

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES externe et CAFEP-CAPES

Section: PHILOSOPHIE

Session 2018

Rapport de jury présenté par : **M. Frank BURBAGE** Président du jury

Les rapports des jurys de concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	5
PRÉAMBULE	9
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	
PREMIÈRE ÉPREUVE Composition de philosophie	
Données concernant l'épreuve	
Données statistiques	
Sujet	12
Rapport d'épreuve	12
DEUXIÈME ÉPREUVE Explication de texte	18
Données concernant l'épreuve	18
Données statistiques	18
Sujet	19
Rapport d'épreuve	19
ÉPREUVES D'ADMISSION	32
PREMIÈRE ÉPREUVE Mise en situation professionnelle : élaborat	ion d'une
séance de cours	32
Données concernant l'épreuve	32
Données statistiques	32
Sujets de l'épreuve : « Mise en situation professionnelle : é	laboration
d'une séance de cours »	
Rapport d'épreuve	34
DEUXIÈME ÉPREUVE Analyse d'une situation professionnelle	50
Données concernant l'épreuve	50
Données statistiques	50
Sujets de l'épreuve : « Analyse d'une situation professionnelle	e: analyse
d'une séance de cours »	51
Rapport d'épreuve	76
ANNEXES	83
Définition des épreuves du Capes-Cafep / Section philosophie	83
Programmes des séries générales et technologiques	83
Epreuves du baccalauréat (séries générales et technologiques)	83
Statistiques de la session 2018	84

COMPOSITION DU JURY

DIRECTOIRE

- M. Frank BURBAGE, Inspecteur général de l'Éducation nationale, président (Académie de Paris)
- M. Philippe HAMOU, Professeur des universités, vice-président (Académie de Versailles)
- M. Michel NESME, Inspecteur d'académie inspecteur pédagogique régional, secrétaire général (Académie de Lyon)

EXAMINATEURS

Mme Céline ACKER Professeur agrégé (Académie d'Aix-Marseille)

M. Jean-Paul AMANN Professeur agrégé (Académie de Lille)

M. Laurent BACHLER Professeur agrégé (Académie de Grenoble)

Mme Isabelle BARDOU Professeur agrégé (Académie de Toulouse)

Mme Delphine BELLIS Maître de conférences (Académie de Montpellier)

Mme Marie-Laure BINZONI Professeur agrégé (Académie d'Aix-Marseille)

M. Pascal BLANCHARD Professeur de chaire supérieure (Académie de Strasbourg)

M. Philippe CABESTAN Professeur agrégé (Académie de Paris)

Mme Anissa CASTEL-BOUCHOUCHI Professeur de chaire supérieure (Académie de Paris)

Mme Arienne CASTELLAN

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

Mme Nathalie CLERET

Professeur agrégé (Académie de Créteil)

Mme Agnès CUGNO

Professeur agrégé (Académie de Bordeaux)

Mme Lolita DREYFUS LE FOYER

Professeur agrégé (Académie de Créteil)

Mme Idaline DROZ-VINCENT

Professeur agrégé (Académie de Bordeaux)

M. Alain DUVILLIER

Professeur de chaire supérieure (Académie de Lyon)

Mme Nathalie EBERHARDT

Professeur agrégé (Académie de Strasbourg)

M. Roland ECHINARD

Professeur agrégé (Académie de Créteil)

Mme Anne-Sylvie EYSSIDIEUX-VAISSERMANN

Professeur agrégé (Académie de Grenoble)

M. Hadrien FRANCE-LANORD

Professeur agrégé (Académie de Rouen)

Nicolas GERBOULET

Professeur agrégé (Académie de Paris)

M. Etienne GRUILLOT

Professeur agrégé (Académie de Dijon)

Mme Céline HERVET

Maître de conférences des universités (Académie d'Amiens)

M. Denis KERMEN

Professeur de chaire supérieure (académie de Versailles)

M. Pierre LANDOU

Professeur agrégé (Académie de Grenoble)

M. Eric LE COQUIL

Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique régional (Académie de Créteil)

Mme Marie-Laure LEROY

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

Mme Hélène MACHEFERT

Professeur agrégé (Académie de Caen)

Mme Claire MARIN

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

M. François MORICEAU

Professeur de chaire supérieure (Académie de Nantes)

Mme Sophie MOUZARD

Professeur de chaire supérieure (Académie de Lille)

Mme Claire PAGES

Maître de conférences des universités (Académie d'Orléans-Tours)

Monsieur François PEPIN

Professeur agrégé (Académie de Paris)

Mme Sophie PEYTAVIN

Professeur agrégé (Académie de Rennes)

M. Bernard PIETTRE

Professeur agrégé (Académie de Créteil)

M. Alexis PINCHARD

Professeur agrégé (Académie d'Aix-Marseille)

Mme Nathalie RAYBAUD

Professeur agrégé (Académie de Paris)

Mme Lucie REY

Maître de conférences (Académie de Paris)

Mme Laure RIVORY

Professeur agrégé (Académie d'Aix-Marseille)

M. Simon ROCHEREAU

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

M. Arnaud SAINT-POL

Professeur de chaire supérieure (Académie de Nantes)

Mme Sévérine SIMON

Professeur agrégé (Académie de Besançon)

Mme Nathalie SIMONDON

Professeur de chaire supérieure (Académie de Paris)

M. Vincent SULLEROT

Professeur agrégé (Académie de Versailles)

Mme Aurélie SURATTEAU Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional (Académie de Créteil)

M. Christophe VALLEE Professeur agrégé (Académie de Versailles)

M. Frédéric VENGEON Professeur agrégé (Académie de Versailles)

Mme France VIGOT Professeur agrégé (Académie de Caen)

M. Luc VINCENTI Professeur des universités (Académie de Montpellier)

8

PRÉAMBULE

La session 2018 du concours du CAPES et CAPES-CAFEP externe, Section Philosophie, s'est fort bien déroulée, grâce à la mobilisation des services et personnels administratifs en charge du concours, au professionnalisme à la fois rigoureux et généreux des membres du jury, et grâce aux efforts soutenus des candidats lors des épreuves d'admissibilité comme lors des épreuves d'admission. Leurs prestations témoignent d'une préparation solide, sérieuse et courageuse, souvent bien ajustée, qui a permis de très belles réussites. Le niveau d'ensemble de cette session apparaît très solide, comparable et même meilleur que celui de la session précédente. Tous les postes mis au concours ont été pourvus.

Que l'ensemble des professeurs et des institutions qui participent à la préparation des candidats soient ici remerciés, et que ce rapport soit l'occasion de rappeler ce que le bon niveau du concours doit aux enseignements de philosophie dispensés en classes terminales, en classes préparatoires aux grandes écoles, ainsi qu'à l'université. C'est grâce au fond commun de culture philosophique qui s'y constitue et qui s'y cultive que l'on a pu, cette année encore, recruter une nouvelle génération de jeunes professeurs, à la hauteur des tâches et des responsabilités intellectuelles et pédagogiques qui les attendent.

A l'issue des épreuves d'admissibilité, le jury a pu déclarer admissibles au total 246 candidats (CAPES et CAFEP compris).

Le nombre de postes mis au concours lors de cette session – 80 pour le CAPES et 20 pour le CAPES-CAFEP – s'est trouvé réduit de 20% par rapport à 2017. Pour le CAPES, une liste complémentaire de 10 reçus a toutefois permis de compenser pour moitié cette diminution.

Le nombre de candidats ainsi que la qualité d'ensemble de leurs travaux font du CAPES-CAFEP de philosophie un concours sélectif, d'une grande exigence académique *et* professionnelle, précisément ajustée à celle qui caractérise l'institution scolaire de la philosophie dans notre pays.

Le CAPES-CAFEP externe de philosophie est un concours dont il importe de bien saisir l'esprit. Les épreuves écrites ou orales¹ actualisent certaines des opérations intellectuelles et discursives déterminantes pour le professorat de philosophie et correspondant précisément à la professionnalité qui s'y trouve mobilisée : connaissance non pas encyclopédique ou érudite mais suffisamment précise de certains des courants et œuvres par lesquelles la philosophie s'est constituée et déployée ; culture et goût de la lecture comme de la réflexion que celle-ci vient susciter ; attention portée à la singularité des textes, à leur construction comme à leur signification conceptuelle et réflexive ; compréhension, construction et présentation claires et distinctes d'un problème comme des concepts qui permettent de l'examiner ; élaboration rigoureuse d'un argument tout à la fois pertinent et progressif ; attention aiguisée aux réalités du monde et aux situations dans lesquelles les questions et propositions de la philosophie viennent trouver leur ancrage et, parfois, leurs points de butée ou d'embarras – le tout joint à goût de la transmission des connaissances, celle qui permet aux élèves des classes de lycée de s'initier sérieusement et précisément à la philosophie.

¹Les textes de référence définissant les épreuves peuvent être consultés aux adresses données en annexe de ce rapport.

Le programme du concours du CAPES – CAFEP n'est autre que celui des classes terminales (voie générale et voie technologique réunies). Lors des épreuves d'admission, ces programmes sont annexés au sujet de l'épreuve « Analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours ». Comme le stipulent précisément les programmes des classes terminales, l'enseignement et la pratique de la philosophie à laquelle les élèves sont conviés, avec l'aide de leurs professeurs, ne consistent pas en une liste ou nomenclature de « notions », de « repères » ou d' « auteurs » aux contenus prédéterminés, mais dans l'actualisation de problèmes clairement identifiés et précisément examinés. C'est dire qu'on n'attend pas des candidats au concours la restitution d'exposés préparés à l'avance et relatifs à telle ou telle partie (supposée) du programme. Pas davantage la connaissance encyclopédique ou érudite des doctrines. Plutôt une solide culture philosophique que les études secondaires, puis supérieures, permettent d'acquérir, jointe aux qualités de clarté, de précision et de rigueur, mais aussi de questionnement, d'audace et d'inventivité intellectuelles que requiert le professorat de philosophie. Et cela sans oublier que si la philosophie se nourrit de la connaissance que l'on peut prendre des autres savoirs, auprès desquels on apprend aussi à penser, elle se nourrit aussi de l'expérience réfléchie des réalités du monde. Les meilleurs copies d'écrit et les meilleurs exposés oraux sont certes savants, mais ils le sont en un sens proprement philosophique incluant le doute, l'interrogation, l'ouverture à ce qui nous laisse incertains alors même que l'on s'efforce de penser.

Comme il l'a déjà fait lors de la session précédente, le jury tient à insister sur un point fort important : si les deux épreuves (écrites) d'admissibilité sont affectées d'un coefficient « 1 », les épreuves (orales) d'admission le sont d'un coefficient « 2 » ; c'est dire l'importance des épreuves orales, qui produisent d'évidents effets de redistribution des places, et cela pour nombre de candidats. Le concours reste de ce fait ouvert pour tous les candidats admissibles et cela jusqu'à leur dernière épreuve (aucun membre du jury ne connaît d'ailleurs les notes et rangs des candidats admissibles à l'issue des épreuves écrites). Or il apparaît que de trop nombreux candidats admissibles, par ailleurs fort capables, perdent leurs moyens à l'oral, comme s'ils renonçaient à l'avance à des exercices qui se trouvent pourtant à leur portée - et cela, probablement, parce qu'ils se méprennent sur les attentes du jury et, surtout, ne se préparent pas suffisamment à ce que les épreuves orales peuvent avoir de spécifique. En particulier, le jury constate cette année encore que les candidats sont nombreux à ne pas bien profiter des moments d'entretien, alors même que les questions qui leur sont adressées permettent de compléter, de développer et – lorsque c'est requis – de corriger les exposés initiaux. Il importe de bien équilibrer les efforts de préparation : ne pas dissocier la préparation des épreuves écrites et celle des épreuves orales ; ne pas attendre de se savoir admissible pour s'exercer à l'oral (exposé et entretien); se garder de ces fausses béquilles que représentent les « méthodologies » générales et abstraites, qui conduisent nombre de candidats à manquer leur sujet, qu'il s'agisse de la « mise en situation professionnelle » ou de « l'analyse d'une situation professionnelle ».

Le jury souhaite bon courage aux candidats de la session 2019. Il espère que ce rapport, aussi explicite que possible, leur sera utile pour ajuster au mieux leur préparation.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

PREMIÈRE ÉPREUVE Composition de philosophie

Rapport établi par M. Philippe Hamou à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Composition de philosophie ». Durée : 5 heures ; coefficient : 1.

Composition de la commission : Céline Acker, Laurent Bachler, Marie-Laure Binzoni, Olivier Bour Philippe Cabestan, Anissa Castel-Bouchouchi, Nathalie Cléret, Nathalie Eberhardt, Nathalie Eyssidieux-Vaissermann, Adrien France-Lanord, Etienne Gruillot, Céline Hervet, Pierre Landou, Hélène Machefert, François Medriane, Sophie Mouzard, François Pépin, Sophie Peytavin, Alexis Pinchard, Lucie Rey, Simon Rochereau, Séverine Simon, Aurélie Suratteau, Frédéric Vengeon, France Vigot.

Données statistiques

Nombre de copies corrigées	1243
Notes : minimale / maximale	0,5 - 19
Moyenne des candidats présents (CAPES)	7,82
Ecart type	3,45
Moyenne des candidats admissibles (CAPES)	12,82
Ecart type	2,22
Moyenne des candidats présents (CAFEP)	8,37
Ecart type	3,03
Moyenne des candidats admissibles (CAFEP)	11,77
Ecart type	2,37

Sujet

Savoir, est-ce cesser de croire?

Rapport d'épreuve

L'épreuve de composition écrite du CAPES – CAFEP de philosophie n'est pas une épreuve d'érudition philosophique, pour laquelle certaines connaissances ou certains développements seraient considérés comme requis, mais l'occasion pour le candidat de montrer sa capacité à organiser en quelque heures un propos philosophique personnel, clair et argumenté - capacité qui est la véritable compétence attendue d'un futur professeur de philosophie. Qu'il nous soit permis ici d'introduire ce rapport par quelques remarques de nature générale sur ce qui, de l'avis unanime des correcteurs, constitue les principaux critères d'une composition réussie – sa clarté, la qualité de son argumentation, la pertinence et la densité de ses références philosophiques. Le propos doit être clair, c'est là la condition nécessaire d'une parole adéquate à son objet, aussi bien dans une copie de concours que devant une classe de terminale. A cette fin, les candidats doivent prendre conscience qu'à l'écrit autant qu'à l'oral, exposer sa pensée, c'est l'adresser, prendre en compte le point de vue d'un lecteur ou d'un auditeur ordinaire, sans présumer qu'il peut d'emblée, par empathie, entrer dans le sien. L'attention au point de vue du lecteur prémunit contre les propos hâtifs, les phrases ambiguës, les distinctions conceptuelles présupposées mais non faites, elle oblige à circonstancier la présentation des références, développer les définitions, expliciter les arguments et les transitions, faire des points d'étapes réguliers sur la progression du propos. Participent aussi de cette clarté indispensable, la maîtrise formelle de la langue, une typographie lisible, et une mise en forme adaptée. De trop nombreuses copies témoignent de carences plus ou moins graves en orthographe et en syntaxe. Quelques-unes (heureusement assez rares) sont quasi indéchiffrables ou présentent des difficultés de lecture telles qu'elles ne peuvent être évaluées à leur juste valeur. D'autres emploient un jargon abscons, ou encore sont bien trop longues, manifestement écrites au fil de la plume, par association d'idées, sans donner le sentiment d'une pensée réellement conduite. Précisément, la capacité à conduire un argument et à l'assumer de part en part est le second réquisit d'une copie réussie. Entre autres choses, elle témoignera de l'aptitude future du candidat à être soi-même l'auteur de son cours. Trop de candidats, y compris parmi eux des étudiants manifestement très savants, conçoivent l'exercice de composition comme un exposé d'opinions, par lequel il s'agit de présenter dans une succession plus ou moins chronologique les doctrines des philosophes ou leur réponse présumée à la question du sujet. C'est là évidemment prendre les choses à rebours : en toute circonstance, c'est « la chose même », et sa problématicité intrinsèque qui doivent dicter l'évolution du propos, et celui-ci doit être assumé de part en part, c'est-à-dire instruit et argumenté avec sérieux, en chacune de ses parties. Ainsi, si une composition de philosophie en vient souvent à exposer des positions contradictoires, il convient de ne pas laisser au lecteur le sentiment que la vérité des thèses ou des contre-thèses avancées est entièrement indifférente au candidat. La dialectique inhérente à l'exercice réclame au contraire que chaque étape du raisonnement soit défendue avec conviction, pour la part de vérité qui lui est propre, et jusqu'au point où elle en appelle elle-même à son propre dépassement. Les références philosophiques, les exposés « doctrinaux » ne doivent donc venir qu'en second lieu, en tant qu'ils sont appelés par l'argument, et sans jamais prendre le pas sur lui. Le bon usage des auteurs de la tradition philosophique est de fait la troisième clef de la réussite. Il permet de donner à l'argument une densité et une richesse philosophique qu'il est très difficile, voire impossible d'atteindre par soi-même, dans un discours qui serait entièrement détaché de

toute référence à l'histoire de la philosophie. A cet égard, il n'est pas interdit de prendre le temps de cheminer un certain temps avec un auteur, voire d'y revenir en plusieurs endroits de la copie, dès lors que l'on a identifié avec précision une cellule argumentative fonctionnelle, ou un style d'approche des problèmes qu'on peut réellement intégrer à son propre cheminement, au besoin en mobilisant des citations littérales (ou quasi littérales) – lesquelles sont toujours préférables à de vagues évocations dont la conceptualité est souvent émoussée, faute de la présence du terme juste. On rappellera ici une évidence : il n'y a pas de référence obligée ni d'auteur incontournable pour l'exercice de composition du CAPES - CAFEP. Chaque candidat affronte un sujet avec sa propre histoire de lecteur, son propre parcours dans l'histoire de la philosophie, comportant nécessairement lacunes et points de fixations. C'est dans ce bagage personnel et dans les œuvres que l'on a fréquentées le plus patiemment qu'il convient de puiser, parce que seule une connaissance de première main permet d'être à la fois précis (non allusif), original et pertinent. Mieux vaut donc s'abstenir de citer un auteur ou un texte que l'on ne connaît que par ouï-dire. Il est clair cependant que les candidats devront mettre à profit leur année de préparation pour se réapproprier, et éventuellement compléter et mieux assortir, ce qu'on pourrait appeler leur « trousseau » philosophique – peu importe les auteurs ou les époques, l'important est de d'être en mesure de puiser au moment de l'écrit dans un éventail suffisamment large de références et d'articulations conceptuelles de première main, travaillées, voire mémorisées, couvrant les principaux thèmes du programme de terminale.

Le sujet proposé aux candidats cette année ne présentait pas de difficultés techniques, ou terminologiques particulières. D'un point de vue thématique le centre de gravité pourrait sans doute être décrit comme « épistémologique » - si l'on entend le terme au sens large, englobant aux côtés de la philosophie des sciences, la « gnoséologie », la théorie de la connaissance en général, et de ses différentes modalités. Cependant, il n'y avait pas lieu de considérer, comme trop de candidats l'ont fait d'emblée, la connaissance démonstrative ou la science dans ses versions formelles ou mathématisées, comme unique modèle du « savoir ». C'était là une restriction abusive. Les modalités de connaissance propres aux sciences humaines (recourant à l'interprétation plutôt qu'à la démonstration), celles qui ressortissent à la philosophie elle-même, mais aussi la connaissance empirique et factuelle, la connaissance probable, le savoir « pratique », offraient des champs d'exploration tout aussi légitimes, et peut-être parfois plus propices à une réflexion fine sur le sujet. Les candidats semblent presque tous ignorer que la notion de « savoirs » sert de plus en plus souvent à identifier ce que l'histoire des sciences traditionnelle désignait autrefois comme un corps de « croyances » irrationnelles, telles l'astrologie ou l'alchimie, en d'autres termes des « positivités discursives » (Foucault) densément structurées, capables d'entretenir un rapport opératoire avec l'expérience, mais qui déploient un mode de rationalité, un régime de plausibilité que ne reconnaît plus la science contemporaine. Cette acception du terme a été illustrée éminemment par Foucault, mais aussi plus récemment par un historien des sciences comme Gérard Simon. Bien comprise, elle permettait de désarrimer la question des liens entre savoir et croyance de la problématique, voisine mais néanmoins distincte, du rapport de la vérité à l'erreur.

La principale difficulté du sujet cependant venait du tour spécifique de la question : savoir est-ce cesser de croire ? De façon surprenante assez peu de candidats se sont attachés sérieusement à réfléchir sur le verbe « cesser », moins nombreux encore sont ceux qui ont considéré attentivement la formulation verbale des concepts de savoir et de croyance. Nombre de candidats ont d'emblée transformé la question en une autre : se demandant si le savoir (souvent donc identifié à la « science démonstrative ») s'opposait à la croyance (notamment religieuse) ou était compatible avec elle ; ou se demandant s'il y avait de la croyance dans le savoir, mais sans vraiment interroger la dynamique temporelle à l'œuvre dans le « ne plus croire », et sans la mettre en rapport avec la dynamique temporelle caractéristique du « savoir » dans les processus de la découverte et de la confirmation qui lui sont propres.

Les meilleures copies sont celles qui ont su se demander en quel sens le savoir entretient, non pas de manière contingente, mais dans sa constitution même, un rapport aux croyances qui le précèdent, examinant les différentes modalités possibles de la genèse du savoir dans le dépassement des croyances, et les divers sens qu'il convient de donner à ce passage de la croyance au savoir: qu'il s'agisse donc de sa cessation pure et simple - sous les formes de la suspension sceptique, du déracinement et de la conversion – ou bien d'autres modes de dépassement ou de déprise, mobilisant une forme de critique interne, de négociation, de mise en cohérence, n'excluant donc pas le possible maintien (sous une modalité propre, qui restait à définir) de la croyance dans le savoir. On pouvait donc considérer qu'il existe deux options possibles pour penser l'articulation du croire et du savoir : l'une, se prévalant de la définition contemporaine du savoir comme « croyance vraie et fondée », insistera sur la différence de degré entre le savoir et la croyance, une différence soit subjective (le savoir serait doué d'un degré de certitude, ou une probabilité plus grande) soit objective (il serait mieux fondé, présentant une supériorité dans l'ordre de la preuve ou de la justification, dans l'adéquation aux contenus de l'expérience, ou dans la cohérence avec les savoirs déjà possédés). L'autre manière de voir insistera sur l'irréductibilité de nature de deux modes d'assentiment. C'est ici une option qu'on pourrait qualifier de « platonicienne » : le savoir n'est pas une croyance mieux justifiée ou mieux ordonnée. Ce qui est désigné dans la cessation, c'est l'irréductibilité et, à quelque égard, l'incompatibilité entre l'état mental stable et assuré de lui-même propre au « savant » ou au « sage », et l'état éminemment changeant de celui qui « opine », se meut dans le champ, luimême toujours changeant, des apparences. Savoir ne serait donc pas tant remédier aux déficiences épistémiques ou logiques de la croyance, en se dotant de meilleures raisons de croire, que s'affranchir entièrement des rets de la croyance, afin de convertir son regard, accéder à un autre type d'objet, entièrement différent de celui auquel la croyance, fût-elle vraie et fondée, nous donne accès. Ici la cessation se pense donc en termes d'abstraction, d'arrachement, de négation, de conversion. Si l'usage de Platon a été généralement décevant, évoqué à distance plus que véritablement travaillé et approprié, une copie s'est distinguée s'appuyant de façon pertinente sur le Timée et sur la ligne de République VI pour exposer précisément les différences du savoir et de la croyance, aboutissant à l'idée, rarement exposée dans les copies, que croire et savoir portent sur des objets ontologiquement différents, et renvoient à des rapports eux aussi distincts de l'âme à son objet, persuasion et conviction. Le savoir étant savoir de l'Un, le passage du croire au savoir ne peut en droit être conçu que sur le mode d'une rupture.

Pour nombre de candidats cependant, fidèles aux tendances de l'épistémologie contemporaine, c'est plutôt la continuité entre les deux notions qui a prévalu. Beaucoup se sont attachés à manifester la présence latente ou la persistance de la croyance dans le savoir, évoquant par exemple la dimension hypothétique des théories scientifiques, leur falsifiabilité, leur incomplétude, le fait que toutes les sciences, y compris les plus éminentes et les plus exactes, utilisent des notions qu'elle ne démontrent pas, des termes qu'elles ne définissent pas, le fait encore que l'argument d'autorité, la fidélité à certains paradigmes ou modèles de pensée, la confiance dans le témoignage d'autrui, le « savoir tacite » ne sont pas exclus des modalités usuelles de justification du savoir, mais que bien souvent au contraire ils en sous-tendent la possibilité. Beaucoup de ceci a été vu, mais les correcteurs s'accordent à regretter un manque de précision et de rigueur dans la mobilisation des références et des exemples qui viennent étayer ces considérations. Trop nombreuses sont les copies qui accolent mécaniquement, à quelques lignes d'intervalle, Kuhn et Popper : pourtant, la compatibilité de ces deux auteurs reste à prouver et ne devrait pas être présumée trop vite par les candidats. Popper est généralement utilisé de seconde main, et parfois à contresens - l'on ne dit pas suffisamment que la falsifiabilité est un critère définitionnel de la science, et non le signe de sa compromission avec les « croyances » métaphysique ou religieuses, dont le défaut de scientificité consiste précisément dans le fait qu'elles ne s'exposent pas à la réfutation. Quant à Bachelard, il est étonnamment absent, lui qui n'a pourtant cessé de réfléchir à la manière dont l'esprit scientifique se forme non

pas dans un rapport direct à l'objet mais dans sa capacité à surmonter, par une forme de catharsis, l'obstacle épistémologique que constitue pour lui l'ensemble des croyances préalables, intériorisée sans critiques que l'esprit « pré-scientifique » entretient à son sujet. Les références aux épisodes classiques de l'histoire des sciences sont pareillement souvent décevantes par leur platitude, quand elles ne sont pas tout simplement erronées. Quelques candidats avancent que Galilée a établi que la terre était ronde, d'autres que « la conception elliptique de la trajectoire terrestre a été remplacée par celle circulaire, galiléenne ». Les candidats au Capes – Cafep de philosophie ne doivent pas renoncer à intégrer dans leur préparation un travail minimal d'appropriation de quelques épisodes de l'histoire de sciences. Nul besoin de s'aventurer dans l'explication de la découverte du « boson de Higgs », ou dans les arcanes de la mécanique quantique. Les exemples plus accessibles de l'invention des nombres irrationnels, de la découverte des lois de l'hydrostatique ou des éléments de la théorie cellulaires suffisaient largement pour étayer une réflexion philosophique fine sur la dynamique de la science, et sur la manière dont se tisse le rapport des sciences au savoir et des savoirs aux croyances.

L'une des qualités essentielles recherchée dans les copies était l'attention au travail définitionnel ou conceptuel. Celui-ci devait être à la fois précis, attentif à la variété des acceptions, et opératoire, susceptible de porter l'argumentation plutôt que de la figer ou de la fermer. *Croire* et savoir sont des notions étroitement imbriquées, et qu'on tend souvent à définir par le moyen l'une de l'autre. C'était là sans doute l'un des écueils du sujet. Les définitions ne doivent pas être des pétitions de principes! Ainsi, si le savoir est défini d'emblée, *rigidement*, comme une espèce particulière de la croyance, il devient impossible de donner sens à la question du sujet. D'où l'importance de construire des définitions opératoires et des distinctions qui, sans être arbitraires, permettent d'ouvrir le sujet plutôt que le fermer: quelques copies ont judicieusement distingué le savoir comme état achevé, et le savoir comme démarche et recherche (toujours en train de se faire), montrant que si le savoir entendu comme aboutissement est un dépassement des croyances (susceptible au reste de se sédimenter en dogmatisme), la recherche du savoir, elle, fait nécessairement droit à la croyance, ne serait-ce qu'à celle qui consiste à penser que ce que l'on cherche est trouvable et que la connaissance est possible.

Un autre exemple de distinction opératoire est celle, classique, des deux acceptions du verbe croire. Le verbe peut signifier opiner (croire que...), ou avoir foi (croire en...). Etonnamment cette distinction, bien connue, n'a que rarement été mobilisée par les candidats. Il s'agit pourtant de deux modalités de la croyance fort diverses - l'une marquée par l'insuffisance subjective, l'incertitude, l'autre au contraire par une confiance (l'assurance subjective) assortie d'une incapacité à exhiber des raisons de croire (insuffisance objective). Une connaissance des pages fameuses de Kant dans le « canon de la Raison pure » consacrées à « l'opinion, la foi et le savoir », pages très rarement citées, pouvait permettre de définir le savoir précisément comme une modalité tierce de l'assentiment, susceptible de réparer ces deux sortes d'insuffisances, tant subjective, qu'objective – en se voulant à la fois certain et justifié. Une telle définition offrait en outre l'occasion d'engager un questionnement conceptuel sur la compatibilité et les éventuelles tensions entre les exigences de la certitude et celles de la justification. Kant lui-même en a ressenti l'aporie : conduite sur les objets de la métaphysique l'entreprise rationnelle de « justification » de nos raisons de croire en Dieu, en l'âme immatérielle, etc. bute sur des antinomies et des paralogismes sans jamais parvenir à saisir l'inconditionné qu'elle recherche, ni par conséquent assoir la certitude à laquelle notre raison aspire légitimement. C'est la conscience de cette aporie qui est l'origine de la fameuse formule de la seconde préface, quant à elle bien souvent citée par les candidats, mais pas toujours comprise, « j'ai dû mettre de côté le savoir pour faire une place à la croyance ».

Nous avons suggéré plus haut que la formulation verbale du sujet n'a pas souvent été prise en compte de manière sérieuse. Cette formulation incitait à réfléchir au *savoir* et au *croire* en tant qu'états subjectifs, ou états mentaux, suggérant que la question portait, non pas tant sur l'opposition de deux corps « doctrinaux » – les croyances d'un côté et les savoirs de l'autre, ou

deux modes de justification objectives, que sur la succession effective, en un même sujet, de deux états psychologiques, succession qui pouvait elle-même être pensée comme une expérience, voire une épreuve. Une copie insiste ainsi avec justesse sur la « douleur » que l'on peut éprouver à cesser de croire. Pareillement l'accès au savoir pouvait également être décrit comme une expérience, dont la qualité, ou la saveur, révèlent, par contraste, le caractère factice, injustifié ou insuffisamment justifié des croyances qui l'auront précédé. « Lorsqu'on a, ne seraitce qu'une fois, compris parfaitement une proposition, explique Galilée à la fin de la première journée du *Dialogue sur les grands systèmes du monde*, l'on sait que de mille autres propositions que l'on croyait connaître, l'on n'en comprend pas une ». De façon générale, la formulation du sujet invitait à mettre l'accent sur la nature de l'expérience mentale propre au « savoir » (et, par contraste, au « croire »), mais aussi à insister sur l'élément de réflexivité propre à ces notions : que sais-je de ma propre croyance lorsque je crois ? et que sais-je de plus lorsque je cesse de croire ? Qu'y a-t-il réciproquement d'irréductiblement doxique ou « dogmatique » dans l'assertion « je sais », nourrissant les différentes formes de scepticisme, celles qui affirment que je ne sais pas réellement ce que je crois savoir, et celles qui doutent de cela même...

Par-delà cette approche en termes d'états mentaux ou psychologiques, la formulation verbale autorisait aussi des analyses génétiques relevant de l'anthropologie ou de l'épistémologie historique. Quelques bonnes copies ont ainsi mobilisé pertinemment la question de l'enfance, déployant une réflexion sur les âges de la vie et sur la manière dont les préjugés de l'enfance, les croyances acquises, persistent dans l'âge adulte ou au contraire sont susceptibles d'être dépassées par les effets conjugués de l'expérience, de l'éducation et de l'exercice autonome du jugement. Pareillement, la dynamique propre à l'histoire des « mentalités », l'histoire des sciences ou même à l'histoire des religions (bien trop rarement mobilisée) pouvait être l'occasion de développements pertinents, dès lors qu'ils mettaient en jeu une réflexion sur la transposition à l'échelle du groupe ou de l'instance collective des processus à l'œuvre dans l'évolution de la conscience individuelle. Auguste Comte, Hegel, l'idée des âges de l'humanité avancées par les penseurs des Lumières tels Herder, pouvaient ici être mobilisés avec pertinence. Pareillement, l'exposé du passage du polythéisme au monothéisme dans L'Histoire naturelle de la religion de Hume (un ouvrage autrement moins connu et cité que l'Enquête sur l'entendement humain) aurait permis d'offrir un bel exemple de la manière dont se manifestent, au sein de la croyance religieuse elle-même, des dynamiques de rationalisation parfaitement analogues à celles qui président à la constitution des sciences de la nature.

En dépit d'un certain nombre de critiques dont nous nous sommes faits ici l'écho, les correcteurs ont souhaité exprimer une certaine satisfaction : les copies de la session 2018 témoignent dans leur grande majorité d'une préparation sérieuse, et d'une vraie compréhension, sinon d'une parfaite maîtrise des exigences de l'exercice. Ils tiennent en particulier à encourager les candidats qui sont cette année passés tout près de l'admissibilité : ils n'ont pas démérité, et doivent croire en leurs chances pour l'an prochain, le niveau du concours ayant été très relevé, avec une barre d'admissibilité bien au-dessus de la moyenne. Certes il y eut, cette année encore, un nombre non négligeable de copies ratées. Parmi elles, des copies très courtes (de 2 à 4 pages), manifestement interrompues volontairement, par défaut de maîtrise de l'exercice ou de préparation ; mais également des copies qui, développant un propos en lui-même assez convaincant, ne parviennent pas toutefois à dépasser les 5 ou 6 pages, témoignant d'une difficulté structurelle à ramifier leur argument, en l'illustrant et en entrant dans le détail des références. A côté de cela, le jury a eu l'occasion de lire plusieurs compositions de très belle tenue, certaines réellement excellentes, et au reste très diverses dans leur facture et leur argumentation. L'une d'elle, notée 16, assume avec beaucoup de vigueur un parti pris fidéiste. Une autre notée 19 a suscité l'admiration de ses lecteurs par sa facture très maîtrisée, proposant de concevoir le savoir moins comme rupture radicale avec l'acte de croyance, que comme un processus continu de réflexion sur ses contenus, marqué par des étapes successives de doute et de désillusion. Convoquant avec bonheur Sextus Empiricus, Spinoza, Kant (sur la manière dont le « comme si », la croyance téléologique, de la *Critique de la faculté de juger*, constitue une forme d'idéal régulateur pour la science), elle s'achève sur des pages remarquables consacrées à *De la Certitude* de Wittgenstein, sollicitant la métaphore de la rivière et de ses rives pour rendre compte des liens indissolubles du savoir et du croire, et mobilisant avec finesse la notion de jeu de langage pour décrire le savoir comme une certaine manière de mobiliser le jeu du doute, permettant de passer d'un système de croyance à un autre, mais nécessairement oublieux de ses « gonds », les bases de « certitude » ou de croyances non réfléchies, sur lesquelles il se déploie.

DEUXIEME ÉPREUVE Explication de texte

Rapport établi par M. Nicolas Gerboulet à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Explication de texte. » - Durée : 5 heures ; coefficient : 1.

Composition de la commission: Jean-Paul Amann, Isabelle Bardou, Delphine Bellis, Pascal Blanchard, Arielle Castellan, Agnès Cugno, Lolita Dreyfus-Le Foyer, Adeline Droz-Vincent, Alain Duvlilier, Roland Echinard, Nicolas Gerboulet, Denis Kermen, Eric Le Coquil, Marie-Laure Leroy, Claire Marin, François Moriceau, Claire Pagès, Bernard Piettre, Nathalie Raybaud, Laure Rivory, Arnaud Saint-Pol, Nathalie Simondon, Vincent Sullerot, Christophe Vallée, Luc Vincenti.

Données statistiques

Nombre de copies corrigées	1021
Notes minimale / maximale	0,5 / 20
Moyenne des candidats présents (CAPES)	8,56
Ecart type	3,07
Moyenne des candidats admissibles (CAPES)	12,58
Ecart type	2,41
Moyenne des candidats présents (CAFEP)	8,37
Ecart type	3,03
Moyenne des candidats admissibles (CAFEP)	11,77
Ecart type	2,37

Sujet

[nb : la note (2) de Rousseau fait partie du texte à expliquer]

« Le monde réel a ses bornes, le monde imaginaire est infini ; ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre ; car c'est de leur seule différence que naissent toutes les peines qui nous rendent vraiment malheureux. Ôtez la force, la santé, le bon témoignage de soi, tous les biens de cette vie sont dans l'opinion ; ôtez les douleurs du corps et les remords de la conscience, tous nos maux sont imaginaires. Ce principe est commun, dira-t-on ; j'en conviens ; mais l'application pratique n'en est pas commune ; et c'est uniquement de la pratique qu'il s'agit ici.

Quand on dit que l'homme est faible, que veut-on dire ? Ce mot de faiblesse indique un rapport, un rapport de l'être auquel on l'applique. Celui dont la force passe les besoins, fût-il un insecte, un ver, est un être fort ; celui dont les besoins passent la force, fût-il un éléphant, un lion ; fût-il un conquérant, un héros ; fût-il un dieu ; c'est un être faible. L'ange rebelle qui méconnut sa nature était plus faible que l'heureux mortel qui vit en paix selon la sienne. L'homme est très fort quand il se contente d'être ce qu'il est ; il est très faible quand il veut s'élever au-dessus de l'humanité. N'allez donc pas vous figurer qu'en étendant vos facultés vous étendez vos forces ; vous les diminuez, au contraire, si votre orgueil s'étend plus qu'elles. Mesurons le rayon de notre sphère, et restons au centre comme l'insecte au milieu de sa toile ; nous nous suffirons toujours à nous-mêmes, et nous n'aurons point à nous plaindre de notre faiblesse, car nous ne la sentirons jamais.

Tous les animaux ont exactement les facultés nécessaires pour se conserver. L'homme seul en a de superflues. N'est-il pas bien étrange que ce superflu soit l'instrument de sa misère ? Dans tout pays les bras d'un homme valent plus que sa subsistance. S'il était assez sage pour compter ce surplus pour rien, il aurait toujours le nécessaire, parce qu'il n'aurait jamais rien de trop. Les grands besoins, disait Favorin¹, naissent des grands biens ; et souvent le meilleur moyen de se donner les choses dont on manque est de s'ôter celles qu'on a. C'est à force de nous travailler pour augmenter notre bonheur, que nous le changeons en misère. Tout homme qui ne voudrait que vivre, vivrait heureux ; par conséquent il vivrait bon ; car où serait pour lui l'avantage d'être méchant ?

Si nous étions immortels, nous serions des êtres très misérables. Il est dur de mourir, sans doute ; mais il est doux d'espérer qu'on ne vivra pas toujours, et qu'une meilleure vie finira les peines de celle-ci. Si l'on nous offrait l'immortalité sur la terre, qui est-ce² qui voudrait accepter ce triste présent ? Quelle ressource, quel espoir, quelle consolation nous resterait-il contre les rigueurs du sort et contre les injustices des hommes ? L'ignorant, qui ne prévoit rien, sent peu le prix de la vie, et craint peu de la perdre ; l'homme éclairé voit des biens d'un plus grand prix, qu'il préfère à celui-là. Il n'y a que le demi-savoir et la fausse sagesse qui, prolongeant nos vues jusqu'à la mort, et pas au-delà, en font pour nous le pire des maux. La nécessité de mourir n'est à l'homme sage qu'une raison pour supporter les peines de la vie. Si l'on n'était pas sûr de la perdre une fois, elle coûterait trop à conserver.

Nos maux moraux sont tous dans l'opinion, hors un seul, qui est le crime ; et celui-là dépend de nous : nos maux physiques se détruisent ou nous détruisent. Le temps ou la mort sont nos remèdes ; mais nous souffrons d'autant plus que nous savons moins souffrir ; et nous nous donnons plus de tourment pour guérir nos maladies, que nous n'en aurions à les supporter.

ROUSSEAU, Émile ou De l'éducation, 1762, (Livre II)

¹ Philosophe de l'antiquité (né vers 80-90 à Arles et mort vers 150)

² « On conçoit que je parle ici des hommes qui réfléchissent, et non pas de tous les hommes » (note de Rousseau).

Rapport d'épreuve

Les observations qui vont suivre n'ont d'autre but que d'encourager les futurs candidats à persévérer, avec confiance, dans la voie exigeante qu'ils ont choisie. Elles rappellent aussi qu'il faut aimer, pour réussir une explication de texte, ce que Paul Valéry appelait "le travail du travail". Dans leur très grande majorité, les candidats ont témoigné de cette attention au travail.

I / Remarques générales

Une lecture qui accueille

L'épreuve écrite d'explication de texte requiert des candidats une aptitude essentielle : à la lumière d'une problématique clairement énoncée, rendre intelligible un texte qui ne l'est pas toujours immédiatement, en raison des incertitudes qui l'entourent, des interprétations qu'il suscite, des interrogations qu'il soulève ou de ses non-dits. Pour que ce travail croisé de problématisation et d'explication aboutisse, nul besoin (dans un premier temps) d'une connaissance érudite de l'auteur, de son œuvre ou de l'ouvrage dont le texte est extrait. Occasion privilégiée, pour chaque candidat, d'exercer singulièrement sa pensée, il faut et il suffit que le texte soit, dans son intégralité, expliqué pour lui-même et à partir de lui-même. En ceci, l'épreuve d'explication de texte n'est pas une épreuve de commentaire ou d'histoire de la philosophie, pas plus qu'elle n'appelle des candidats une restitution mécanique de connaissances préalablement définies ou supposément attendues. Partant, l'épreuve d'explication invite chaque candidat à une réflexion autonome et éclairée. Si d'autres doctrines, auteurs ou ouvrages peuvent être - dans un second temps - librement convoqués, c'est à la double condition d'éviter l'allusion et la digression. Il s'agit donc de cheminer, patiemment mais sûrement, au cœur d'un texte à l'argumentation serrée, et non de s'offrir une escapade doxographique. A cette condition, une culture philosophique de première main pourra utilement éclairer le texte. Mais que la pensée de l'auteur ne soit pas familière, l'explication n'en demeure pas moins réalisable, pour peu que le texte soit accueilli avec bienveillance, dans une forme d'écoute et de disponibilité qui sont la marque même du dialogue. Acquérir des connaissances, y compris en histoire de la philosophie, s'orienter dans un corpus dense, maîtriser les œuvres, tout cela demande du temps et les membres du jury en sont pleinement conscients. En revanche, la réflexion ne saurait attendre puisque chaque texte proposé au concours est une main tendue à l'intelligence des candidats.

D'où un premier conseil à l'attention des futurs candidats: il faut expliquer un texte en lui faisant confiance, en se gardant de toute érudition stérile, contre-productive.

• Ainsi, les références au Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ne sont pas toujours appropriées : de façon hâtive, "la bonne estime de soi" devient "l'amour de soi", la différence entre l'homme et l'animal est ramenée à la seule "perfectibilité", l'homme "très fort" est celui qui fait valoir le "droit du plus fort", "à force de nous travailler" devient "à force de travailler". Déformants quand ils ne sont pas caricaturaux, ces raccourcis empêchent de comprendre la spécificité d'un texte alors apparenté à une redite. A l'inverse, puisant dans Julie ou La nouvelle Héloïse pour nourrir sa lecture du texte, un candidat s'interroge avec nuance : certes, il faut rétrécir le monde imaginaire, mais l'imagination n'est-elle pas aussi une "force consolante" puisque cette faculté nous permet, tout de même, d'espérer qu'une "meilleure vie" mettra fin à notre misère terrestre ? Dès lors, il n'y pas, chez Rousseau, d'éducation sans une conduite méditée de l'imagination qui en explore les ressources efficientes. Dans

une autre copie, la référence à *Du contrat social* permet de saisir en quoi la tâche morale de l'éducateur est indissociable d'un projet politique puisque "former des citoyens heureux, c'est du même coup former des citoyens vertueux". Dans son introduction, un candidat note, d'ailleurs, que "dans son projet initial, *Du contrat social* devait constituer, à lui seul, le livre V de l'*Émile*. Dès lors, c'est eu égard au dispositif rousseauiste du passage de l'état de nature à l'état social, à l'apparition des valeurs, à l'entrée de l'homme dans l'Histoire qu'il faut lire cet extrait" puisque l'ambition de Rousseau est bien d'étendre sa conception morale au commun" selon "les forces de l'individu lui-même". Quant au *Discours sur les sciences et les arts*, des candidats le mobilisent pour montrer que le développement des facultés rend paradoxalement les hommes de moins en moins authentiques s'il n'est pas rapporté à une éducation capable de réorienter l'usage des facultés.

Outre ce dialogue de l'auteur avec lui-même initié par des candidats à la culture philosophique solide, le jury se réjouit de trouver dans de bonnes, voire d'excellentes copies, des références à d'autres auteurs éclairantes et ajustées. Par exemple, un candidat prend le temps d'expliciter la coloration stoïcienne du texte: "Marc-Aurèle montre, entre autres, dans ses Pensées que l'imagination débridée ajoute à nos représentations un jugement qui fausse leur valeur axiologique propre". Aussi, "une discipline de l'assentiment aura pour but de faire correspondre nos représentations à ce qui est réellement, pour ne pas désirer ce que l'on imagine être un bien". Il est appréciable, ici, que le stoïcisme ne soit pas faussement réduit à une pale extinction du désir, extinction peu compatible, du reste, avec l'anthropologie rousseauiste. En outre, explique un candidat, s'il est loisible d'invoquer la distinction, proposée par Épictète, entre ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend pas, la suffisance "à nous-mêmes" que Rousseau prône ne coïncide pas parfaitement avec l'autarcie stoïcienne : l'homme, fut-il sage, n'est pas à l'abri de ce qui le rend vraiment malheureux et certaines peines ne proviennent pas de l'opinion, irréductibles qu'elles demeurent au bon usage des représentations. De même, des candidats inspirés mobilisent opportunément la Lettre à Ménécée pour souligner que Rousseau appelle urgemment de ses vœux une philosophie pratique permettant d'articuler connaissance et morale. Dans un développement concis, un candidat puise dans Le Capital de Karl Marx des ressources utiles à la compréhension du texte : dans la manufacture capitaliste, l'ouvrier mobilise ses facultés en pure perte. Le déploiement de sa force de travail, force que le capitaliste exploite pour produire, via un surtravail non rémunéré, une plus-value, tient l'ouvrier à distance de lui-même et l'aliène puisqu'il ne tire aucun bénéfice du "surplus" engendré.

Un questionnement qui se risque

Que signifie expliquer un texte ? Essentiellement et étymologiquement, "déplier", c'est-à-dire "ouvrir" puis "étendre". "Ouvrir", d'abord, puisqu'un texte est, par nature, enclos dans sa structure, son lexique, son rythme et sa tonalité. Pour éviter un type rédhibitoire de paraphrase n'approchant jamais le texte, même confusément, il faut donc définir les termes, introduire des distinctions conceptuelles, identifier les postulats qui sous-tendent telle ou telle affirmation, lever les ambiguïtés qui surgissent, etc. Pour ce faire, prendre appui sur les repères notionnels au programme des classes de Terminale (voies générale et technologique réunies) s'avère souvent utile car ces repères permettent de mieux se familiariser avec la richesse du lexique dont dispose une pensée pour se déployer. "Étendre", ensuite, puisqu'un texte philosophique est un territoire aux idées bien trempées, marqué par ses partis-pris, ses influences et ses choix. En ce sens, trop de copies, loin d'être mauvaises, restent médiocres en raison même du confort intellectuel dans lequel elles s'installent, par paresse, lassitude ou timidité. Car on ne peut expliquer un texte sans

le questionner, sans entrer en discussion avec lui, dans une perspective critique (du grec *krinein*, "séparer", "passer au tamis", "choisir", "décider"), la critique étant moins la production d'un jugement qui donne tort ou raison au texte (au risque de la polémique vaine) que l'appréciation, rigoureuse et honnête, de l'authenticité d'une argumentation ayant survécu à l'épreuve d'un doute raisonnable. Aussi, formuler des hypothèses là où certains points restent imprécis, proposer une élucidation quand l'auteur reste silencieux, s'étonner des stratégies qu'il adopte, voilà qui prémunit les candidats d'une lecture servile ou myope du texte. Indéfectiblement, le jury valorise les copies qui manifestent, fut-ce de manière discontinue ou inaboutie, cette appropriation volontaire du texte, cet échange avec l'auteur, indice d'un plaisir de lire et de réfléchir dont un élève de Terminale a tant besoin pour s'éveiller à la philosophie.

D'où un deuxième conseil à l'attention des futurs candidats : il faut expliquer un texte en affrontant courageusement ses difficultés, qui sont sa raison même.

- Le travail définitionnel est inégal d'une copie à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'une même copie. Par manque d'attention, très peu de candidats prennent la mesure de ce qu'implique l'expression "monde réel". En effet, le "monde" ne renvoie pas, dans le texte, au monde dit "matériel", à un univers indépendant de l'homme, mais à un ensemble de réalités, physiques et mentales, indissociables d'un sujet humain. Certains candidats font l'hypothèse d'une coïncidence de ce monde réel avec la nature, mais sans en dire davantage. De même, le terme "besoins" est souvent négligé par les candidats et hâtivement rapporté aux seuls besoins dits naturels, alors qu'il désignait la tension d'un être en situation, dans des circonstances précises, tension qui requiert les besoins autant que les désirs. Un candidat s'étonne alors de ce que "Rousseau n'évoque jamais les désirs mais toujours le besoin. Ce choix de vocabulaire est d'autant plus pertinent qu'il permet de saisir avec acuité la nature des aspirations humaines qui souvent ne sont pas saisis comme des désirs superflus mais bien comme des besoins impérieux".
- Dans une explication de texte, les distinctions conceptuelles doivent opérer pleinement. Elles supposent qu'un candidat s'inquiète de ce que l'auteur emploie tel terme et non un autre, même apparenté. Ainsi, affirmer, comme le fait Rousseau, que des maux sont "imaginaires" et que des biens "dans l'opinion", est-ce bien la même chose ? Certes, imagination et opinion renvoient à deux facultés ; mais l'opinion valorise ou dévalorise, par les jugements axiologiques qu'elle produit, les possibles que l'imagination dessine. Sans confondre l'imagination et l'opinion, Rousseau les articule puisque ces deux facultés distinctes opèrent de concert c'est dire si l'infinité des possibles imaginaires relayés par l'opinion engendre l'infinité des valeurs. De même, quelques candidats courageux essaient de distinguer les différentes significations de "la force", "les forces" et "à force".
- Les candidats doivent apprécier à sa juste mesure le statut de chaque élément du texte. Écrire que le deuxième paragraphe du texte ne comporte que des "illustrations" ou des "exemples" empêche de comprendre que ces références, tirées du bestiaire ou du bréviaire, précisent, amplifient et donnent à penser. Ni anodines ni redondantes, elles font partie intégrante de l'argumentation. En l'occurrence, rares sont les candidats exploitant suffisamment l'analogie de l'homme avec l'araignée. En effet, l'araignée tisse un toile aux formes régulières, perfection géométrique et mathématique ("le rayon", "la sphère", "le centre", le "milieu") qui prouve l'ordre des choses et l'harmonie du monde réel borné. Bientôt, par la disposition et l'étendue réglées de sa toile, l'araignée sent les vibrations de sa proie prisonnière. Naturellement, l'araignée se décentre puisqu'il faut bien manger. La toile est donc utile à sa conservation. Mais l'insecte, naturellement, s'en

revient bientôt en son centre. Ainsi, l'araignée ne s'écarte-t-elle jamais fondamentalement d'elle-même. C'est dire si l'animal, à sa place, jouissant avantageusement de l'ordre de son état, peut inspirer l'homme sage. Dans une bonne copie, un candidat écrit : "l'insecte est une figure de l'autarcie". Conscients de la valeur argumentative de la référence à l'ange rebelle, des candidats font l'effort de souligner que cette révolte, loin d'attester de la force de Lucifer, témoigne de sa démission et de sa fragilité puisque sa méchanceté procède d'une négation de sa condition première. En ceci, le diable, réfractaire à lui-même, est à plaindre plus qu'à craindre.

S'agissant du travail de problématisation, aucune problématique définitivement arrêtée par on ne sait quelle autorité académique n'est attendue a priori des candidats. Le jury insiste sur ce point : un problème n'est pas un sésame, prélevé d'une œuvre ou importé d'un cours, qui ouvrirait magiquement à la compréhension du texte, sans quoi la liberté de penser des candidats serait niée ; et la richesse du texte, occultée. Dès lors, le jury est ouvert à toute problématique témoignant d'une lecture attentive et réfléchie du texte. On distinguera trois types de copies : celles dans lesquelles aucune problématique n'est proposée, distincte de la thèse ; les copies dans lesquelles un questionnement se dessine mais s'essouffle; les copies dans lesquelles une question centrale dynamise l'explication par des retours fréquents, au fil soutenu des analyses, au problème dont il est question. Ainsi, un candidat, avisé de l'écart entre le début et la fin du texte, se demande si le mal existe encore s'il est supportable et réductible par l'exercice d'une sagesse. Un autre candidat s'interroge : à quoi bon des "facultés" humaines, si elles conduisent à la dénaturation de l'homme ? Pareillement, certains candidats interrogent le pessimisme supposé de Rousseau et rapportent leur lecture du texte à l'idée d'un progrès moral sous-jacent, ce qui permet d'échapper à une approche nostalgique, sur fond d'innocence et d'état de nature définitivement perdus.

Un partage qui s'exerce

L'exercice de l'explication obéit à des règles précises, qui guident les lectures successives du texte puis la compréhension, analytique comme synthétique, qui restaure l'argumentation de l'auteur dans ses pleins droits. Ainsi, un auteur chemine selon l'ordre de ses raisons et l'explication doit se régler sur ce cheminement pour le restituer et, surtout, le transmettre. En ce sens, les membres du jury, qui ne demandent qu'à être intéressés, sont toujours, un peu, les élèves exigeants des candidats qu'ils évaluent. Comment faciliter cette transmission ? D'abord en introduisant - sérieusement et loyalement - le texte. Contextualiser opportunément l'extrait, identifier l'objet du texte, formuler la thèse qui le charpente, restituer dynamiquement les moments solidaires d'une réflexion vivante, sans jamais perdre de vue le problème que le texte affronte, tout cela, a minima, participe d'un travail de réflexion qui doit commencer dès la première ligne de l'introduction. Ensuite, vient le développement, qui se règle, sauf exception motivée, sur l'ordre linéaire du texte. A l'intérieur de chaque moment du développement, il n'est, en outre, jamais inutile d'énoncer, au préalable, l'idée qui sera expliquée et de la rappeler sous forme de bilan, une fois l'explication produite, avant qu'une transition logique ne prenne le relais pour assurer la liaison dynamique avec le moment suivant. Ces précautions témoignent d'un souci d'être compris et suivi, au plus près des missions d'un futur enseignant. Enfin, il faut conclure, non pas seulement pour s'assurer que la boucle est bouclée, mais pour montrer, entre autres possibilités, qu'avec ce texte commence, se poursuit ou se clôt un héritage dont chaque lecteur du texte est le dépositaire. Pour que ces règles élémentaires, très sommairement rappelées, deviennent de bons automatismes, il faut s'exercer dans la durée, en prenant l'habitude de ces corps à corps soutenus avec des textes philosophiques stimulants, que ce soit à la faveur d'une lecture serrée, conduite avec obstination, crayon en main, ou dans le cadre des entraînements, réguliers et efficaces, que proposent tous les enseignants qui se dévouent, dans les universités comme dans les classes préparatoires, à la réussite de leurs étudiants.

D'où un troisième conseil à destination des futurs candidats : il faut expliquer un texte en mobilisant les bonnes habitudes acquises tout au long d'un cursus secondaire et supérieur formateurs.

- Le jury regrette que la fin du texte soit si peu et si mal expliquée, la plupart des candidats ayant mal géré, à l'évidence, le temps imparti. Le début et milieu du texte sont alors survalorisés, au détriment des deux derniers paragraphes, pourtant décisifs. Ces déséquilibres affectent gravement l'explication.
- Des candidats, heureusement minoritaires, font le choix de rédiger l'introduction en dernier, d'où des introductions bâclées, voire indigentes. Si une entière liberté est laissée aux candidats dans l'organisation de leur travail, le jury recommande surtout d'en sécuriser les étapes – chacun trouvant pour ce faire la manière la mieux ajustée. Pour ne pas jouer avec le feu, il apparaît prudent de rédiger l'introduction en premier.
- Quand elle est présente, l'amorce introductive est souvent maladroite ou trop longue. Le jury valorise les contextualisations, précises et concises, qui permettent d'entrer, sans atermoiements, dans le vif du sujet. Ainsi, un candidat écrit : "Dans son ouvrage Émile ou de l'éducation, Rousseau expose les étapes successives de l'éducation du personnage fictif qui donne son nom au livre, et présente, ce faisant, ce qu'il entend être un modèle de pédagogie. Émile, de sa naissance à l'âge adulte, fera donc l'objet d'une attention et d'une prise en charge pédagogique exigeante qui relève d'une éducation, au sens fort du terme : il ne s'agit pas simplement de satisfaire ses besoins ou de lui fournir une instruction théorique, mais de lui apprendre la vie bonne. C'est dans le cadre de ce souci éthique fondamental que se situe le présent extrait". En revanche, le jury n'est guère sensible aux premières lignes expéditives d'une autre introduction : "On ne présente plus l'auteur Jean-Jacques Rousseau ni son Émile qui s'inscrivent si adéquatement dans le projet des Lumières et inspirent aujourd'hui encore nos pédagogues".
- L'annonce du plan ou axe du texte donne rarement satisfaction. Disons-le sans détour, le jury s'agace du peu de soin accordé à la mise en évidence de la structure argumentative du texte : les "d'abord", "ensuite", "enfin", "dans une premier temps", "dans un deuxième temps" se succèdent invariablement, sans qu'aucune transition logique, digne de ce nom, ne vienne articuler les différents moments du texte. Ces découpages à courte vue tronçonnent l'argumentation de Rousseau et dévitalisent le texte.
- L'évaluation d'une copie est toujours impactée si son auteur malmène l'orthographe, la ponctuation, l'écriture et la présentation. En l'espèce, le jury différencie les négligences marginales qu'un stress compréhensible explique de celles qui signent un mépris affiché des règles. Rappelons, pêle-mêle, que les participes passés s'accordent, que les accents ne sont pas optionnels, que les termes étrangers (notamment grecs et latins) et les titres d'œuvre se soulignent, d'un trait net, tracé à la règle, l'usage des guillemets étant proscrit, et que le recours à des titres ou à des numéros de parties est strictement interdit. Quant aux aliénas, ils doivent être légèrement décalés par rapport à la marge pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté possible.

Ces considérations générales faites, entrons dans le détail du texte pour en souligner le mouvement et la singularité.

II / Le texte

De quoi s'agit-il?

Dans ce texte extrait du Livre II de l'Émile ou De l'éducation (1762), Rousseau interroge, dans une perspective morale, les conditions de possibilité d'un bonheur effectif sur terre, nonobstant les peines véritables dont les hommes souffrent. Le bonheur, le mal et la finitude sont donc les objets principaux du texte.

Que veut démontrer Rousseau, de la première à la dernière ligne du texte ? Essentiellement ceci : si l'existence humaine est exposée au malheur et à la méchanceté, le bonheur et la bonté restent néanmoins possibles grâce à un effort de sagesse - et ce, dès maintenant, sans qu'il y ait besoin d'attendre le paradis fermement espéré qui nous dédommagera des injustices subies.

La démonstration de cette thèse s'organise en trois moments : dès lors qu'il imagine et juge, l'homme est malheureux en raison de sa faiblesse instituée (de "Le monde réel a ses bornes..." à "... si votre orgueil s'étend plus qu'elles.") ; dès lors, pour être heureux, l'homme doit rester au plus près de sa condition première, ce qui a pour conséquence de le rendre bon (de "Mesurons le rayon de notre sphère..." à "où serait pour lui l'avantage d'être méchant ?") ; or, cela suppose une authentique sagesse qui, rapportant la souffrance à un au-delà consolant, rend cette souffrance non seulement supportable mais instructive (de "Si nous étions immortels..." à "...que nous n'en aurions à les supporter.").

Rousseau affronte un problème décisif : en quoi l'existence du mal, née de la finitude humaine, est-elle une épreuve, c'est-à-dire un obstacle douloureux qui élève et grandit ? Autrement dit, l'expérience de la souffrance peut-elle fonder une sagesse par laquelle un homme se réalise authentiquement ? Mais, dans ce cas, si cette épreuve appelle un recentrement sur soi, promesse d'une intégrité reconquise, ce recentrement n'est-il pas plus solitaire que solidaire, laissant peu de place à une sociabilité heureuse ?

Premier moment

Rousseau veut caractériser la différence entre le monde réel et le monde imaginaire. Le monde réel résulte d'une adaptation réglée qui sollicite les besoins autant que les facultés. Principe de réalité indissociable de l'expérience d'un sujet humain qui sent, éprouve et agit, le monde réel est le monde des êtres en ordre, d'où son caractère borné, sa limitation. En effet, la nature dispose, comme il faut et à l'équilibre, les choses et les êtres. A l'intérieur de ce monde réel, un certain apprentissage est possible mais il reste limité aux activités que requiert une constitution simple et droite. A l'inverse du monde réel, "le monde imaginaire" est "infini", sans limites. Faculté des possibles, l'imagination permet à l'homme de se détourner de la place que la nature lui assigne et de devenir autre que ce qu'il est, ce qui l'ouvre à l'historicité. Pour cette raison, s'appuyant sur L'institution imaginaire de la société de Cornélius Castoriadis, un candidat choisit de nommer cette faculté des possibles "l'imaginaire" plutôt que "l'imagination": "notre imaginaire, c'est tout ce qui échappe au réel et nous éloigne de la nature". D'autres candidats rapprochent le monde imaginaire de la perfectibilité sans toutefois préciser que cette faculté opère déjà à l'intérieur du monde réel puisqu'elle permet opportunément, n'ayant aucun contenu propre, aux autres facultés d'éclore, en fonction des circonstances, le temps venu. En intercalant du possible entre l'homme et le monde et, in fine, entre l'homme et lui-même, l'existence du monde imaginaire est donc la marque de la liberté. Institué, il ne concerne déjà plus "l'homme de la nature" mais "l'homme de l'homme", pour reprendre deux expressions chères à Rousseau.

Du monde imaginaire "naissent toutes les peines qui nous rendent vraiment malheureux", sauf ("ôtez", que certains candidats ne comprennent pas) deux peines: "les douleurs du corps" et "les remords de la conscience". Les douleurs du corps (les maladies, essentiellement) sont causées par une perte de la bonne "santé". Quant aux remords de la conscience, ils renvoient au sentiment douloureux d'avoir mal agi, par opposition au "bon témoignage de soi". Certains candidats assimilent ce dernier à la bonne réputation, ce que la lettre du texte n'autorisait pas. D'autres candidats, intuitifs, voient qu'avec le bon témoignage de soi, l'homme, par sa bonté naturelle, adhère immédiatement à l'ordre de la nature, en dehors de toute morale constituée ou de toute pensée discursive. Le réalisme moral de Rousseau rend alors possible un contentement de soi. S'il n'est pas sans lien avec l'amour de soi, il ne lui est pourtant pas équivalent. Dans l'expérience de la maladie ou de la mauvaise conscience, la perte d'une intégrité (du latin integritas, "le fait d'être entier") se fait sentir douloureusement, sans artifices possibles. Quant à "la force", troisième bien cité par Rousseau, c'est une puissance psycho-physique donnée par la nature, une énergie au service la conservation dont la santé et le bon témoignage de soi sont les moyens. De rares candidats notent qu'à cette force ne correspond, dans le premier paragraphe du texte, aucun mal opposé, comme si Rousseau ne pouvait envisager la perte absolue de ce don naturel, qui rend l'homme fort, originellement.

Ces exceptions rappelées, Rousseau assigne une cause fondamentale à l'existence du mal : l'opinion. A tort, certains candidats avancent que l'opinion, c'est l'opinion des autres, voire l'opinion publique, dans une société donnée. Or, au sens premier du terme, l'opinion est la faculté d'opiner, c'est-à-dire de former des jugements, actes de pensée qui affirment, nient ou posent des valeurs. Comment articuler imagination et opinion ? L'homme se représente des possibles qu'il juge bons ou mauvais. Désormais, parce qu'il croit en l'existence de maux imaginaires, que l'opinion consacre, l'homme n'est plus ce qu'il était : il souffre artificiellement, en éprouvant des peines (du latin poena, "punition") artificielles, peines nées du développement circonstancié des certaines facultés virtuelles devenues effectives. Pour réduire cet écart douloureux entre le monde réel et le monde imaginaire, l'homme doit donc rétrécir le monde imaginaire, le rendre plus étroit, diminué dans son ampleur, à défaut de pouvoir être supprimé. Mais, "dira-t-on", qu'il faille rétrécir le monde imaginaire, voilà un lieu commun de la philosophie, dans sa lutte contre les erreurs et les illusions ! Rousseau précise alors l'originalité de sa démarche : la réduction du monde imaginaire ne se justifie pas par l'amour de la vérité mais par l'amour de l'ordre, en vue du bonheur et du bien. Car "c'est uniquement de la pratique qu'il s'agit" et non de théorie, même morale.

Toutefois, l'homme n'est-il pas trop, fondamentalement et intrinsèquement, trop faible pour parvenir à réduire les peines qui le rendent vraiment malheureux ?

Rousseau examine l'objection d'une faiblesse ontologique des hommes, qui serait opposable à l'édification d'un bonheur terrestre. A rebours des croyances et des habitudes langagières, Rousseau établit que la faiblesse des hommes, bien que réelle, n'est pas l'indice d'une impuissance ontologique, originellement inscrite au cœur de la condition humaine. En se démarquant du dogme du péché originel, Rousseau privilégie une conception dynamique : la faiblesse est un "rapport", une relation entre plusieurs réalités ou une comparaison entre deux grandeurs. Souvent, les candidats privilégient la comparaison : on est toujours le faible d'un fort. Or, souligne un candidat, l'auteur va plus loin : "Rousseau n'entend pas la force comme une qualité relative que l'on pourrait déterminer par la confrontation de deux êtres distincts mais comme un rapport au sein même de chaque être". Relation interne, rapport de soi à soi, voilà qui permet de comprendre l'articulation de la "force" aux "besoins". Que des hommes et des animaux aient des besoins et que ces besoins puissent être satisfaits grâce à la force psychophysique dont la nature les dote, les candidats, dans leur grande majorité, l'expliquent convenablement à la condition de souligner la simplicité, sans division, et la pureté, sans mélange, du contentement qui en découle. En revanche, les candidats n'expliquent pas toujours avec justesse en quoi "les besoins passent la force". Évidemment, "passer" ne signifie pas "passer par"

mais "franchir", "aller au-delà". Désirer au-delà du nécessaire, telle est l'extrême faiblesse de tous les êtres vivant au-dessus de leur condition première. Rattachée aux puissances infinies de l'imagination et aux valeurs foisonnantes de l'opinion, cette faiblesse est une création humaine puisque le monde réel, en vertu de son ordre, ne saurait la causer. Pour cette raison, la faiblesse procède de l'orgueil, entendu par Rousseau comme volonté de "s'élever au-dessus" de soi-même et, conséquemment, comme amour-propre. Car avant de dominer les autres, l'orgueilleux se surplombe en désertant la place qui le rendait égal à lui-même. En définitive, la faiblesse, c'est l'égalité interne perdue et l'homme qui prend la place de la nature, la place des choses.

Deuxième moment

Dès lors, pour revenir à soi, il faut, écrit Rousseau, que l'homme reste "au centre" et se suffise à lui-même. D'où une injonction et une première règle : "mesurons le rayon de notre sphère", adhérons à nous-mêmes, loin de toute contradiction ou scission interne, de toute intériorité tourmentée. Au débordement d'être de l'homme qui s'oublie doit succéder un jugement, une réévaluation, une cartographie des positions successives que l'homme occupe, quand il passe d'un ordre à l'ordre, de l'existence la plus authentique à la moins inauthentique. Certes, l'homme recentré continue d'imaginer mais la connaissance qu'il acquiert de lui-même, en étant attentif aux valeurs que son opinion produit, diminue sa faiblesse, qui ne se fait alors plus sentir. Affaiblir la faiblesse, tel est le moyen de rester soi-même. L'implicite est massif : l'homme se perd mais il peut se retrouver, la dénaturation provoquant un sursaut salutaire, une reprise. Ce sursaut relève d'une éducation consistant à préserver l'homme des altérations préjudiciables et des perversions (du latin pervertere, "renverser complétement") découlant de sa liberté. Tant que l'homme est assuré d'un développement de ses facultés conforme à la nature, il dépend d'une éducation de la nature : la nature guide les hommes et ses facultés sont déterminées par ses besoins. En revanche, lorsque ce développement prend une direction qui cesse d'être conforme à la nature, un nouveau type d'éducation s'impose, qui ordonnera le nouvel état d'abord désordonné dans lequel l'homme vit quand il s'écarte de sa condition première : une éducation de l'homme. En se gardant bien de conclure que l'homme, pour se retrouver, doit se faire animal ou retourner à un état de nature par ailleurs hypothétique, un candidat relie le texte de Rousseau à l'Odyssée de Homère : "Ulysse retourne à Ithaque car c'est sa place, son lieu naturel", la référence à Aristote affleurant.

Mais pourquoi l'homme brise-t-il, si facilement et si souvent, l'harmonieuse intégrité de son être originel ?

Rousseau démontre que "seul" l'homme, contrairement aux animaux, a des facultés "superflues". En effet, les facultés (entendues, ici, comme ce qui donne des pouvoirs à un être) ne manquent ni aux hommes ni aux animaux, à cette différence près que les facultés des animaux sont "exactement" ajustées et proportionnées à la conservation. Même exposé à la variation et aux circonstances, l'animalité, à l'inverse de l'humanité, est toujours convenance. Si certains candidats, pour rendre compte de cette disproportion spécifiquement humaine, évoquent les désirs non naturels ou le luxe, ils oublient, toutefois, de rappeler que "superflu" (du latin superfluus, "débordant") signifie "de trop". En effet, l'imagination étend au-delà du monde réel les visées illimitées d'un sujet jeté hors de lui-même et l'opinion les valorise. Il faut alors que de nouvelles facultés soient sollicitées et que le pouvoir s'étende pour que les fins artificielles désirées se réalisent. Désirer, pour l'homme, c'est espérer dans le désordre, à contre-courant du monde réel, en ne tenant plus compte des choses, telles qu'elle sont. Cette présence du superflu, ajoute Rousseau, est "l'instrument de notre misère", son vecteur fondamental. Faut-il distinguer la misère de la faiblesse ? Oui, puisque la misère découle de la faiblesse. Quelques candidats rattachent alors, avec minutie, cette misère au "surplus". Certes, le terme "surplus" signifie "ce qui excède la quantité fixée" et s'apparente à "superflu"; mais le surplus désigne aussi, en économie, un "excèdent de l'offre par rapport à la demande, ce qui entraîne une baisse des prix".

Le surplus est un excès imparfaitement résorbé. Là où l'homme très faible n'a jamais l'assurance de pouvoir réaliser ses désirs, l'homme misérable, plus encore, réalise ses désirs en pure perte puisque ces désirs l'éloignent de sa condition, le rendent inauthentique. Contenté, l'homme n'en reste pas moins aliéné, étranger à lui-même. A gagner sa nouvelle vie, il perd sa vraie nature, ce qui conduit Rousseau à affirmer que "dans tous les pays, les bras d'un homme valent plus que sa subsistance".

A cet égard, la référence explicite de Rousseau à Favorin, référence inégalement exploitée mais que certains candidats relient opportunément à Pascal ("Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre, et nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais."), permet d'appréhender un paradoxe : le meilleur moyen de rester humain, c'est de se soustraire à l'exploitation outrancière de ses propres facultés. En effet, "à force de nous travailler pour augmenter notre bonheur", "nous le changeons en misère". Il faut relever, ici, la tournure pronominale, "se travailler" signifiant "être soumis à différentes actions pour être modifié, façonné", modification qu'assure précisément la culture, processus par lequel un homme s'arrache à ses déterminations premières. Ce nouvel effort soutenu pour réaliser des possibles imaginaires éloigne l'homme de lui-même. La culture est une trahison.

Cette trahison est d'autant plus grave qu'elle a des conséquences morales. Peu de candidats le relèvent, à ce stade de leur explication. En effet, Rousseau ne déplore pas seulement la perte du bonheur humain ; il s'alarme des conséquences qui en découlent puisqu'un homme malheureux perd son innocence, devient méchant. En effet, le mal commis, que la culture alimente, est une ressource inépuisable. Mise au service de la démesure, la méchanceté permet à l'homme de s'assurer de nouvelles positions. Par là, disparaît l'égalité fondamentale - interne avant que d'être externe - par laquelle un individu coïncide totalement avec lui-même. Lorsque les candidats appréhendent ce lien de cause à effet entre le malheur et la méchanceté, leurs analyses mettent à jour la singularité du texte de Rousseau : l'injustice relève d'abord d'un rapport déréglé de soi-même à soi-même. Dès lors, pour faire obstacle à la méchanceté, il faut "compter" le "superflu pour rien", le dévaloriser et le désacraliser. Telle est la deuxième règle que Rousseau formule.

Hélas, seul un homme "assez sage" y parviendrait et l'homme misérable est rarement sage. Dès lors, faut-il désespérer ?

Troisième moment

Rousseau engage une réflexion sur l'immortalité, stratégie étonnante qui laisse bien des candidats de marbre. En effet, pourquoi, à ce stade déjà bien avancé de l'argumentation, de telles considérations sur l'immortalité? Essentiellement pour ne pas prêter le flanc à ceux qui déduiraient de l'existence de la faiblesse et de la misère humaine l'impossibilité radicale d'accéder au bonheur, donc d'être bon. Quelles perspectives de salut envisager alors?

La première : être immortel sur terre, disposer d'un temps infini durant lequel l'homme finira bien par trouver une solution à ses malheurs. Rousseau balaye cet attentisme puisque l'immortalité sur terre rendrait les "rigueurs du sort" et "les injustices des hommes" sempiternelles. Cette référence au "sort" et aux "injustices" assigne au malheur humain deux causes distinctes : des causes internes, qui dépendent des hommes, et des causes externes, qui n'en dépendent pas. Cette précision est fondamentale puisqu'un homme, même heureux et bon, reste exposé à ces obstacles inévitables que sont la malchance et la méchanceté des autres. En ceci, l'homme réconcilié, qui se suffit à lui-même et ne perd pas de vue sa condition première, est bien mal récompensé sur cette terre ! Car Rousseau, à aucun moment du texte, n'envisage que certains maux puissent disparaître avec le temps - c'est pourquoi, précisément, la vie est dure. En conséquence, l'extension infinie de la durée de la vie entraînant l'extension infinie de sa dureté, ce serait une folie d'imaginer que l'immortalité terrestre, "présent" ou cadeau empoisonné, puisse sauver les hommes. A ne plus mourir, nous perdrions beaucoup, le malheur s'ajoutant au

malheur. De misérables nous deviendrons alors "très misérable". Rares sont les candidats qui exploitent la seconde note du texte. Elle fait, pourtant, partie intégrante du texte et rappelle que seul un homme réfléchi comprend réellement qu'il n'y aurait aucun bénéfice à retirer d'une disparition fantasmée, imaginaire, de la mort : attendre, dans une vie sans fin, que le malheur passe reviendrait à désinvestir le présent, à différer "l'application pratique" à laquelle Rousseau s'attache.

Partant, sur la base d'une religion naturelle, que des candidats rapprochent à raison du Livre V de l'Émile et, plus précisément, de la confession du vicaire savoyard, il faut "espérer qu'on ne vivra pas toujours, et qu'une "meilleure vie", "riche de biens d'un plus grand prix, finira les peines de celle-ci". Que gagne-t-on à passer de l'immortalité terrestre à l'immortalité céleste ? Certains candidats émettent une hypothèse tout à fait recevable : avec l'immoralité céleste, la justice divine triomphe, les derniers devenant les premiers. Aussi "la nécessité de mourir" ouvret-elle sur au-delà bienheureux compensatoire. Voilà, rappelle un candidat, qui permet à Rousseau de se démarquer d'une conception matérialiste, notamment épicurienne, de la mort, conception selon laquelle l'âme ne saurait survivre au corps. Mais des candidats plus attentifs à la cohérence du texte, à sa logique interne, notent que la vie meilleure n'est pas seulement la vie expurgée de ses injustices ; elle est aussi (et surtout) plénitude retrouvée, adhésion à l'ordre, jouissance (entendue comme à "usage d'un bien") supraterrestre qui naît de l'absence de toute faiblesse, de toute misère. Dès lors, l'espérance en une vie supraterrestre commande d'agir sur terre pour initier cette réconciliation - nécessairement imparfaite "sur cette terre" - de l'homme avec lui-même. La "consolation", soulagement apporté au malheur, suppose donc une énergie nouvellement déployée, tension grâce à laquelle un sujet investit différemment sa puissance de penser (puisqu'il faut penser pour "mesurer" notre sphère et "compter" le superflu "pour rien") et mobilise autrement son imagination (puisqu'il faut imaginer pour espérer). L'homme progresse et un nouvel ordre succède au désordre provoqué par la dénaturation. Dans une bonne copie, un candidat crédite Rousseau d'une authentique considération pour ce progrès qui découle d'un usage approprié de ses facultés : "à force pour l'homme de ne pas méconnaître sa nature et d'espérer, l'existence du mal n'est plus une raison suffisante pour ne pas travailler au bonheur et à la bonté". Par conséquent, écrit un autre candidat, "l'excès de puissance propre à l'homme peut trouver, sans préjudices, à s'accomplir dans la sagesse, en quoi Rousseau évite l'écueil de faire de la réduction de la vie humaine à la vie animale la condition du bonheur".

Reste à préciser en quoi consiste cette sagesse ajustée aux choses de la vie. Pour ce faire, Rousseau s'attarde sur trois manières, typiques, d'assumer - ou non - une responsabilité humaine, d'exercer - ou non - un métier d'homme. D'abord, "l'ignorant": il "ne prévoit rien", n'imagine rien et ne se préoccupe pas de la mort, encore moins de transcendance. Toutefois, ajoute Rousseau, cet ignorant "sent peu le prix de la vie", une vie qu'on devine un peu fade, sans relief. Ensuite, "l'homme éclairé" : il "voit des biens d'un plus grand prix" et évalue son existence terrestre à l'aune d'un au-delà céleste qu'il "préfère" sans hésiter, la considérant comme "meilleure". Cet "homme éclairé" est-il de ceux "qui réfléchissent" ? Assurément. Rapportée à l'économie générale du texte, cette figure devient centrale. La vie meilleure commence avec la sagesse lucide qui neutralise le superflu et le surplus, d'où, font remarquer plusieurs candidats, l'optimisme de Rousseau. Ainsi, l'assurance de mourir "une fois" (point trop n'en faut) assure au sage que les efforts à consentir ne sont pas aussi coûteux qu'il pourrait l'imaginer. Il s'agit seulement d'évaluer et de payer le juste prix de cette vie. A tort, quelques candidats évoquent une "réhabilitation de la faiblesse" ou une "apologie de la faiblesse". Il n'en est rien car l'homme, pour être heureux, doit être fort, d'une force décuplée qui lui permet de s'arracher à l'orgueil, force non plus tirée de la nature mais de lui-même. Reste la troisième figure, "la fausse sagesse", que peu de candidats explorent : pire que l'ignorance, elle consiste à méditer sur la mort mais en la considérant comme un néant ultime. Dans ce cas, l'homme prend conscience de sa finitude mais n'en fait rien, pétrifié par l'angoisse ou figé par l'ennui.

Mais comment articuler la vraie sagesse, à présent repérée et décrite, au maux, non imaginaires, qui ne relèvent pas de l'opinion et qui nous rendent vraiment malheureux ?

Le dernier paragraphe est occulté par la quasi totalité des candidats. Pourtant, jusqu'au bout, Rousseau bataille pour que le bonheur et la bonté ne soient ni des mots vides ni des vœux pieux. Rousseau rappelle d'abord que "nos maux moraux sont tous dans l'opinion" puisqu'ils relèvent de la faculté d'opiner, de juger. Sauf "le crime", dont les remords de la conscience sont la conséquence. Le jury regrette que le "crime" soit si souvent ramené au meurtre (dont un homme, par ailleurs, ne peut être que la victime, jamais l'auteur, ce qui constitue un contre-sens fâcheux) alors que le terme signifie "infraction punie d'une peine qui afflige", peine bien plus large, chez Rousseau, que celle prévue par le législateur puisque les remords de la conscience rattrapent toujours celui qui commet le mal, qu'il tue ou non. Or, ajoute Rousseau, le crime "dépend de nous". Cette dernière affirmation, ramassée, est lourde de conséquences : si nous ne sommes pas à l'abri des méchants, qui injustement nous font souffrir, nous pouvons, en revanche, travailler à être moins méchants. Or, cela revient, par un surcroît de sagesse qui n'est jamais un surplus inutile, à diminuer l'orgueil qui nous tient incessamment à distance de nous-mêmes puis des autres. Il faut donc apprendre à s'ordonner ("à resserrer son existence au-dedans de soi", écrit Rousseau dans Les rêveries du promeneur solitaire). Tâche difficile mais réalisable, sans nostalgie aucune du paradis perdu. Reste à examiner les "maux physiques" et s'assurer qu'ils ne menacent pas la sagesse dynamique qui recentre. Or, ces maux "se détruisent" (ils disparaissent, notamment avec la santé recouvrée) ou "nous détruisent" (ils nous font disparaître, notamment avec la maladie aggravée), de sorte que "le temps" ou "la mort" sont nos remèdes. Rousseau exprime, ici, sa méfiance à l'égard d'une médecine qui infantiliserait les hommes malades, comme si la maladie, devenue scandaleuse, ne révélait plus de l'ordre des choses : "nous nous plus de tourment pour guérir nos maladie que nous n'en aurions à les supporter".

Par conséquent, il faut savoir "moins souffrir", autrement dit apprendre à contenir les maux qui nous affectent. Cette logique du moindre mal, rapportée à l'existence des maladies mais également étendue aux injustices commises, permet de saisir toute l'originalité du texte de Rousseau : en intensifiant la compréhension de sa finitude, l'homme découvre que sa souffrance l'élève et, en définitive, l'éduque. Dès lors, le malheur éprouvé incite l'homme non plus à se plaindre mais à investir sa finitude, à se construire à partir d'elle pour progresser, à hauteur d'homme, du mieux qu'il le peut. Dans une copie, maladroite mais imprégnée du texte, tâtonnante mais courageuse, un candidat souligne que la vertu consiste "à vivre avec ses maux, les accepter étant ce qu'il y encore de plus intelligent pour accepter sa condition proprement humaine". A cette condition, certaines expériences douloureuses sont fécondes et la souffrance devient une leçon, ce qui permet à Rousseau de soustraire le mal commis à la liste, possiblement décourageante des maux contre lesquels l'homme ne peut rien faire.

Et après?

Pour autant, la sagesse que Rousseau préconise est-elle suffisante pour pacifier les relations que l'homme entretient avec les autres, dès lors qu'il vit en société ? C'est tout l'enjeu de ce texte qui ne résout que provisoirement la question du mal : "Nous étions faits pour être des hommes, les lois de la société nous ont replongé dans l'enfance" (Émile, II). Car l'éducation, grâce à laquelle un homme se réinvente sans se trahir, n'est pas seulement l'éducation d'un homme mais aussi l'éducation parmi les hommes, des hommes qui vivent ensemble, inégalement heureux, inégalement, inégalement sages. Ainsi, un candidat, dans sa conclusion, écrit : "un homme vivant heureux vit bon. Le bonheur a donc une dimension essentiellement morale qui rend la réflexion sur les moyens d'y parvenir essentielle non seulement pour soi, mais pour tous." Pour Rousseau, en effet, cette éducation pour tous est indissociable du progrès humain. Car il s'agit d'être bon, mais au service de tous, dans une cité ordonnée. La suite du livre II de l'Émile s'attache à définir cette troisième règle à laquelle tout homme doit se conformer pour réaliser sa

pleine humanité : partager la sagesse, étendre au commun, pour la métamorphoser et l'articuler à la raison, l'égalité.

ÉPREUVES D'ADMISSION

PREMIÈRE ÉPREUVE

Mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours

Rapport établi par Mmes Anissa Castel-Bouchouchi et Nathalie Simondon, à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Épreuve de mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance

de cours. »

Durée de la préparation : 5 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes

maximum). Coefficient : 2.

Accès à la bibliothèque du concours : autorisé.

Choix du sujet à indiquer aux appariteurs à la fin du premier quart d'heure de la préparation.

Composition de la commission: Mmes et Mrs Céline Acker, Jean-Paul Amann, Isabelle Bardou, Pascal Blanchard (Président de commission), Delphine Bellis, Philippe Cabestan, Anissa Castel-Bouchouchi (Présidente de commission), Arielle Castellan, Nathalie Cléret, Alain Duvillier, Nathalie Eberhardt, Nicolas Gerboulet, Etienne Gruillot, Céline Hervet, Denis Kermen, Marie-Laure Leroy, Hélène Machefert, Claire Marin, Jean-François Moriceau (Président de commission), Sophie Mouzard, Claire Pagès, François Pépin, Sophie Peytavin, Bernard Piettre, Alexis Pinchard, Simon Rochereau, Arnaud Saint Pol, Nathalie Simondon (Présidente de commission), Aurélie Suratteau (Présidente de commission), Frédéric Vengeon, France Vigot, Luc Vincenti (Président de commission).

Données statistiques

Nombre de candidats interrogés	246
Notes minimale / maximale	02 / 19
Moyenne des candidats présents (CAPES)	9,83
Ecart type	4,02

Moyenne des candidats admis (CAPES)	12,20
Ecart type	3,74
Moyenne des candidats présents (CAFEP)	9,06
Ecart type	3,75
Moyenne des candidats admis (CAPES- CAFEP)	12,53
Ecart type	2,60

Sujets proposés en 2018

Le sujet est présenté de la manière suivante :

« Comment traiteriez-vous ce sujet dans le cadre d'une leçon de philosophie en classe terminale ? »

« (...) Au choix : sujet 1 / sujet 2 »

(nb : les sujets sont formulés sous forme de question, de notion, ou de rapport de notions)

Sujet n° 1	Sujet n°2
Tout ordre est-il une violence déguisée?	L'art de persuader
Qui fait la loi ?	L'impossible
Le droit est-il facteur de paix ?	La reproduction
La raison peut-elle servir le mal ?	La fête
Qu'est-ce qu'une action politique ?	La contradiction
Les hommes sont-ils seulement le produit de leur culture ?	Le rationnel et le raisonnable
L'infinité de l'univers a-t-elle de quoi nous effrayer ?	La connaissance des principes
L'art est-il affaire d'apparence ?	Langage et logique

" Rien de ce qui est humain ne m'est étranger "	Dématérialiser
Qu'est-ce qui est naturel ?	Les intentions et les actes
Qu'est-ce qu'un consommateur ?	L'individu et l'espèce
Pourquoi faut-il être juste ?	Suspendre son jugement
Des lois justes suffisent-elles à assurer la justice ?	Organisme et milieu
Suis-je responsable de ce dont je n'ai pas conscience ?	Cause et condition
Y a-t-il un langage du corps ?	Le réalisme
Y a-t-il des sots métiers ?	Justice et égalité
Y a-t-il une enfance de l'humanité ?	Le droit au travail
Peut-on ne pas savoir ce que l'on fait ?	Le droit de résistance
L'art est-il un moyen de connaître ?	La vengeance
Le goût s'éduque-t-il ?	Règles sociales et loi morale
Qu'est-ce qui est respectable ?	Interprétation et création
L'esprit est-il une partie du corps ?	L'artiste et l'artisan
Pourquoi nous trompons-nous ?	Art et société
Y a-t-il un progrès du droit ?	Le vivant et l'expérimentation
Y a-t-il des principes de justice universels ?	Ici et maintenant
Qu'est-ce qu'un monstre?	L'honneur
A quelles conditions le vivant peut-il être objet de science?	Le réel et le matériel
Etre libre est-ce faire ce que l'on veut ?	La fonction et l'organe
Toute connaissance est-elle hypothétique ?	La maîtrise de soi
La matière n'est-elle qu'une idée ?	Echange et don
Peut-on être plus ou moins libre ?	L'indécidable
Le travail manuel est-il sans pensée ?	L'obéissance
Qu'est-ce qu'une erreur ?	Changer le monde
Faut-il s'aimer soi-même ?	L'erreur et la faute
Peut-on parler d'un progrès de la liberté ?	L'immortalité
La liberté se mérite-t-elle ?	Les vérités éternelles

Ne faire que son devoir	Hypothèse et vérité
Y a-t-il un devoir d'être heureux ?	Le désir et l'interdit
Avons-nous des devoirs envers la nature ?	Désir et réalité
Devoirs et passions	Pourquoi rechercher la vérité ?
Une morale sans obligation est-elle possible ?	Le temps perdu
Qui nous dicte nos devoirs ?	Existence et contingence
L'art parachève-t-il la nature ?	L'essence et l'existence
Faut-il toujours faire son devoir ?	Désir et langage
Y a-t-il un savoir de la justice ?	Le maître
Vivre et exister	L'intérêt est-il le principe de tout échange ?
De quoi les logiciens parlent-ils ?	Le temps libre
N'y a-t-il de vérités que scientifiques ?	La discipline
Qu'attendons-nous de la technique ?	Mentir
Y a-t-il une science politique ?	Penser et sentir
Le malheur est-il injuste ?	Penser et imaginer
Y a-t-il des contraintes légitimes ?	Conquérir
Qu'est-ce qui est réel ?	La légitime défense
Y a-t-il nécessairement du religieux dans l'art ?	Le sentiment
Connaissons-nous la réalité des choses ?	Ordre et liberté
Se cultiver, est-ce s'affranchir de son appartenance culturelle ?	Idée et réalité
L'œuvre d'art est-elle une marchandise ?	L'expérience de l'injustice
Peut-on comprendre le présent ?	Le sentiment du juste et de l'injuste
Une théorie peut-elle être vérifiée ?	L'ordre des choses
Qu'est-ce qu'un témoin ?	Les limites de la raison
Pourquoi la justice a-t-elle besoin d'institutions ?	L'identité
Le monde se réduit-il à ce que nous en voyons ?	Raison et dialogue
Gouverner, est-ce régner ?	L'ordre social
Y a-t-il des vérités en art ?	L'ouverture d'esprit

Peut-on vouloir ce qu'on ne désire pas ?	Les commencements
Tout vouloir	L'instruction est-elle facteur de moralité ?
La tolérance est-elle une vertu ?	Durer
La technique a-t-elle sa place en politique ?	L'impossible
Que veut dire : "le temps passe"?	Les valeurs universelles
Sommes-nous prisonniers du temps ?	Le bien et les biens
Faut-il rompre avec le passé ?	Prendre ses responsablités
Que percevons-nous d'autrui ?	Avoir du métier
Peut-on vivre sans peur ?	L'intuition intellectuelle
Servir, est-ce nécessairement renoncer à sa liberté ?	Liberté et sécurité
L'intelligence de la technique	Le libre échange
L'existence est-elle vaine ?	L'hospitalité
Le mal existe-t-il ?	Art et vérité
Que reste-t-il d'une existence ?	L'instrument
À quoi sert la technique ?	L'entendement et la volonté
La technique peut-elle se passer de la science ?	Le cerveau et la pensée
Le bonheur est-il une affaire privée ?	Les conditions d'existence
Un problème moral peut-il recevoir une solution certaine ?	Le droit et la loi
Qu'aime-t-on dans l'amour ?	La force du droit
Peut-on se passer de technique ?	Désir et ordre
Avons-nous des devoirs envers nous-mêmes ?	La main et l'esprit
L'amour peut-il être un devoir ?	La pluralité des religions
Y a-t-il une logique du désir ?	La bonne volonté
Le plaisir esthétique peut-il se partager ?	Les classes sociales
Tout futur est-il contingent?	Survivre
L'art peut-il se passer de règles ?	Le désir de savoir
La culture rend-elle plus humain ?	La marginalité
Tout s'en va-t-il avec le temps ?	Le plaisir esthétique

Sommes-nous dans le temps comme dans l'espace ?	Travail et nécessité
La perfection est-elle désirable?	Produire et créer
Une interprétation peut-elle prétendre à la vérité ?	Réussir sa vie
Le passé existe-t-il ?	Le travail unit-il ou sépare-t-il les hommes ?
Etre libre, est-ce pouvoir choisir ?	La réalité du temps
La beauté s'explique-t-elle ?	Le marché
A quoi reconnaît-on une attitude religieuse ?	Idéal et utopie
La liberté requiert-elle le libre échange ?	L'émancipation
Y a-t-il une méthode de l'interprétation ?	La création
Peut-on se prescrire une loi ?	Le génie
Etre bon juge	La rigueur
Qu'est ce qu'un esprit libre ?	La hiérarchie
Faut-il être pragmatique ?	Rire
Autrui est-il un autre moi-même ?	Le consentement
A quoi servent les théories ?	L'ennemi
Peut-on ignorer sa propre liberté ?	Se décider
L'irrationnel existe-t-il ?	L'instrument
Qu'est-ce qu'un monstre ?	Les vertus du commerce
Peut-on protéger les libertés sans les réduire ?	La voix de la raison
Toute relation humaine est-elle un échange ?	La haine de la raison
Peut-on tout donner ?	Le réel et l'imaginaire
Pourquoi les sociétés ont-elles besoin de lois ?	Contempler
Le réel est-il ce que nous expérimentons ?	Liberté et pouvoir
La morale a-t-elle sa place dans l'économie ?	L'amitié
Qui est libre ?	L'ordre social
Qu'est-ce qu'un tabou ?	L'universel
Le réel est-il objet d'interprétation ?	Le privé et le public
Quelle réalité l'art nous fait-il connaître ?	Religions et démocratie

La beauté nous rend-elle meilleurs ?	La force de l'esprit
Quelle réalité l'art nous fait-il connaître ?	L'amour et le respect
Tout peut-il être objet d'échange ?	L'autorité du droit
La vie sociale est-elle toujours conflictuelle ?	La réalité des idées
Pourquoi être moral ?	Les mathématiques parlent-elles du réel ?
La mauvaise volonté	Le réel est-il ce qui apparaît ?
Bêtise et méchanceté	Qu'est-ce que le présent ?
" Je ne l'ai pas fait exprès "	Le droit au bonheur
Y a-t-il une valeur de l'inutile ?	Prouver et éprouver
Que dois-je respecter en autrui?	Morale et liberté
Le réel est-il ce que nous percevons ?	La fidélité
Penser, est-ce calculer ?	Le beau geste
Peut-on connaître l'esprit ?	La ruse
Le propre du vivant est-il de tomber malade?	Langage et pensée
A quoi reconnaît-on qu'une expérience est scientifique ?	Le moindre mal
Qu'est-ce qu'un animal ?	La réalité des phénomènes
L'échange économique fonde-t-il la société humaine ?	Le chef-d'œuvre
L'artiste est-il souverain ?	L'erreur
Qui peut avoir des droits ?	Observer et interpréter
Qu'est-ce qui fait changer les sociétés ?	L'objectivité
Pourquoi chercher à se distinguer ?	Tradition et liberté
La politique est-elle un art ?	L'épreuve du réel
Pourquoi respecter le droit ?	La santé
Qu'est-ce qu'une preuve ?	Individu et société
La société est-elle un organisme ?	Montrer et démontrer
Qu'est-ce qu'un public ?	" Les faits sont là "
Est-il vrai que les animaux ne pensent pas ?	La lettre et l'esprit
Tout ce qui est naturel est-il normal ?	La culture technique

Qu'est-ce qu'être malade ?	Les droits de l'individu
Les êtres vivants sont-ils des machines ?	Le sens caché
La technique accroît-elle notre liberté ?	La foi
Comment comprendre les faits sociaux ?	Le bonheur et la technique.
A-t-on besoin d'experts ?	Le mensonge
Peut-on parler d'une religion de l'humanité ?	Le goût des autres
Connaît-on la vie ou le vivant ?	La mémoire collective
Le réel n'est-il qu'un ensemble de contraintes ?	Le savoir-faire.
Le mensonge peut-il être au service de la vérité ?	" Tradition n'est pas raison "
Qu'est-ce qui fait l'unité d'un organisme ?	Le beau et l'agréable
N'y a-t-il de vérité que vérifiable ?	L'originalité
La technique nous oppose-t-elle à la nature ?	Histoire individuelle et histoire collective
La science peut-elle se passer de l'idée de finalité ?	L'imitation
Y a-t-il des vérités indémontrables ?	Rêver
Démontrer et argumenter	Le tribunal de l'histoire
Peut-on tout analyser ?	La réfutation
Faut-il se ressembler pour former une société ?	Un artiste doit-il être original ?
L'évidence	Qu'est-ce qu'un homme juste ?
L'étude de l'histoire conduit-elle à désespérer de l'homme ?	L'occasion
Qu'est-ce qu'une méthode ?	L'efficacité.
Une vérité peut-elle être indicible ?	La promesse
La vérité est-elle une ?	L'indémontrable
L'artiste est-il un travailleur ?	L'art de juger
Les progrès techniques constituent-ils des progrès de civilisation ?	Le malentendu
Qu'est-ce que vivre bien ?	La conviction
L'art éduque-t-il la perception ?	L'amitié
Qu'est-ce qu'un problème ?	Le droit de propriété
Travailler, est-ce faire œuvre ?	La plaisanterie

La cohérence logique est-elle une condition suffisante de la démonstration ?	Faire l'histoire
Y a-t-il des vérités morales ?	Le besoin de théorie
Que devons-nous à autrui ?	L'intimité
Qu'est-ce qui fait l'unité d'une science ?	La folie
Le rôle des théories est-il d'expliquer ou de décrire ?	Le reconnaissance
Les vérités sont-elles intemporelles ?	Etre et avoir
Pourquoi théoriser ?	L'autorité
Peut-on se mettre à la place d'autrui ?	L'encyclopédie
L'expérience d'autrui nous est-elle utile ?	Le simple et le complexe
La religion est-elle un instrument de pouvoir ?	La honte
Est-on libre face à la vérité ?	Tout dire
Qu'est-ce qu'un problème technique ?	Le jeu
La question " qui suis-je " admet-elle une réponse exacte ?	Dématérialiser
Peut-on ne pas être soi-même ?	" Les bons comptes font les bons amis "
Y a-t-il une conscience collective ?	La souverainté
Que célèbre l'art ?	L'irrésolution
Que valent les théories ?	L'équivocité
La raison a-t-elle une histoire ?	Religion et démocratie
La conscience d'autrui est-elle impénétrable ?	La force de l'habitude
Les sens sont-ils trompeurs ?	L'altruisme
L'histoire a-t-elle un sens ?	La sollicitude
La perception est-elle le premier degré de la connaissance ?	L'indésirable
Toute connaissance s'enracine-t-elle dans la perception ?	Etre exemplaire
Faut-il opposer raison et sensation ?	Le profit
Peut-on percevoir sans juger?	Liberté et égalité
Le corps impose-t-il des perspectives ?	La colère
La religion est-elle l'asile de l'ignorance ?	L'art de persuader

Un peuple est-il responsable de son histoire ?	Intuition et déduction
Les peuples font-ils l'histoire ?	Sympathie et respect
La fin de l'Etat	La présence d'esprit
Qu'est-ce qu'un homme politique ?	Être spectateur
Parler, est-ce donner sa parole ?	Gouverner
Dire, est-ce faire ?	La discorde
Qu'est-ce qu'une constitution ?	L'indice et la preuve
La volonté peut-elle être générale ?	L'anachronisme
Peut-il y avoir une société sans Etat ?	Déchiffrer
Les mots disent-ils les choses ?	Le cosmopolitisme
L'Etat doit-il être le plus fort ?	L'inquiétude
Peut-on être apolitique ?	La solitude
Revient-il à l'Etat d'assurer le bonheur des citoyens ?	" Tout est relatif "
Qu'est-ce qu'une chose matérielle ?	L'association des idées
Que peint le peintre ?	L'authenticité
L'Etat est-il l'ennemi de la liberté ?	La mutltitude
Naît-on sujet ou le devient-on ?	Religion et moralité
L'insatisfaction	Qu'est-ce qu'un technicien ?
Qu'est-ce qu'une belle forme ?	La solidarité
Suis-ce que j'ai conscience d'être ?	L'absurde
Doit-on mûrir pour la liberté ?	Le malentendu
La religion conduit-elle l'homme au-delà de lui-même ?	Parole et pouvoir
Parler, est-ce communiquer ?	L'humilité

Rapport d'épreuve

Pour l'épreuve de « Mise en Situation Professionnelle » de cette session 2018, nous souhaitons ouvrir ce rapport par une première remarque : les admissibles au CAPES - CAFEP ont montré un fort bon niveau d'ensemble, et il faut les féliciter pour leur préparation solide, approfondie et appropriée. La maîtrise de cette épreuve est essentielle puisqu'elle n'est pas autre chose que la mise en œuvre d'un savoir et d'un savoir-faire eux-mêmes essentiels à l'enseignement philosophique attendu dans les classes. Le jury se réjouit, ainsi, d'avoir pu recruter de nombreux jeunes professeurs très prometteurs, et se réjouit aussi de constater une fois de plus que la préparation de l'épreuve est par elle-même remarquablement formatrice.

L'épreuve se déroule en deux temps : premièrement, l'exposé du candidat, qui traite le sujet qu'il a choisi parmi les deux sujets proposés — c'est la leçon proprement dite. Ensuite, l'entretien avec le jury. Ces deux temps sont également importants.

Premier temps de l'épreuve : la leçon

La leçon, d'une durée maximale d'une demi-heure, consiste dans le traitement d'un sujet. Ce que le jury attend, c'est un propos clair, bien centré, bien cadré, développé avec pertinence et progressivité, mettant en évidence la difficulté examinée et exposant les éléments d'analyse instructifs permettant de l'éclairer, comme on le ferait avec des élèves, en classe. C'est dire la liberté avec laquelle le candidat peut traiter son sujet, pour peu qu'il en comprenne le libellé dans toute sa précision et dans toute son amplitude à la fois, qu'il en aperçoive la difficulté, qu'il expose cette difficulté, qu'il l'instruise, l'éclaire voire l'élucide sans laisser dans l'ombre une part importante ou décisive de la question et sans le déformer en prenant une voie de traverse.

Cette épreuve, comme la dissertation, demande donc de la *culture* et du *jugement*. Elle demande à être préparée, non seulement par l'acquisition d'une culture philosophique solide, mais encore par l'exercice du jugement qui seul permet au jeune professeur de déterminer, à partir de son sens du problème et de sa propre culture, comment il devra conduire la réflexion et y amener ses élèves. Il faut sans doute s'être trompé de nombreuses fois en lisant des sujets pour savoir enfin lire un sujet : il faut s'être préparé, par l'exercice direct des leçons et des dissertations, en corrigeant progressivement une approche nécessairement d'abord trop grossière, trop peu instruite ou même inadéquate.

Cette épreuve invite aussi à la *finesse* et au *sens des réalités* : il faut avoir non seulement le sens du problème (sentir en quoi il y a discussion) mais encore, avoir le sens des problèmes et des situations appropriées (sentir en quoi la discussion s'impose à nous pour de fortes raisons). Par exemple, s'interroger sur « l'amour et le respect », ce n'est pas seulement pouvoir opposer ou rapprocher artificiellement et abstraitement l'amour et le respect, en jouant des définitions, c'est comprendre aussi en quoi, *réellement*, il ne va pas de soi que l'amour et la relation morale à autrui soient compatibles. Dégager de tels enjeux est la condition, dans un grand nombre de cas, pour que le traitement du sujet puisse être réellement intéressant, et n'en reste pas à des oppositions approximatives de doctrines ne discutant pas réellement entre elles. Ce sera aussi la condition pour qu'un cours de philosophie adressé à des élèves de classe terminale puisse les intéresser.

Avant d'attirer l'attention sur les maladresses qui peuvent conduire à des épreuves mal réussies, nous souhaitons encourager concrètement les candidats en commentant les réussites

pour faire apparaître ce qui est attendu : on n'attend ni des recettes ni des contenus obligés, mais principalement une démarche conceptuelle et réflexive commandée par le sujet lui-même tel qu'il est donné, dans un certain degré de précision et d'extension, dans une formulation précise. Rappelons qu'il n'y a pas de recette en matière de plan ou de parcours de l'analyse, que rien de ce qui éclaire le sujet présent n'est hors-sujet, que rien de ce qui ne l'éclaire pas n'est requis : la seule règle est que tous les moments de la leçon travaillent explicitement le problème, et que l'on progresse vers une conclusion. Il n'y a pas de méthode convenant à tout sujet, il n'y a même pas véritablement de méthode pour un sujet donné, puisqu'il y a travail d'élaboration conceptuelle, joint à l'exercice pertinent du jugement. Il y a cependant des moments, dans la préparation de la leçon, qui sont décisifs et par lesquels tous les candidats doivent passer : recherche du problème et de son enjeu, recherche des situations pour lesquelles le problème prend un relief particulier, recherche des distinctions possibles dans le sens des termes (sans oublier l'usage ordinaire de ces termes), recherche des domaines de validité de la question, repérage des moments polémiques, recherche des voies d'approfondissement de la réflexion.

Les bonnes leçons sont souvent simples. Elles sont instructives parce qu'elles sont instruites, éclairantes parce que leur auteur s'explique avec le sujet et explique le sujet, elles se déroulent dans une unité progressive du propos, elles questionnent l'expérience autant que c'est possible, elles questionnent les références qu'elles introduisent à bon escient. Elles sont polémiques en un sens fructueux : il s'agit bien en effet de discuter le problème. Elles évitent cependant les polémiques inutiles, ou caricaturales, ou artificielles, comme celles qui consistent à corriger naïvement une doctrine par une autre – comme si on pouvait en quelques mots rejeter les plus grandes analyses sans faire offense à la complexité des pensées des auteurs. Dans les meilleures leçons, les références sont des invitations à l'approfondissement des lectures, jamais des invitations à leur abandon. Là encore, c'est l'intelligence du futur enseignement qui se construit à travers la préparation de cette épreuve.

Insistons sur ce point, important pour l'enseignement. Pour prendre en exemple une bévue fréquente, traiter de l'analyse morale kantienne en deux minutes pour suggérer que de toutes façons, « le devoir est trop abstrait », c'est commettre une faute philosophique autant que pédagogique. C'est une faute philosophique, parce que, s'il y a abstraction dans l'analyse kantienne, c'est par construction et pour certaines raisons qu'il faut donc exposer et discuter. C'est une faute pédagogique, parce que c'est faire de Kant, en matière de morale, le philosophe qu'il ne faudrait donc pas lire! Traiter de l'analyse d'un auteur en leçon, comme en cours, ne peut donc avoir qu'un but : éclairer le problème, ce qui doit inviter à approfondir vraiment l'analyse exposée. Les bonnes leçons, comme les bons cours, ne traitent que de « bons auteurs » sur la question : sinon pourquoi en traiter ? Une doctrine ne peut être utilisée comme repoussoir, elle ne devrait jamais être autre chose qu'une invitation à l'approfondissement pour une meilleure intelligence du problème. Pour reprendre l'exemple de Kant (ou de Platon, Descartes... qui sont souvent asservis de la même manière), il ne s'agit pas de faire de son analyse de la morale le dernier mot sur le sujet, puisque le candidat est réellement libre de son propos, mais il est bien maladroit de la réduire à une courte transition.

Le jury est ainsi sensible à la dimension d'appel au corpus philosophique, appel du corpus lui-même, déployé avec à-propos, avec intelligence et générosité.

Mais si les références aux doctrines aident à soutenir, approfondir, enrichir l'analyse de la question, elles ne sont jamais que des aides. Le nerf de la leçon, c'est la réflexion du candidat, c'est le traitement, conceptuel et personnel à la fois, qu'il fait du sujet, c'est aussi et surtout l'effort de vraie réflexivité qui apparaît dans la conscience explicite que le candidat manifeste de sa propre progression au fur et à mesure de la leçon. La clarté de la discussion, l'établissement

des bilans successifs, le questionnement adressé non pas seulement au sujet mais encore au traitement que l'on fait du sujet, toutes ces marques structurent toujours les meilleures leçons.

De belles analyses, nuancées, habitées par le sens du problème et soucieuses d'explicitation ont ainsi été entendues sur de nombreux sujets, comme « la main et l'esprit », « le réel et le matériel », « doit-on mûrir pour la liberté ? », « l'infinité de l'univers a-t-elle de quoi nous effrayer ? », « servir, est-ce renoncer à sa liberté ? », « avoir du métier ».

On peut résumer ces remarques en soulignant que c'est la maîtrise de la progression de la leçon, associée à une bonne compréhension du sujet, qui fait la différence dans cette épreuve. La culture philosophique du candidat y joue un rôle décisif, mais pas principalement ou pas seulement comme contenu des parties de la leçon : c'est en tout point qu'elle se manifeste, autant dans la détermination du problème et de son extension que dans la maîtrise de son traitement. Or, si on ne lit bien un auteur qu'en comprenant la question qu'il traite, on ne comprend bien la question qu'il traite que parce qu'on s'exerce soi-même aux questions et qu'on les fait siennes. Entraînement aux leçons et culture philosophique se construisent ensemble, s'enrichissent mutuellement et sont inséparables. Il n'y a, ainsi, aucune différence entre se préparer à la leçon (traiter des questions plus ou moins ponctuelles) et se préparer à enseigner en classe terminale (traiter les questions avec une perspective d'ensemble).

Cette formation est longue et toujours à poursuivre. Le jury le sait intimement. C'est ce qui donne son intérêt à l'entretien qui suit la leçon.

Deuxième temps de l'épreuve : l'entretien avec le jury

L'entretien avec le jury s'enchaîne immédiatement après la conclusion de la leçon. Il ne peut dépasser trente minutes. Les candidats ne doivent pas être déstabilisés par la neutralité de la commission à propos de la leçon qui vient d'être entendue : cette neutralité est déontologique. Les membres de la commission reviennent sur un certain nombre de points, soit pour approfondir ou élargir, soit pour clarifier, reprendre et consolider des éléments développés rapidement.

C'est dire que l'entretien est une chance pour les candidats qui ne seraient pas tout à fait satisfaits de leur leçon ou qui n'auraient pas pris conscience, pendant leur préparation, de certains aspects importants de la question. On peut très bien présenter une leçon lacunaire ou ayant légèrement déformé le sujet, et rattraper largement les choses au cours de l'entretien. On peut très bien avoir commis des maladresses dans l'exposé d'une doctrine, et s'en apercevoir sur l'invitation du jury. On peut aussi très bien, dans le cas assez courant de candidats discrets et prudents, un peu timides, ayant hésité à approfondir leur analyse pendant la leçon, révéler une culture et une fermeté d'analyse bien supérieures à ce qu'on a osé faire apparaître dans sa progression.

L'entretien n'est donc pas une interrogation supplémentaire : c'est un échange, un dialogue sur la leçon qui vient d'être présentée. Le futur professeur n'a pas à craindre de revenir sur ses propos ou de s'en expliquer davantage : c'est bien ainsi qu'il devra faire, seul, dans son enseignement.

Pour cette partie de l'épreuve encore, le jury a été très heureux de constater l'intensité et le sérieux de la réflexion des candidats, réflexion menée pourtant au terme d'une séquence certainement éprouvante.

Conseils et exemples

Ce rapport souhaite ne se substituer aucunement au travail des préparateurs. Il s'agit ici simplement d'aider, par des remarques d'une grande simplicité, ceux qui se préparent euxmêmes à repérer les maladresses les plus importantes à éviter dans l'approche des sujets.

Il faut bien lire l'énoncé et saisir finement son sens. La lecture du sujet est en effet décisive, puisqu'il s'agit, pour bien le comprendre, d'une part, de ne pas lui en substituer un autre, voisin mais différent, passant ainsi à côté de sa formulation originale au moyen d'une retraduction hâtive ou approximative; et, d'autre part, de prendre en compte l'extension du concept. Il est en effet nécessaire de délimiter sinon l'ensemble des champs, du moins les principaux domaines où la notion à thématiser fait sens. « Le réel est-il ce que nous expérimentons ? » n'est pas identique à « Ce que nous expérimentons est-il le réel ? », car la première formulation incite à se demander si quelque chose du réel pourrait échapper à notre expérience. « Ne faire que son devoir » n'est évidemment pas le même libellé que « Faire son devoir » et invite à s'interroger sur la dimension restrictive d'une morale déontologique. « Peuton protéger les libertés sans les réduire ? » n'est pas assimilable à « Peut-on protéger la liberté sans la réduire ? ». Dans ce dernier cas de figure, l'énoncé tel qu'il était proposé requiert en effet, d'emblée, une réflexion sur le pluriel. Se demander dès l'introduction comment protéger la liberté sans réduire ou supprimer les libertés revient à éluder, par une reformulation dangereuse, ce qui fait précisément l'intérêt de la question posée : les possibles contradictions d'une part entre la liberté de l'un et celle de l'autre, mais aussi et surtout entre les libertés d'un même individu; le risque est alors de ne jamais se confronter aux situations délicates où il faudrait réduire ses libertés (ou au moins certaines d'entre elles) pour les protéger.

Il serait dommage, en « cadrant » le propos et en optant pour le plan adéquat, de passer à côté d'un enjeu central. Par exemple, si, en réfléchissant à « Raison et dialogue », on ne note que l'alternative entre le dialogue et la rationalité, on se prive alors de voir en quoi dialoguer peut tout à fait permettre de raisonner avec autrui ou avec soi-même. Pour « Autrui est-il un autre moi-même ? », il serait dommage de ne pas relever le caractère problématique de l'idée d'autrui elle-même et de réduire l'analyse aux seuls conflits politiques. Il faut, plus généralement, tâcher de repérer le caractère problématique des notions elles-mêmes. Un écueil assez fréquent face à des sujets comme « La colère » ou « La nature » consiste à s'en tenir à une juxtaposition des cas, ou des sens : il faut apercevoir, puis comprendre, ce qui, au juste, fait difficulté. Ainsi, s'interroger sur « L'amour et le respect », pour reprendre l'exemple déjà pris, c'est imaginer des situations dans lesquelles il pourrait arriver que, réellement, l'amour et la relation morale à autrui soient difficilement compatibles — quitte à objecter finalement que le véritable amour est respectueux, le candidat ayant évidemment toute liberté de défendre la thèse qui lui semble la plus plausible. Reste que si, à aucun moment, il n'envisage que l'amour soit parfois irrespecteux, manipulateur, jaloux ou captatif — au mépris, d'ailleurs, d'une longue tradition moraliste — il risque de passe à côté de certains enjeux réels du sujet. Autant il est dangereux d'éluder un aspect capital du sujet, autant il convient d'éviter toute approche étriquée. Tout est affaire d'équilibre et se joue au cas par cas. Dans le cadre du sujet : « La raison peut-elle servir le mal ? » il serait dommage de ne s'engager que dans un long développement sur les pouvoirs qu'a la raison d'éviter le mal — au risque de passer à côté de ce que serait une volonté du mal. Bref, il faut souvent veiller à ne pas trop réduire l'extension du problème, et, notamment, à ne pas privilégier arbitrairement un champ au détriment des autres. Ainsi, pour « L'erreur », on examinera ce qu'il en est en tout domaine, sans négliger l'épistémologie ou la politique ; face au sujet: « Y a-t-il des limites à la raison? » on pensera au domaine pratique autant qu'au domaine

théorique ; et dans une leçon sur « La reproduction », il sera regrettable que le sens sociologique de la notion ne soit à aucun moment thématisé, ni même relevé.

Parfois, certaines distinctions préliminaires sont requises pour que le sujet soit intelligible. Par exemple, dans le cas de « Qu'est-ce qu'un homme politique ? » il serait judicieux de distinguer, entre autres, gouvernant, souverain, citoyen. Pour « Une théorie peut-elle être vérifiée ? », il faudra veiller aux distinctions entre théorie, loi et hypothèse (on pouvait penser à la façon dont une théorie physique permet de classer des lois expérimentales et au fait qu'une expérience, selon Duhem, ne peut jamais invalider une hypothèse isolée, mais un ensemble théorique). S'agissant de « L'Etat doit-il toujours être le plus fort ? » il est capital de discerner entre force et violence. Le candidat qui a choisi « Servir, est-ce nécessairement renoncer à sa liberté ? » a conduit un travail remarquable d'analyse du terme « servir », en relation avec ceux de « service », « serviteur », « serf », « servile », « serviable », en partant d'une opposition entre « servir à » et « servir de ».

Rappelons enfin, en trois moments, ce qui, d'un point de vue méthodologique, et indépendamment de la qualité intrinsèque du propos, est attendu de façon stable et permanente. Accessibles à tous les candidats pourvu qu'ils en aient pleinement conscience, ces conseils ne sont en aucun cas des recettes, encore moins des règles que l'on devrait en quelque sorte appliquer de façon servile ; il s'agit plutôt de « manières de faire » fructueuses, qui ont un sens philosophique ou pédagogique.

Premièrement, le passage de l'écrit à l'oral doit être maîtrisé et anticipé par chaque candidat, en fonction de ses qualités et défauts idiosyncrasiques. Il y a des esprits plus lents, qui ne peuvent se permettre de tout écrire, parce qu'ils s'épuisent pendant la préparation et se font, pendant l'épreuve, les perroquets d'une pensée passée ; il y a aussi des esprits plus rapides, qui parviennent, en mettant tout noir sur blanc, à rester présents à ce qu'ils disent au moment où ils l'énoncent et à penser en acte au cours de la leçon. Que chacun trouve la voie qui lui convient. Le jury n'entend privilégier aucune manière de faire, mais il souhaite que les candidats adoptent une méthode en quelque sorte sur mesure. Tout le monde sera d'accord pour dire qu'un cours de philosophie n'est pas une lecture atone et qu'il doit rester vivant ; de ce fait, la leçon, à l'image d'un cours idéal, doit être rédigée de manière à ce que l'exposé ne soit ni soporifique ni crispé. Nous avons entendu d'excellentes leçons dont chaque mot avait été manifestement écrit, pesé, fixé, pour le meilleur des résultats. Mais nous avons aussi été confrontés au cas de notes lues passivement, et comme de l'extérieur, par des candidats qui, ensuite, dans l'entretien, n'ont pas davantage réussi à se confronter aux défis de l'oralité, lesquels seront pourtant au centre de leur pratique professionnelle. Bien souvent, il a semblé que l'exposé tournait court parce que trop de temps avait été consacré à la rédaction, au détriment de l'approfondissement du sujet ou de l'effort pour en varier les approches ; et au cours de l'entretien qui s'en est suivi, certains des candidats déjà en difficulté pour la leçon, ont peiné à assumer un réel dialogue avec le jury et se sont raccrochés à leurs notes comme à une référence absolue, une forteresse inexpugnable, qu'il faudrait défendre coûte que coûte. La juste mesure entre la part d'écrit et la part d'oral est difficile à trouver et il n'y a pas de règle absolue : la préparation doit permettre à chacun de trouver sa propre mesure. De fait, l'une des meilleures leçons (« La technique accroît-elle notre liberté ? ») quasi parfaite à tous les niveaux — problématisation, pertinence des connaissances, rigueur de la démonstration, distribution des arguments, utilisation et précision des exemples était entièrement rédigée. Mais des candidats qui, se connaissant, savent qu'ils ont besoin de beaucoup de temps pour traduire leur pensée en chose écrite, gagneraient à ne rédiger que certains passages (l'introduction, les transitions, la conclusion, ou encore les moments les plus délicats de l'argumentation, afin d'optimiser leurs chances. La préparation au concours doit être l'occasion, pour chacun, d'affiner ses priorités et de trouver un bon équilibre.

Deuxièmement, il est nécessaire, pour réussir sa leçon, de recourir à des exemples précis, bien choisis et approfondis, sans lesquels le propos s'égare dans des généralités vagues et des constructions formelles trop éloignées du réel. Ainsi, sur le sujet « L'artiste et l'artisan », le cas Michel-Ange offrait un exemple historique invitant à rapprocher les deux statuts sans les confondre — le pape ayant autorisé Michel-Ange à quitter la corporation des artisans en 1540; architecte et chef de chantier de la Basilique St Pierre à Rome, Michel-Ange est aussi peintre du plafond de la chapelle Sixtine et sculpteur de la Pietà qui s'y trouvent. Sont-ce les mêmes qualités qui qui le définissent comme artisan et artiste ? Ici et là, il fait droit au travail de la matière, mais quelle est donc cette part de l'esprit, spécifique à la démarche artistique, qui conduit ce peintre génial à revendiquer presque un statut d'intellectuel (« On ne peint pas avec ses mains mais avec la tête », dit-il) ? Comment oeuvre l'esprit ici et là ? Le peintre à l'œuvre n'est-il pas, à la différence de l'architecte, « spectateur de son œuvre en train de naître », comme le dit Alain ? Se dessinerait alors la frontière entre une réalisation qui n'est qu'exécution d'un plan préalable et une œuvre dont la création continuée se réinvente à mesure qu'elle se fait.

Troisièmement, est requise, comme à l'écrit, une maîtrise du temps qui appelle toutefois bien des nuances car l'oral a ses exigences propres, et une souplesse que l'écrit n'a pas. Trop de candidats ne parviennent pas à organiser leur temps de passage : ou c'est trop court (exposé complet tenu en douze minutes) ou c'est trop long (et la dernière partie est sacrifiée). On a vu cette année un candidat sans montre, incapable de se repérer ! Bien sûr, on ne saurait établir de seuils définitifs, ni quantifier, abstraitement, le temps dévolu à l'exercice ; on tient compte de la lenteur ou de la rapidité de l'élocution, mais tout de même, l'idéal est d'occuper le temps dévolu à l'exercice et de parler entre vingt et trente minutes. Comme en dissertation, l'argumentation doit être équilibrée, avec des parties de même importance globalement, et elle doit être achevée. Certes, la qualité philosophique du contenu peut sauver une prestation mal formée, mais la mauvaise « gestion » du temps coûte souvent très cher en termes de points. Toutefois, la leçon n'est pas une dissertation orale, et cette remarque mérite quelque développement.

L'entretien qui suit la leçon permet, dans bien des cas, de réintroduire un équilibre là où la distribution initiale était défaillante, et parfois de parachever ce qui avait été précipité in fine. Ainsi comprise, la leçon est indissociable de l'entretien qui autorise retouches, rectifications, compléments et parachèvement. Il serait donc faux de s'imaginer que les membres du jury renoncent pour eux-mêmes à l'exercice du jugement qu'ils exigent des candidats et appliquent mécaniquement des consignes formelles, décidant a priori de mettre hors-jeu toute leçon déséguilibrée dans la composition. Par exception certes, mais cette exception mérite d'être mentionnée, une excellente note a été attribuée à une leçon sur « La mémoire collective », qui avait inégalement distribué les moments de son argumentation, mais qui était absolument admirable à tous les autres égards : d'une grande finesse, toujours réfléchie, parfaitement problématisée, fondée sur des connaissances philosophiques et historiques précises, maîtrisées et bien exploitées, étayée sur des exemples adéquats et judicieusement analysés, très riche en définitions et distinctions conceptuelles, d'une grande rigueur dans la progression, bien adressée à son auditoire, il s'est avéré que le déséquilibre entre les parties (la première un peu trop longue, la dernière trop courte) était le seul et unique défaut de cette leçon exemplaire, laquelle sans pouvoir espérer la note maximale pour cette raison-même, était néanmoins l'une des meilleures, comme l'a confirmé l'entretien passionnant qui a suivi. Les candidats doivent donc savoir qu'il existe des exceptions aux règles de méthode qu'ils doivent suivre comme des idéaux régulateurs — exceptions, qui, selon la formule consacrée, confirment ces règles — car les épreuves du CAPES - CAFEP visent avant tout à valoriser les aptitudes philosophiques et les qualités pédagogiques de futurs professeurs, et non pas à éliminer en appliquant mécaniquement des critères purement formels.

La Mise en situation professionnelle est une épreuve essentielle, nous l'avons dit, difficile et dont nous mesurons la difficulté, parce qu'elle relève d'une préparation continue, sans arrêt reprise, jamais tout à fait aboutie. Cette préparation, combinée à la préparation des autres épreuves, est en elle-même une préparation à l'enseignement. Nous souhaitons féliciter tous les candidats, heureux et moins heureux cette année, de s'affronter à cet exercice qui est particulièrement formateur.

DEUXIÈME ÉPREUVE Analyse d'une situation professionnelle

Rapport établi par Mme Céline Hervet à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Épreuve d'analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance

de cours. »

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes

maximum).

Coefficient: 2.

Un exemplaire de l'œuvre dont le texte est extrait est remis au candidat.

Accès à la bibliothèque du concours : non autorisé.

Choix du sujet à indiquer aux appariteurs à la fin du premier quart d'heure de la préparation.

Composition de la commission: Mmes et Mrs Céline Acker, Jean-Paul Amann, Isabelle Bardou, Pascal Blanchard (Président de commission), Delphine Bellis, Frank Burbage (Président de commission) Philippe Cabestan, Arielle Castellan, Nathalie Cléret, Alain Duvillier, Nathalie Eberhardt, Nicolas Gerboulet, Etienne Gruillot, Philippe Hamou (Président de commission), Céline Hervet, Denis Kermen, Marie-Laure Leroy, Hélène Machefert, Claire Marin, Jean-François Moriceau, Sophie Mouzard, Michel Nesme (Président de commission), Claire Pagès, François Pépin, Sophie Peytavin, Bernard Piettre, Alexis Pinchard, Simon Rochereau, Arnaud Saint Pol, Frédéric Vengeon, France Vigot.

Données statistiques

Nombre de candidats présents	217
Notes minimale / maximale	02 / 19
Moyenne des candidats admis (CAPES)	12
Ecart type	3,04
Moyenne des candidats présents (CAPES)	9,81
Ecart type	3,72
Moyenne des candidats admis (CAFEP)	10,05

Ecart type	2,68
Moyenne des candidats présents (CAPES- CAFEP)	8,49
Ecart type	3,16

Sujets de l'épreuve : « Analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours »

NB : Le sujet est rédigé de la manière suivante : « Expliquez (au choix) l'un des textes suivant en montrant l'usage que vous en feriez dans une leçon de philosophie en classe terminale : Texte n°1 ou Texte n°2 » (sous réserve de quelques erreurs de saisie)		
	Sujet 1	Sujet 2
	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin/Tricot - Tome 1) - de (p.176) : « L'être se prend en plusieurs acceptions » ; à (p.18) : « appréhender les principes et les causes. ».	Tocqueville, De la démocratie en Amérique 2 (GF 2), de (p.18) : « Aux Etats-Unis, la majorité se charge » ; à (p.18) : « qu'un million de bras me le présentent ».
	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin/Tricot - Tome 1) - de (p.197) : « Or il est absolument impossible de tout démontrer » ; à (p.250) : « ne saurait être ainsi et non ainsi ».	Schopenhauer, Le monde comme volonté et comme (PUF Quadrige), de (p.250): « Le génie, tel que nous l'avons présenté » ; à (p.250): « voilà la partie acquise et technique de l'art. ».
	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin/Tricot - Tome 1) - de (p.283): « On appelle puissance » ; à (p.324): « de leur pouvoir, de leur comportement. ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard 1976), de (p.324): « A prendre l'expression d'absence dans son usage »; à (p.324): « de leur présence réciproque. ».
	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin (trad. Tricot) tome 2) de (p.352) : « Le sujet, c'est ce dont tout le reste s'affirme » ; à (p.50) : « la substance bien plutôt que la matière. ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard 1976), de (p.50) : « L'usage que nous faisons de la notion de néant » ; à (p.50) : « à la surface de l'être. ».

Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin/Tricot - tome 2) : de (p.488) : « Il y a des philosophes, les Mégariques » ; à (p.98) : « il en sera de même ».	Russell, <i>Science et religion</i> (Gallimard Folio 1990), de (p.98): « Enfin, il faut bien dire que si la vieille distinction »; à (p.98): « de place dans la science moderne. ».
Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin (trad. Tricot) tome 3) de (p.675): « Il existe donc quelque chose »; à (p.279): « de vivre pour un bref moment ».	Freud, Œuvres complètes/Psychanalyse, tome 11 (PUF), de (p.279): « Chez les primitifs, la transgression »; à (p.279): « dissimulé par surcompensation. ».
Aristote, <i>Physique</i> (Les Belles Lettres I-IV) de (p.46): « C'est pourquoi, il faut dire »; à (p.119): « le contraire de celle-ci, la privation ».	Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF), de (p.119) : « On parle de l'émerveillement » ; à (p.119) : « dans notre conception du divin ».
Aristote, <i>Physique</i> (Les Belles Lettres I-IV) de (p.77): « En outre, partout où il y a une fin »; à (p.159): « sera une cause, la cause finale ».	Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF), de (p.159): « Et certes, quand nous considérons »; à (p.159): « de telles situations particulières ».
Aristote, <i>Physique</i> (Les Belles Lettres V-VIII) de (p.115): « Tout moteur à la fois meut quelque chose »; à (p.128): « un moteur de ce genre ».	Hegel, <i>Textes pédagogiques</i> (Vrin Librairie philosophique), de (p.128) : « L'étude des sciences, dans le cercle paisible de » ; à (p.128) : « de l'effort que celle-là lui impose ».
Aristote, <i>Catégories</i> (Vrin/Tricot Organon I) de (p.17) : « Mais, ce qui, plus que tout, est le caractère propre » ; à (p.193) : « au sujet de l'opinion ».	Montesquieu, Lettres persanes (Classiques Garnier), de (p.193) : « Je n'ai jamais ouï parlé du droit public » ; à (p.193) : « que la cupidité des parties cherche à obscurcir ».
Aristote, <i>De l'interprétation</i> (Vrin/Tricot Organon II) de (p.99): « Telles sont donc, avec d'autres de même nature » ; à (p.405): « l'autre qui l'emporte et non pas elle ».	Condillac, <i>Traité des animaux</i> (Fayard), de (p.405) : « Tout est lié dans l'animal » ; à (p.405) : « sont encore les plus fortes ».
Aristote, Les seconds analytiques (Vrin/Tricot Organon IV) de (p.146): « Il n'est pas possible non plus d'acquérir » ; à (p.180): « dans tous les cas il en est ainsi ».	Schopenhauer, Les deux problèmes fondamentaux de l'éthique (Folio), de (p.180) : « D'ailleurs nos connaissances métaphysiques » ; à (p.180) : « peut-être erronées. ».
Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> (Seuil, vol. 1) de (p.219) : « Nous disons, nous, que Dieu » ; à (p.160) : « le libre arbitre de notre volonté ».	Wittgenstein, Remarques mêlées (GF), de (p.160): « Quand celui qui croit en Dieu regarde »; à (p.160): « C'est la praxis qui donne aux mots leur sens ».
Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> (Seuil, vol. 1) de (p.221): « Ainsi gardons-nous de craindre »; à (p.155): « la pureté de nos mœurs ».	Tocqueville, De la démocratie en Amérique 2 (GF2), de (p.155) : « L'intérêt bien entendu » ; à (p.155) : « son intérêt individuel ».

Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> (Seuil, vol. 2) de (p.104): « Il s'agit de méditer plus profondément sur » ; à (p.327): « il suit qu'elle	Sartre, <i>L'Être et le néant</i> (Gallimard 1976), de (p.327) : « Nous pouvons saisir à présent la nature du regard » ; à (p.327) :
n'est bonne à personne ».	« présence prénumérique d'autrui. ».
Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> (Seuil vol. 3) de (p.104): « La vertu elle-même qui n'est pas »; à (p.29): « une vie malheureuse et à fuir! ».	Russell, Eloge de l'oisiveté (Allia 2002), de (p.29) : « Le fait est que l'activité qui consiste » ; à (p.29) : « qu'elle procure au consommateur. ».
Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> (Seuil vol. 3) de (p.241) : « Que de leurs connaissances » ; à (p.107) : « lui opposer une défense ? ».	Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF), de (p.107) : « Penser, en effet »; à (p.107) : « les phénomènes de la nature ».
Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> (Seuil vol. 3) de (p.247): « C'est une injustice aux yeux de certains »; à (p.166): « la condamnation qu'il souffre ».	Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF), de (p.166) : « Comme toutes les lois » ; à (p.166) : « la dépravation de l'autre ».
Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin) de (p.30): « La pensée préscientifique ne s'acharne pas » ; à (p.406): « plus riche que le produit factice ».	Sénèque, Les bienfaits in Entretiens, Lettres à Lucilius (Robert Laffont Bouquins), de (p.406): « Au reste, notre obligeance ne doit pas être ralentie »; à (p.406): « celui qui ne fait pas le bien l'est plus tôt ».
Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin) de (p.55): « Rien n'a plus ralenti »; à (p.242): « la saine doctrine de la gravitation ».	Aristote, Les seconds analytiques (Vrin/Tricot Organon IV), de (p.242): « Il est donc clair que nous ne pouvons posséder une connaissance innée »; à (p.242): « éprouver quelque chose de semblable ».
Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin) de (p.97): «L'obstacle substantialiste »; à (p.1106): « ne peut déterminer une pensée scientifique. ».	Platon, La République (Gallimard Pléiade vol I), de (p.1106) : « Nous devons, disje, si cela » ; à (p.1106) : « vraisemblable, ditil ».
Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin) de (p.101) : « On voit assez nettement que les qualités substantielles » ; à (p.139) : « dans la maison des fées ».	D'Aquin, Somme contre les Gentils I (GF Flammarion vol I), de (p.139) : « Ma gorge méditera la vérité » ; à (p.139) : « contraire reçoit le nom d'impiété. ».
Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin) de (p.169): « La digestion est une fonction privilégiée » ; à (p.188): « le réaliste est un mangeur ».	Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF), de (p.188) : « Un miracle est une violation » ; à (p.188) : « ma croyance et mon opinion ».
Cicéron, Premiers Académiques in Les Stoïciens (Gallimard Pléiade) de (p.211) : « () quant aux visions vaines » ; à (p.52) : « que de vouloir pareils résultats ! ».	Wittgenstein, Tractatus logico- philosophicus (Gallimard 1961), de (p.52) : « La totalité des propositions vraies » ; à (p.52) : « se laisse exprimer, se laisse clairement exprimer ».
Cicéron, Traité des lois (Les Les Belles Lettres) de (p.23): « Mais ce qui est complètement insensé » ; à (p.138): « mais en vertu du lien étroit qui unit l'homme à la	Freud, Œuvres complètes/Psychanalyse, tome 13 (PUF), de (p.138): « Nous avons vu que la contrainte » ;

divinité ».	à (p.138) : « porteur d'une culture meilleure ».
Condillac, Essai sur l'origine de connaissances humaines (Armand Colin) de (p.37) : « Tant que l'imagination » ; à (p.104) : « de la contemplation et de la mémoire ».	Wittgenstein, Tractatus logico- philosophicus (Gallimard 1961), de (p.104): « La mort n'est pas un événement de la vie » ; à (p.104): « totalité limitée constitue l'élément mystique ».
Hume, Essais esthétiques (GF Flammarion) de (p.151) : « Le luxe est un mot d'une signification ambiguë » ; à (p.377) : « de blâme ou de reproche. ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard 1976), de (p.377) : « Reste à concevoir ce que le corps » ; à (p.377) : « est une relation existentielle. ».
Condillac, Traité des sensations (Fayard) de (p.357): « Au premier instant de son existence »; à (p.102): « de réfléchir sur ce qu'il fait ».	Aristote, <i>De l'interprétation</i> (Vrin), de (p.102) : « Que ce qui est soit, quand il est » ; à (p.102) : « que nous venons d'expliquer ».
Condillac, <i>Traité des animaux</i> (Fayard) de (p.396): « Il n' y a point d'obligations pour » ; à (p.60) : « sur Dieu et sur sa justice ».	Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF), de (p.60): « Les croyances proprement religieuses »; à (p.60): « qui recourent à ses services ».
Condillac, <i>Traité des animaux</i> (Fayard) de (p.399): « L'amour-propre est sans doute »; à (p.136): « est une passion particulière ».	Russell, <i>Essais sceptiques</i> (Les Belles Lettres 2011), de (p.136): « Il y a un autre argument »; à (p.136): « maîtres trop vertueux ».
Comte, Cours de philosophie positive, leçon 2, in Œuvres choisies (Aubier Montaigne 1943) de (p.102): « Sans doute, quand on envisage l'ensemble »; à (p.294): « il a primitivement donné naissance []. ».	Sénèque, <i>La providence in Entretiens, Lettres à Lucilius</i> (Robert Laffont Bouquins), de (p.294): « Je veux te réconcilier avec les dieux »; à (p.294): « c'est la façon de le supporter ».
Comte, Cours de philosophie positive, leçon 40 (Aubier Montaigne 1944) de (p.665): « L'étude de l'homme et celle du monde » ; à (p.416): « connaissance préalable du monde extérieur. ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard 1976), de (p.416) : « Cette notion de « propriété » » ; à (p.416) : « enchaînée à la fois entre nos mains. ».
Comte, Cours de philosophie positive, leçon 40 (Œuvres III (Anthropos)) de (p.216): « Le développement spontané de notre intelligence » ; à (p.1108) : « à des inverntions pratiques. ».	Platon, <i>La République</i> (Gallimard Pléiade vol I), de (p.1108) : « Aussi est-ce notre affaire, repris-je » ; à (p.1108) : « participer à l'une et l'autre chose ».
Comte, Cours de philosophie positive, leçon 45 (Œuvres Tome III (Anthropos)) de (p.619): « C'est ainsi que l'homme a été représenté » ; à (p.154): « représenter un état purement fictif. ».	D'Aquin, Somme contre les Gentils I (GF Flammarion vol I), de (p.154) : « Si la vérité de la foi chrétienne dépasse » ; à (p.154) : « Ils se prêtent donc à une réfutation. ».
Comte, Discours sur l'esprit positif, in Œuvres choisies (Aubier Montaigne 1943) de (p.205): « Cette tendance spontanée à constituer »; à (p.93): « d''une aveugle	Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF), de (p.93): « Le pain que j'ai mangé précédemment »; à (p.93): « qu'il incombe de le produire ».

sp	oécialisation. ».	
(p	D'Aquin, Somme Théologique Ila la uestion 17 article 7 Réponse (Cerf (1984)) de p.126): « Un acte est soumis à notre ommandement » ; à (p.88): « non totalement pumis au commandement ».	Wittgenstein, <i>De la certitude</i> (Gallimard 1976), de (p.88) : « On ne peut pas procéder » ; à (p.88) : « que les gonds soient fixes ».
(p	D'Aquin, Somme Théologique IIa Iae uestion 59 article 5 Réponse (Cerf (1984)) de 0.364): « Si nous appelons passions »; à 0.208): « plus elle causera de passion ».	Tocqueville, De la démocratie en Amérique 2 (GF2), de (p.208) : « Dans les siècles démocratiques » ; à (p.208) : « la civilisation et aux lumières ».
pr	D'Aquin, Somme Théologique Tome II CERF (1984)) de (p.598) : « Il ressort de ce qui récède » ; à (p.355) : « pour assouvir ses onvoitises et ses fureurs ».	Schopenhauer, Le monde comme volonté et comme (PUF), de (p.355) : « Le présent est la seule chose qui toujours existe » ; à (p.355) : « qui mal à propos l'effraie ».
de	D'Aquin, Somme Théologique Tome II CERF (1984)) de (p.599): « S. Augustin éclare »; à (p.650): « elles tiennent leur ouvoir de la loi humaine seule ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard 1976), de (p.650) : « Posséder, c'est avoir à moi » ; à (p.650) : « déjà plus qu'à moitié à vous. ».
es	D'Aquin, Somme contre les Gentils I (GF lammarion vol I) de (p.275) : « Notre pensée st raisonnante » ; à (p.45) : « La science divine l'est donc pas raisonnante. ».	Hobbes, <i>Eléments de loi</i> (Allia), de (p.45) : « Quant à la manière » ; à (p.45) : « ce qui est impossible ».
d'	D'Aquin, Somme contre les Gentils I (GF lammarion vol I) de (p.369) : « De ce qui vient l'être montré, on conclut nécessairement » ; à p.275) : « Moi, je suis la vie. ».	Freud, Œuvres complètes/Psychanalyse, tome 11 (PUF), de (p.275): « Qu'est-ce donc que la « conscience morale » ? »; à (p.275): « conscience de culpabilité. ».
cc	Malebranche, <i>Traité de Morale</i> (GF lammarion) de (p.66) : « Si Dieu remuait les orps »; à (p.551) : « l'exécution du plus xcellent ouvrage ».	Hume, <i>Traité de la nature humaine</i> (Aubier Montaigne (trad. Leroy, vol II)), de (p.551): « La probabilité naît »; à (p.551): « les passions d'espérance et de crainte ».
no	Descartes, <i>Discours de la méthode</i> Gallimard Pléiade) de (p.134) : « Il est vrai que ous ne voyons point qu'on jette » ; à (p.221) : jusques au bas des précipices ».	Wittgenstein, Investigations philosophiques (Gallimard 1961), de (p.221): « Je me pétrifie et mes douleurs perdurent »; à (p.221): « l'erreur existerait également ».
ici	Descartes, <i>Discours de la méthode</i> Gallimard Pléiade) de (p.164) : « Et je m'étais ci particulièrement arrêté » ; à (p.229) : façon que notre raison nous fait agir ».	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique 2</i> (GF2), de (p.229) : « Chez les peuples aristocratiques » ; à (p.229) : « mais révolutionnaire ».
ch	Descartes, <i>Discours de la méthode</i> Gallimard Pléiade) de (p.165) : « Car c'est une hose bien remarquable » ; à (p.396) : « que ous avec toute notre prudence ».	Schopenhauer, Le monde comme volonté et comme représentation (PUF), de (p.396) : « Entre les désirs et leurs réalisations » ; à (p.396) : « le côté misérable de l'humanité ».

« Je à (Descartes, Lettre à Elisabeth du 6 obre 1645 (Gallimard Pléiade) de (p.1209) : e me suis quelque fois proposé un doute » ; p.195) : « et cela ne viendrait que de la tune ».	Bachelard, La formation de l'esprit scientifique (Vrin), de (p.195) : « On dira encore que toutes les métaphores » ; à (p.195) : « le foyer exact de la conviction ».
les	Descartes, Méditations métaphysiques (Gallimard Pléiade) de (p.279): ommençons par la considération des choses plus communes »; à (p.38): « qui sont en e,et dont elle est composée ».	Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF), de (p.38) : « Ainsi, pour que nous ayons » ; à (p.38) : « la majorité des faits à définir ».
ma	Durkheim, Les Règles de la méthode iologique (PUF 2002) de (p.0): « Que la tière de la vie sociale »; à (p.326): « trop tement ces deux sciences ».	Descartes, Méditations métaphysiques 6 (Gallimard Pléiade), de (p.326): « Et premièrement il n'y a point de doute que tout ce que la nature m'enseigne contient quelque vérité » ; à (p.326): « de l'union et comme du mélange de l'esprit avec le corps ».
rep	Epictète, Entretiens III (Les Belles tres) de (p.62): « Pour ce qui concerne les présentations » ; à (p.234): « vous les ever ».	Schopenhauer, De la quadruple racine du principe de raison suffisante (Vrin), de (p.234): « La seule différence capitale entre l'homme et l'animal »; à (p.234): « eux et lui sont d'essence identique ».
l'or	Epictète, Entretiens, III, 13 (Les Belles tres) de (p.46): « L'isolement est un état où n est privé »; à (p.302): « le principe qui it leur nature. ».	Descartes, Méditations métaphysiques IV (Gallimard Pléiade), de (p.302) : « Ainsi je connais que l'erreur, en tant que telle » ; à (p.302) : « découvrir les fins impénétrables de Dieu. ».
à	Epictète, Entretiens, I, 20 (Les Belles tres) de (p.76): « Tout art, toute faculté, » ; (p.10): « aucune qui n'ait été mise à preuve ».	Freud, L'avenir d'une illusion (PUF 1971), de (p.10) : « Il semble plutôt que toute civilisation » ; à (p.10) : « ne peuvent rien sur leurs passions ».
des	Freud, L'avenir d'une illusion (PUF 71) de (p.18) : « Le degré d'intériorisation 5 règles culturelles » ; à (p.276) : « malgré 5 pstilité justifiée des foules ».	Descartes, Méditations métaphysiques 2 (Gallimard Pléiade), de (p.276): « je me considérais, premièrement, comme ayant un visage, des mains, » ; à (p.276): « queje ne laisse pas d'être certain que je suis quelque chose ».
(L'ii	Freud, Œuvres nplètes/Psychanalyse, tome 4 nterprétation du rêve), (PUF) de (p.302) : « « dipe-Roi » est ce qu'on appelle » ; à (p.33) : es scènes de notre enfance ».	Hegel, Esthétique (Champs Flammarion 1er volume), de (p.33): « Disons encore à ce propos »; à (p.33): « adéquation de l'expression au contenu ».
léza pie	Heidegger, Concepts fondamentaux de métaphysique (Gallimard) de (p.294): « Le ard ne se trouve pas simplement sur la rre »; à (p.43): « ni compris taphysiquement ».	Hobbes, <i>Léviathan</i> (Sirey), de (p.43): « Les enfants, par conséquent, ne sont doués d'aucune raison »; à (p.43): « ce sont les conflits, les discordes, le mépris. ».
la i	Heidegger, Concepts fondamentaux de métaphysique (Gallimard) de (p.38) : « Mais	Hegel, <i>Textes pédagogiques</i> (Vrin Librairie philosophique), de (p.94) : « Mais,

s'il est clair comme le jour » ; à (p.94) : « pas une possibilité de la philosophie ».	pour que l'enseignement donné »; à (p.94): « lui permettant d'en venir à bout ».
Heidegger, Etre et Temps (Gallimard) de (p.330): « Quel appel la conscience morale »; à (p.316): « quant à ce qu'il tend à détecter ».	Malebranche, De la Recherche de la vérité (Vrin, I-III), de (p.316) : « L'emploi duquel il semble le plus nécessaire de parler » ; à (p.316) : « de leur esprit pour découvrir la vérité. ».
Heidegger, L'origine de l'œuvre d'art in Chemins qui ne mènent nulle part (Gallimard TEL) de (p.89): « Les considérations précédentes concernent l'énigme de l'art » ; à (p.57): « leur site auprès de l'homme ? ».	Hobbes, <i>Eléments de loi</i> (Allia), de (p.57) : « Il y a deux choses nécessairement » ; à (p.57) : « les animaux sauvages parvicipent aussi ».
Hegel, Encyclopédie des sciences philosophiques III Philosophie de l'esprit (Vrin Librairie philosophique) de (p.430): « Ainsi, naît une série de différents états »; à (p.98): « de l'homme (fait) et du vieillard ».	Hobbes, <i>Eléments de loi</i> (Allia), de (p.98) : « Ainsi, vu qu'à l'agressivité » ; à (p.98) : « ce qui y conduit nécessairement ».
Hobbes, <i>De la liberté et de la nécessité</i> (Vrin) de (p.75): « S'attendant que je réponde »; à (p.63): « à cet objet singulier qu'elles réaliseront ».	Schopenhaueur, Les deux problèmes fondamentaux (Folio), de (p.63) : « la liberté physique se réfère (bas de la page) » ; à (p.63) : « directement au concept de volonté (bas) ».
Hobbes, <i>De la liberté et de la nécessité</i> (Vrin) de (p.105): « En premier lieu »; à (p.147): « mis un terme à sa délibération ».	Hegel, Encyclopédie des sciences philosophiques I Science de la logique (Vrin 1986), de (p.147) : « On est allé aussi loin que Pilate » ; à (p.147) : « par la saisie des Idées ».
Hobbes, <i>Eléments de loi</i> (Allia) de (p.122): « Aussi grand que soit le nombre d'hommes »; à (p.350): « institution arbitraire ».	Kant, <i>Critique de la Raison Pure</i> (GF Flammarion), de (p.350) : « J'entends par Idée » ; à (p.350) : « incoutournablement nécessaire ».
Platon, <i>République</i> (Folio Essais) de (p.365): « Mais dis-moi: ne serait-il pas normal, dis-je » ; à (p.195): « à contempler les choses obscures. ».	Hegel, Encyclopédie des sciences philosophiques III Philosophie de l'esprit (Vrin Librairie philosophique), de (p.195): « La sensation est la forme du sourd tissage » ; à (p.195): « il a en commun avec celle-ci le sentir ».
Husserl, Idées directrices pour une phénoménologie (Gallimard TEL) de (p.88): « Pour moi des objets réels sont là,porteurs de déterminations »; à (p.110): « d'une totale détermination, est nécessairement là. ».	Hegel, <i>Textes pédagogiques</i> (Vrin Librairie philosophique), de (p.110) : « Celui qui étudie n'a qu'un pied »; à (p.110) : « d'une autre œuvre, de l'œuvre essentielle ».
Husserl, Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps () de (p.6): « Il faut encore faire au préalable quelques remarques »; à (p.215): « comme vides de sens ».	Montesquieu, Lettres persanes (Classiques Garnier), de (p.215): « Tous les peuples d'Europe »; à (p.215): « les caprices du hasard et de la fortune ».
Husserl, <i>Expérience et jugement</i> (PUF Epiméthée) de (p.35) : « Mais le fait que toute	Locke, Quelques pensées sur l'éducation (section VIII, § 76) (Vrin), de

saisie d'un objet singulier » ; à (p.98) : « qu'elle réalise de préférence aux autres. ».	(p.98) : « Les enfants sont plus actifs » ; à (p.98) : « plus rude et plus sévère ».
Husserl, Expérience et jugement (PUF Epiméthée) de (p.51): « La mathématisation de la nature, préparée par l'institution »; à (p.133): « et sa déterminabilité objective ».	Leibniz, Essais de Théodicée132 (GF), de (p.133): « On dira aussi que si tout est réglé »; à (p.133): « que je prenne pour l'obtenir ».
Kant, Critique de la Raison Pure Logique transcendantale Analytique transcendantale Analytique des Principes Chapitre III (PUF Quadrige) de (p.81) : « Si la vérité consiste » ; à (p.435) : « mais le contenu ».	Augustin, Le Libre Arbitre (Gallimard Pléiade vol I), de (p.435): « Mais penses-tu qu'il existe un homme tel qu'il ne veuille »; à (p.435): « en résulte, même s'ils ne le veulent pas ».
Kant, <i>Prolégomènes</i> (Vrin 1984) de (p.88): « Déjà dès les temps les plus anciens » ; à (p.114): « ne conservent plus la moindre signification ».	Kierkegaard, Miettes philosophiques (Gallimard TEL), de (p.114): « Le nécessaire peut-il devenir ? »; à (p.114): « absolument différent des deux ».
Kierkegaard, <i>Ou bienou bien</i> (Bouquins Laffont) de (p.250) : « L'oisiveté, a-t-on coutume » ; à (p.83) : « l'homme est de s'amuser ».	Kant, <i>Critique de la Raison Pure Préface IInde éd</i> (GF 2006), de (p.83) : « Mais si la critique ne s'est par fourvoyée » ; à (p.83) : « au mécanisme de la nature ».
Kierkegaard, <i>Ou bienou bien</i> (Bouquins Laffont) de (p.254): « On peut mesurer l'élasticité de l'esprit »; à (p.267): « elle est à la fois oubliée et conservée ».	Descartes, Méditations métaphysiques 1 (Gallimard Pléiade), de (p.267) : « Il y a déjà quelque temps que je me suis aperçu que » ; à (p.267) : « toutes mes anciennes opinions étaient appuyées. ».
Kierkegaard, Stades sur le chemin de la vie (Bouquins Laffont) de (p.916) : « Je reviens à l'amour » ; à (p.139) : « magnifique du mariage ».	Leibniz, Essais de Théodicée (GF), de (p.139) : « D'ailleurs, tout ce qui se passe dans l'âme »; à (p.139) : « Tant est grande la profondeur de l'esprit de l'homme ».
Kierkegaard, La maladie à la mort (Œuvres complètes (Editions de l'Orante)) de (p.247): « Socrate, Socrate, Socrate ! »; à (p.148): « le péché est ignorance ».	Kant, Critique de la Raison Pure Logique transcendantale Analytique transcendantale Analytique des Principes Introduction (PUF 1963), de (p.148): « Si l'on définit l'entendement en général »; à (p.148): « et celui-là ne saurait jamais s'en passer auquel manque ce don naturel ».
Leibniz, Essais de Théodicée (GF) de (p.129): « Il y a donc une liberté de contingence »; à (p.182): « de sa propre constitution antérieure ».	Schopenhaueur, Les deux problèmes fondamentaux (Folio), de (p.182) : « Il y a en effet encore un autre fait » ; à (p.182) : « portent leurs reproches ».
Leibniz, Essais de Théodicée (GF) de (p.128): « Cependant la certitude objective » ; à (p.465): « tout au plus se limitent entre elles ».	Kierkegaard, Ou bienou bien (Gallimard 1999), de (p.465) : « Je répète ce que je t'ai dit » ; à (p.465) : « plutôt de mon égarement ».
Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> (Vrin) de (p.39) : « La connaissance générale de cette grande vérité » ; à (p.407) : « faire réussir	Hegel, Encyclopédie des sciences philosophiques III Philosophie de l'esprit (Vrin Librairie philosophique), de (p.407) : « L'opposition de l'âme et du corps

les bons desseins ».	doit »; à (p.407): « le rabaisse à quelque chose de médiatisé ».
Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> (Vrin) de (p.72) : « Supposant que les corps qui font » ; à (p.110) : « n'a aucune raison de souhaiter ».	Marx, Manuscrits de 1844 (GF-Flammarion), de (p.110) : « Examinons de plus près l'objectivation » ; à (p.110) : « et il le confirme ».
Lucrèce, <i>De la Nature</i> (Les Les Belles Lettres, t.l) de (p.16) : « Mais pour reprendre maintenant » ; à (p.88) : « par le raisonnement de l'esprit ».	KANT, <i>Prolégomènes §35</i> (Vrin 1996), de (p.88): « Il est possible de pardonner à l'imagination »; à (p.88): « ne seront jamais omplètement abandonnés ».
Lucrèce, <i>De La Nature</i> (Les Les Belles Lettres, t.II) de (p.56): « Prétendre d'autre part »; à (p.125): « dans un perpétuel renouvellement ».	Marx, Manuscrits de 1844 (GF-Flammarion), de (p.125): « A travers la personne de l'ouvrier »; à (p.125): « partie intégrante de la rémunération ».
Malebranche, <i>Traité de Morale</i> (GF 1995) de (p.94) : « Tous les hommes sont assez convaincus » ; à (p.66) : « causes naturelles des habitudes. ».	Lucrèce, <i>De la Nature</i> (Les Les Belles Lettres, t.II), de (p.66) : « Mais de quelle façon cet amas de matière »; à (p.66) : « et sans mélange de l'éther ».
Malebranche, <i>Traité de Morale</i> (GF 1995) de (p.118) : « La force de l'esprit est » ; à (p.108) : « sans remords s'empêcher d'aimer. ».	Marx, Manuscrits de 1844 (GF-Flammarion), de (p.108) : « Ne faisons pas comme l'économiste » ; à (p.108) : « hostile et étrangère ».
Malebranche, <i>Traité de Morale</i> (GF 1995) de (p.229): « Celui qui par le mouvement de son corps » ; à (p.33): « ou en être pénétrés. ».	Husserl, Expérience et jugement (PUF 1991), de (p.33) : « Avant que s'instaure une activité de connaissance, des objets » ; à (p.33) : « le monde comme monde qui est en totalité ».
Malebranche, La Recherche de la vérité (Vrin I,i,1, Des sens) de (p.123) : « L'erreur est la cause de la misère des hommes » ; à (p.1040) : « qui nous découvre la vérité. ».	Augustin, <i>Les Confessions</i> (Gallimard Pléiade vol I), de (p.1040) : « Qu'est-ce donc que le temps ? »; à (p.1040) : « s'achemine vers le non-être ».
Malebranche, De la Recherche de la vérité (I-III) (Vrin) de (p.129) : « De sorte que par ce mot de volonté ou de capacité qu'a l'âme » ; à (p.972) : « l'entendement vers les objets qui lui plaisent. ».	Platon, La République (Gallimard Pléiade vol I), de (p.972) : « Il faut donc choisir, dans le nombre » ; à (p.972) : « l'air de nous ensorceler ! ».
Montesquieu, <i>De l'Esprit des lois</i> (Gallimard Pléiade II) de (p.266) : « C'est dans le gouvernement républicain » ; à (p.1091) : « lorsque les hommes faits sont déjà corrompus ».	Pascal, <i>Pensées</i> (Gallimard Pléiade), de (p.1091): « Différence entre l'esprit géométrique »; à (p.1091): « jusqu'à un certain dégré ».
Marx, Manuscrits de 1844 (GF-Flammarion) de (p.102): « De même, la propriété foncière féodale » ; à (p.92): « inerte sur les hommes ».	Lucrèce, <i>De la Nature</i> (Les Les Belles Lettres, t.II), de (p.92): « Donc, après le meurtre des rois »; à (p.92): « demeurées longtemps dans l'ombre ».

Hegel, Esthétique (Champs Flammarion) de (p.29): « L'art, dit-on, est le règne »; à (p.994): « le qualificatif d'illusoire ».	Augustin, Les Confessions (Gallimard Pléiade vol I), de (p.994) : « La mémoire renferme aussi les rapports » ; à (p.994) : « de ma mémoire que je le devrai ».
Popper, Conjectures et réfutations (Payot 1985) de (p.79) : « La croyance selon laquelle la science » ; à (p.216) : « son horizon d'attente ».	Platon, <i>Timée</i> (GF), de (p.216) : « En ce qui concerne l'espèce d'âme qui en nous domine » ; à (p.216) : « pour le présent et pour l'avenir ».
Montesquieu, Lettres persanes (Classiques Garnier) de (p.211) : « La plupart des gouvernements d'Europe » ; à (p.1341) : « qui périssent d'une mort violente ».	Pascal, <i>Pensées</i> (Gallimard Pléiade), de (p.1341) : « La distance infinie des corps » ; à (p.1341) : « avec l'éclat de son ordre ! ».
Montesquieu, De l'Esprit des lois (Gallimard Pléiade II) de (p.349) : « Le principe de la démocratie se corrompt » ; à (p.451) : « comme le despotisme d'un seul finit par la conquête ».	Platon, <i>République</i> (Folio Essais), de (p.451) : « Celui qui reste dès lors à examiner, dis-je » ; à (p.451) : « et si tu l'approuves ».
Montesquieu, <i>De l'Esprit des lois</i> (Gallimard Pléiade II) de (p.352) : « Autant que le ciel est éloigné » ; à (p.372) : « qu'auprès de la servitude ».	Pascal, <i>Réponse au Révérend Père Noël</i> (Gallimard Pléiade (Œuvres)), de (p.372) : « Dans la suite de votre lettre » ; à (p.372) : « demeurer dans mon premier doute ».
Montesquieu, <i>De l'Esprit des lois</i> (Gallimard Pléiade II) de (p.354): « La monarchie se perd »; à (p.388): « et se précipite du gouvernement modéré au despotisme ».	Popper, La connaissance objective (Champs Flammarion), de (p.388): « Certains d'entre vous »; à (p.388): « consigne suffisamment claire ».
Montesquieu, De l'Esprit des lois (Gallimard Pléiade II) de (p.379) : « Les auteurs de notre droit public » ; à (p.218) : « se réserver des moyens (et ces moyens sont sans nombre) pour l'en faire sortir. ».	Merleau-Ponty, La structure du comportement 218 (PUF), de (p.218) : « Entre trois plans de significations, il ne peut être » ; à (p.218) : « son âme et son corps ne se distinguent plus. ».
Montesquieu, Essai sur les causes qui peuvent affecter les esprits et les caractères (Gallimard Pléiade II) de (p.55): « Après les impressions que nous avons reçues dans l'enfance » ; à (p.803) : « et jusqu'à la folie. ».	Nietzsche, <i>Généalogie de la morale</i> (Laffont (Œuvres II)), de (p.803) : « Elever un animal » ; à (p.803) : « celui qui promet ».
Montesquieu, Essai sur les causes qui peuvent affecter les esprits et les caractères (Gallimard Pléiade II) de (p.56): « Mais, lorsque, outre la disposition particulière du cerveau »; à (p.42): « que rien n'est capable de les confondre ».	Russell, <i>Problèmes de philosophie</i> (Payot 1989), de (p.42) : « Une raison importante qui nous pousse » ; à (p.42) : « nos expériences privées ».
Nietzsche, <i>Le Gai savoir</i> , § 1121 (GF Flammarion 1997 revue 2007) de (p.167): « Cause et effet. »; à (p.1001): « et nierait tout conditionnement. ».	Augustin, <i>Les Confessions</i> (Gallimard Pléiade vol I), de (p.1001): « Mais le bonheur, n'est-ce pas ce que tous recherchent »; à (p.1001): « est retenue au fond de leur

	mémoire ».
Nietzsche, Le Gai savoir, § 373 (GF Flammarion 1997 revue 2007) de (p.339) : « Il en va également de même de la croyance » ; à (p.1206) : « elle est proprement "musique" ! ».	Pascal, <i>Pensées</i> (Gallimard Pléiade), de (p.1206) : « Voilà la guerre ouverte » ; à (p.1206) : « Ecoutez Dieu ».
Nietzsche, <i>Généalogie de la morale, III,</i> § 28 (GF 1996 revue 2002) de (p.180) : « Si l'on fait abstraction de l'idéal ascétique » ; à (p.181) : « que de ne pas vouloir du tout ».	Russell, <i>Problèmes de philosophie</i> (Payot, 1999), de (p.181) : « La vie de l'homme naturel »; à (p.181) : « participe de son infinité ».
Pascal, De l'esprit géométrique (in Pensées et Opuscules) (Classiques Garnier) de (p.679): « () je reviens à l'explication du véritable ordre » ; à (p.150): « en perdant ses plumes ».	Platon, <i>Théétète</i> (GF), de (p.150) : « Or, à mon métier de faire les accouchements » ; à (p.150) : « l'impression d'être inintelligents ».
Pascal, <i>Préface sur le traité du vide</i> (Classiques Garnier) de (p.664) : « N'est-ce pas traiter indignement la raison de l'homme » ; à (p.1036) : « que nous révérons dans les autres ».	Platon, La République (Gallimard Pléiade vol I), de (p.1036) : « Ceci, donc, n'est-il pas le point » ; à (p.1036) : « avec une bonne législation ! ».
Pascal, De l'esprit géométrique (Seuil (L'intégrale)) de (p.354) : « Un indivisible est ce qui n'a aucunes parties, et l'étendueest ce qui a » ; à (p.52) : « les deux merveilleuses infinités qu'elle a proposées aux hommes, non pas à concevoir, mais à admirer ».	Russell, <i>Problèmes de philosophie</i> (Payot 1989), de (p.52) : « Nous avons admis à titre provisoire » ; à (p.52) : « la nature des termes en relation. ».
Platon, <i>Théétète</i> (GF) de (p.264) : « Eh bien, tu as déjà entendu ce qu'on appelle » ; à (p.254) : « C'est vrai ».	Montesquieu, <i>De l'Esprit des lois</i> (Gallimard Pléiade II), de (p.254) : « Comme il faut de la vertu dans le gouvernement populaire » ; à (p.254) : « non pas celle qui vient d'une lâcheté et d'une paresse de l'âme ».
Platon, <i>Timée</i> (GF Flammarion) de (p.151): « Y a-t-il quelque chose comme le feu »; à (p.841): « petite catégorie d'êtres humains ».	Rousseau, Lettres écrites de la montagne (Gallimard Pléiade vol III), de (p.841): « On a beau vouloir confondre » ; à (p.841): « je ne sache rien de plus certain ».
Platon, <i>Timée</i> (GF) de (p.216) : « En ce qui concerne l'espèce d'âme qui en nous domine » ; à (p.196) : « pour le présent et pour l'avenir ».	Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit, § 48</i> (PUF Quadrige), de (p.196) : « Dans la mesure où »; à (p.196) : « en cette dernière ».
Platon, <i>Les Lois</i> (Gallimard Pléiade vol 2) de (p.681) : « Moi aussi, je conviens donc, au moins »; à (p.641) : « tout le contraire qui arrive ».	Hume, <i>Traité de la nature humaine</i> (Aubier Montaigne, trad. Leroy, vol II), de (p.641): « Quand un homme dit qu'il promet quelque chose »; à (p.641): « et qu'il exprime ce sentiment aux autres membres de la société ».

Platon, <i>Les Lois</i> (Gallimard Pléiade vol 2) de (p.906): « Quant à nos poètes tragiques, » ; à (p.179): « ne nous serait jamais	Russell, <i>Science et religion</i> (Gallimard Folio 1990), de (p.179): « Quand nous envisageons la race humaine »; à (p.179):
possible !" ». Rousseau, <i>Du contrat social</i> (Gallimard Pléiade vol III) de (p.424) : « Le corps politique, aussi bien que le corps de l'homme » ; à (p.1138) : « et que l'Etat ne vit plus ».	« l'humanité ne peut pas le savoir. ». Pascal, Pensées (in Œuvres Complètes) (), de (p.1138) : « Divertissement » ; à (p.1138) : « qui joue et se divertit ».
Rousseau, <i>Du contrat social</i> (Gallimard Pléiade vol III) de (p.467): « Le droit que le pacte social donne au Souverain »; à (p.758): « les cultes que nous avons excluds ».	Platon, <i>Les Lois</i> (), de (p.758) : « Or, s'il est vrai que l'Etat doive être dénommé » ; à (p.758) : « fixée par la raison, noos ».
Rousseau, Ecrits sur l'abbé de Saint- Pierre (Gallimard Pléiade vol III) de (p.611): « Je l'ai déjà dit et je ne puis trop » ; à (p.175): « ce que c'est qu'un homme ».	Russell, <i>Science et religion</i> (Gallimard Folio 1990), de (p.175): « Quand un homme dit : « Ceci est bon en soi » »; à (p.175): « parce qu'elle s'occupe de ce qui est vrai ou faux ».
Platon, <i>Les Lois</i> (Pléaide (t.2)) de (p.758): « Or, s'il est vrai que l'Etat doive être dénommé »; à (p.79): « fixée par la raison, noos. ».	Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard), de (p.79) : « La caractéristiquede l'objectivisme » ; à (p.79) : « qu'elle l'objective. ».
Platon, <i>Timée</i> (GF) de (p.149) : « Mais, pour atteindre à encore plus de clarté sur » ; à (p.175) : « et de tout ce dont ils dérivent ».	Berkeley, Introducton manuscrite aux Principes (Œuvres I, PUF Epiméthée), de (p.175): « Quand on parle à quelqu'un de la récompense »; à (p.175): « dans l'entendement de l'auditeur ».
Platon, <i>République</i> (Folio Essais) de (p.451): « Celui qui reste dès lors à examiner, dis-je » ; à (p.153): « et si tu l'approuves ».	Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit, § 5</i> (PUF yadrige), de (p.153) : « La volonté » ; à (p.153) : « furie de destruction ».
Platon, <i>Timée</i> (GF) de (p.152): « Puisqu'il en est ainsi, il faut convenir »; à (p.197): « et qui existaient avant la naissance du ciel ».	Hume, traité de la nature humaine (Aubier Montaigne, trad. Leroy, vol I), de (p.197): « Il y a une perception de la douleur et du plaisir » ; à (p.197): « lui conférer une influence analogue sur les passions ».
Locke, Quelques pensées sur l'éducation (Vrin) de (p.238) : « De toutes les sciences » ; à (p.122) : « à d'autres enfants ».	Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard), de (p.122) : « Parce que les objets du monde de la vie » ; à (p.122) : « pour la conscience. ».
Hume, traité de la nature humaine (Aubier Montaigne, trad. Leroy, vol II) de (p.467): « La meilleure méthode pour nous familiariser »; à (p.79): « de l'estime et de l'amitié de qui il puisse jouir ».	Sartre, La transcendance de l'Ego (Librairie philosophique), de (p.79): « Nous pouvons donc formuler notre thèse » ; à (p.79): « le Je qui lui sert d'unité à l'ordinaire ».
Berkeley, <i>Trois Dialogues</i> (Œuvres II, PUF Epiméthée) de (p.126): « Aparler	Foucault, <i>Les mots et les choses</i> (Tel Gallimard), de (p.341) : « C'est toujours sur un

strictement, Hylas,nous ne voyons pas le même objet »; à (p.341) : « sans aucun égard à la spéculation ».	fond de déjà commencé »; à (p.341): « ceux meme qui parlent, qui existent et qui sont à l'ouvrage ».
Comte, Cours de Philosophie Positive (Anthropos (Tome 1)) de (p.8): « Il est bien remarquable »; à (p.356): « de pénibles travaux ».	Sartre, <i>L'imaginaire</i> (Folio Essais), de (p.356) : « Ainsi l'analyse critique » ; à (p.356) : « que l'homme imagine ».
Berkeley, Nouvelle théorie de la vision (Oeuvres I, PUF Epiméthée) de (p.276): « En somme, je pense que nous pouvons conclure »; à (p.337): « découvrir et comprendre dans notre état présent ».	Sartre, <i>L'imaginaire</i> (Folio Essais), de (p.337): « Au contraire, le seul moyen »; à (p.337): « catégorie du réel ».
Berkeley, Principes de la Connaissance humaine, introduction (Œuvres I, PUF Epiméthée) de (p.313): « Par ailleurs la communication des idées »; à (p.308): « mais à quoi bon y insister ».	Arendt, Condition de l'homme moderne (Pocket), de (p.308) : « L'amour, en raison de sa passion » ; à (p.308) : « dépersonnalisation constance de la vie publique et sociale ».
Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard) de (p.158): « Le monde comme monde de la vie » ; à (p.357): « praxis humaine. ».	Hume, traité de la nature humaine (Aubier Montaigne, trad. Leroy, vol I), de (p.357): « Car avec quelle confiance puis-je m'aventurer »; à (p.357): « quand on le suit aveuglément (comme il doit l'être) dans toutes ses variations. ».
Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard) de (p.186): « Chacun en tant que sujets d'expérience possibles » ; à (p.285): « les uns avec les autres. ».	D'Aquin, Sommes contre les Gentils IV (GF Flammarion vol IV), de (p.285): « De même/ Tout comme les vertus disposent l'homme »; à (p.285): « cela est au contraire très opportun pour le salut humain. ».
Rousseau, <i>Du contrat social</i> (Gallimard Pléiade III) de (p.395): « Toute action libre a deux causes »; à (p.994): « et contraire au but de l'association ».	Augustin, <i>Confessions</i> (Gallimard Pléiade), de (p.994): « La mémoire renferme aussi les rapports »; à (p.994): « de ma mémoire que je le devrai ».
Pascal, Trois discours sur la condition des grands (Œuvres Seuil) de (p.367) : « Il y a dans le monde deux sortes » ; à (p.1254) : « mériterait la bassesse de son esprit ».	Bergson, <i>La pensée et le mouvant</i> (PUF), de (p.1254): « Nous fûmes très frappés »; à (p.1254): « on la sent et on la vit ».
Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF - Flammarion) de (p.93) : « Si l'on nous présente un corps »; à (p.254) : « qu'il incombe de le produire ».	Aristote, <i>Métaphysique</i> (Vrin (Tome 1)), de (p.254): « Nature se dit »; à (p.254): « soit en entéléchie ».
Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF - Flammarion) de (p.189) : « Si nous pouvions supposer que deux consciences » ; à (p.401) : « ce qui troublerait l'ordre des choses morales ».	Merleau-Ponty, Phénoménologie de la perception (Gallimard TEL), de (p.401) : « L'existence d'autrui fait difficulté » ; à (p.401) : « dans la pensée objective ».

Spinoza, <i>Traité de la réforme de l'entendement</i> (GF - Flammarion) de (p.189) : « Sachant maintenant » ; à (p.234) : « aller de l'avant ».	Platon, <i>Gorgias</i> (GF - Flammarion), de (p.234): « Bien. Allons donc, je vais »; à (p.234): « voilà, c'est cela la vie heureuse ».
Kant, Doctrine de la vertu (Vrin) de (p.147): « L'amitié considérée dans sa perfection »; à (p.116): « retrouvent leur ancien cours ».	Lucrèce, <i>De la nature des choses (Livre III)</i> (Les Belles Lettres), de (p.116) : « La mort n'est donc rien » ; à (p.116) : « la mort immortelle l'a détruite ».
Schopenhauer, Le monde comme volonté (PUF) de (p.674): « Que le monde existe »; à (p.16): « une existence pour une autre ».	Bachelard, <i>Le nouvel esrpit scientifique</i> (PUF), de (p.16): « Mais cette thèse de la démonstration »; à (p.16): « des ensembles rationnels ».
Aristote, Les Politiques (GF - Flammarion) de (p.240) : « Ce qui concerne les autres » ; à (p.44) : « d'une certaine sorte de masse ».	Hegel, Esthétique44 (Champs - Flammarion), de (p.44) : « L'humain est aussi riche » ; à (p.44) : « comme le plus élevé ».
Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin) de (p.141) : « On châtie, en effet » ; à (p.89) : « de ne pas l'être ».	Hume, Enquête sur l'entendement humain (GF - Flammarion), de (p.89) : « De même que la première » ; à (p.89) : « et de l'expérience ».
Platon, <i>République</i> (GF - Flammarion) de (p.117) : « Ce qui donne naissance » ; à (p.112) : « qu'un seul ».	Merleau-Ponty, <i>Signes</i> (Gallimard), de (p.112) : « La signification anime » ; à (p.112) : « troisième conséquence ».
Nietzsche, <i>Le gai savoir</i> (Folio) de (p.155) : « Cause et effet » ; à (p.282) : « toute conditionnalité ».	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin), de (p.282): « Les choses qui peuvent être autres »; à (p.282): « dans le domaine du contingent ».
Nietzsche, <i>Le gai savoir</i> (Laffont - Bouquins II) de (p.218): « Du génie de l'espèce » ; à (p.524): « se donnent la main ».	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin), de (p.524) : « Certains pensent » ; à (p.524) : « au sens du bien ».
Kant, Fondements de la métaphysique des mœurs (Le livre de poche) de (p.73): « C'est une belle chose que l'innocence »; à (p.267): « critique complète de notre raison ».	Arendt, <i>La crise de la culture</i> (Gallimard Folio Essais), de (p.267) : « Toute chose, objet d'usage » ; à (p.267) : « vient à l'être ».
Bachelard, <i>La philosophie du non</i> (PUF) de (p.139): « Il ne nous semble pas »; à (p.125): « la microphysique contemporaine ».	Tocqueville, De la démocratie en Amérique (GF - Flammarion (Tome 2)), de (p.125) : « Chez les peuples aristocratiques » ; à (p.125) : « la solitude de son propre cœur ».
Rousseau, <i>Emile</i> (Gallimard Pléiade IV) de (p.303): « Nous ne savons ce que c'est que bonheur » ; à (p.108): « qui s'en fait sentir ».	Platon, Alcibiade (GF - Flammarion), de (p.108) : « (Socrate) Ne sais tu pas que ceux » ; à (p.108) : « (Alcibiade) Tu dis vrai ».
Bacon, Novum organum (PUF) de (p.120): « Les idoles que les mots » ; à (p.1258): « sous les sens de l'homme ».	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> (Gallimard Pléiade II), de (p.1258) : « Nous pouvons donc admettre » ; à (p.1258) : « c'est-à-dire de Dieu ».

Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> (Vrin) de (p.441) : « Les sentiments affectifs » ; à (p.36) : « sont liés d'amitiés ».	Heidegger, Essais et conférences (Gallimard), de (p.36) : « Mais, si le destin » ; à (p.36) : « ce dévoilement comme tel ».
Hegel, <i>Phénoménologie de l'esprit</i> (Aubier II) de (p.261): « Les statutes sont maintenant des cadavres »; à (p.363): « de soi-même comme esprit ».	Montaigne, <i>Essais</i> (Gallimard - Folio II), de (p.363) : « Que nous dira donc en cette nécessité » ; à (p.363) : « de quelque nation ».
Montesquieu, Essai sur le goût dans les choses (Gallimard Pléiade II) de (p.1241): « Notre manière d'être »; à (p.436): « par conséquent qu'elle ne sente ».	Merleau-Ponty, <i>Phénoénologie de la perception</i> (Gallimard), de (p.436) : « Revenant sur les jours » ; à (p.436) : « il n'était connu ».
Marx, Principes d'une critique (Gallimard Pléiade II) de (p.307) : « La création en dehors du temps de travail névessaire » ; à (p.551) : « avec ses outils simples et grossiers ».	Platon, <i>Philèbe</i> (Gallimard Pléiade II), de (p.551) : « Quant à Plaisir, je sais bien » ; à (p.551) : « des plaisirs qui s'opposent à d'autres plaisirs ».
Marc-Aurèle, <i>Pensées pour moi-même</i> (GF - Flammarion) de (p.50) : « Si tu trouves dans la vie humaine » ; à (p.30) : « mener cette enquête en toute sûreté ».	Hegel, Esthétique (Champs - Flammarion I), de (p.30) : « Nous n'appelons pas illusoire » ; à (p.30) : « apparentes et sensibles ».
Rousseau, Lettres écrites de la montagne (Gallimard Pléiade III) de (p.841) : « On a beau vouloir confondre » ; à (p.69) : « je ne sache rien de plus certain ».	Sextus Empiricus, Esquisses pyrrhoniennes (Seuil), de (p.69) : « La suite de cela pourrait être » ; à (p.69) : « la suspension dans les recherches ».
Spinoza, Lettres XII (Gallimard Pléiade) de (p.1098) : « Si vous demandez cependant » ; à (p.981) : « admettant les pires absurdités ».	Bergson, Les deux sources de la morale et de la religion (PUF 1963), de (p.981): « Le souvenir du fruit défendu »; à (p.981): « les œuvres de la nature. ».
Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990) de (p.51): « Pour ce qui est maintenant de la Pensée » ; à (p.102) : « miracle tout pur ».	Bergson, Essai sur les données immédiates de la conscience (PUF 1963), de (p.102): « Une sensation, par cela seul » ; à (p.102): « produiraient encore le même effet. ».
Bergson, <i>La pensée et le mouvant</i> (PUF 1963) de (p.1335) : « Et l'intelligence est dans le vrai »; à (p.1026) : « c'est lui qui est en elles ».	Montaigne, Les Essais. Livre III (PUF 2004), de (p.1026): « Je ravassois presentement »; à (p.1026): « comme conforme à nostre estre. ».
Bergson, <i>La pensée et le mouvant</i> (PUF 1963) de (p.1372) : « Avant de philosopher » ; à (p.126) : « sculpteurs, musiciens ou poètes ».	Hobbes, <i>Du citoyen</i> (GF Flammarion), de (p.126): « Tous les auteurs demeurent d'accord »; à (p.126): « doit être nommée loi morale ».
Montaigne, Les Essais. Livre III (PUF 2004) de (p.1065): «Il n'est désir plus naturel »; à (p.71): « si puissante et si licencieuse ».	Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990), de (p.71) : « Théophile: Il y a des principes » ; à (p.71) : « équitablement lorsqu'on s'y met. ».

Assessables 1 on Conference 10 III	Mindragonal Discountification
Augustin, Les Confessions (Gallimard Pléiade vol I) de (p.1044): « Ainsi mon enfance, qui n'est plus »; à (p.144): « un présent déjà existant et visible ».	Kierkegaard, Riens philosophiques (Gallimard Idées), de (p.144): « On a présupposé cependant »; à (p.144): « qui se dégage de l'incertitude ».
Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin) de (p.122) : « L'acte fait par ignorance » ; à (p.8) : « d'affliction et de repentir. ».	Bachelard, <i>La philosophie du non</i> (PUF, 1966), de (p.8): « Pour le philosophe »; à (p.8): « troubler le philosophe ».
Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin) de (p.490) : « Qu'est-ce que le plaisir » ; à (p.158) : « puisqu'il est un tout. »	Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard), de (p.158) : « Le monde comme monde de la vie » ; à (p.158) : « praxis humaine. ».
Bergson, L'évolution créatrice (PUF Œuvres (ed. Centenaire)) de (p.683): « Or, supposons qu'il y ait deux espèces d'ordre » ; à (p.157): « La confusion entre eux est donc naturelle. ».	Montaigne 1, Essais I (Folio), de (p.157): « Ce n'est pas sans raison »; à (p.157): « cent mille figures et un champ indefini ».
Montaigne, Essais II (PUF) de (p.523): « Stilpon le philosophe, interrogé si les Dieux »; à (p.379): « c'est toy qu'elles attachent. ».	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin), de (p.379) : « D'autre part, les plaisirs » ; à (p.379) : « ni simple, ni bonne. ».
Aristote, <i>Politique</i> (Vrin) de (p.340): « Partout en effet, c'est l'inégalité » ; à (p.236): « du peuple lui-même. ».	Montaigne 1, Essais II (Folio), de (p.236): « Mais quand la science »; à (p.236): « et lui court au devant. ».
Bachelard, <i>La philosophie du non</i> (PUF, 1966) de (p.8): « Pour le savant »; à (p.1): « doit troubler le philosophe ».	Aristote, <i>Parties des Animaux</i> (Les Belles Lettres), de (p.1): « En tout genre de spéculation »; à (p.1): « aucune différence spécifique. ».
Montaigne, Essais I (Folio) de (p.446): « La solitude me semble avoir »; à (p.135): « c'est l'action d'une vertu excessive ».	Bergson, <i>Matière et mémoire</i> (PUF), de (p.135) : « Mais on hésitera à comprendre ainsi » ; à (p.135) : « reconstituer le mouvement lui-même. ».
Merleau-Ponty, Phénoménologie de la perception (Gallimard, TEL, 1976.) de (p.501): « Je dis que ce rocher est infranchisssable » ; à (p.314): « des valorisations absolues ».	Spinoza, Éthique (GF Flammarion), de (p.314): « Par ce pouvoir d'ordonner et d'enchaîner »; à (p.314): « par la présence d'esprit et la force d'âme ».
Alain, <i>Propos (avril1927)</i> (Gallimard Pléiade I) de (p.704): « "Les lois sont les rapports nécessaires »; à (p.236): « à la nécessité je ne dois rien. ».	Spinoza, Éthique (GF Flammarion), de (p.236) : « J'ai expliqué dans ce petit nombre de propositions »; à (p.236) : « justes, de bonne foi et honnêtes ».
Alain, Propos (1er mars 1930) (Gallimard Pléiade) de (p.918) : « On demande quelquefois ce que c'est que la beauté » ; à (p.156) : « Alcibiade perdrait la sienne. ».	, Ethique à Eudème (Vrin), de (p.156) : « Puisque le terme bon » ; à (p.156) : « en rien de l'amitié. ».
Alain, <i>Propos (20 juin 1924)</i> (Gallimard Pléiade) de (p.613) : « Savoir ou pouvoir, il faut	Machiavel, <i>Le Prince</i> (Folio classique), de (p.108) : « Il n'est donc pas nécessaire à un

choisir. » ; à (p.108) : « mais au dessus. ».	prince »; à (p.108): « on regarde quel a été le succès. ».
Alain, Propos (24 février 1922) (Gallimard Pléiade) de (p.365) : « Si quelqu'un me demandait » ; à (p.329) : « il ne l'instruit point. ».	Montaigne 1, Essais I (Folio), de (p.329) : « Il se tire une merveilleuse clarté » ; à (p.329) : « ainsi du reste ».
Alain, <i>Propos (7 octobre 1923)</i> (Pléiade) de (p.543) : « Il y a un art de constater » ; à (p.94) : « qui nous forment à observer. ».	Hume, <i>Dialogues sur la religion naturelle</i> (Vrin), de (p.94) : « Je ne perdrai pas de temps » ; à (p.94) : « force de l'argumentation et du raisonnement ».
Alain, Propos (1er juillet 1933) (Gallimard Pléiade) de (p.1165): « Corot me fait voir des arbres » ; à (p.403): « et vous n'en saviez rien ».	Augustin, <i>Le Maître</i> (Gallimard Pléiade vol I), de (p.403) : « Mais, lorsqu'il est question des choses »; à (p.403) : « et l'autre, déjà connue ».
Alain, Propos (21 janvier 1914) (Gallimard Pléiade) de (p.174): « Il y a des leçons de choses »; à (p.262): « instruit mieux. ».	Spinoza, Éthique (GF Flammarion), de (p.262): « La haine ne peut jamais être bonne »; à (p.262): « plus clairement ni plus amplement ».
Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> (Gallimard, TEL, 1976.) de (p.407) : « Il y a, en particulier » ; à (p.266) : « distinguées des paroles ».	Spinoza, <i>Traité théologico-politique</i> (GF Flammarion), de (p.266) : « Voici maintenant la condition » ; à (p.266) : « du pouvoir souverain ».
Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin) de (p.241) : « En effet, ce n'est pas entre deux médecins » ; à (p.114) : « celle du cultivateur ».	Hobbes, <i>Léviathan</i> (Sirey), de (p.114): « Telle est en effet la facilité avec laquelle les gens »; à (p.114): « et de l'agitation dirigée contre l'Etat ».
Alain, Propos (22 juillet 1908) (Gallimard Pléiade II) de (p.82): « Le sociologue me dit » ; à (p.137): « Ô nuit, reine des villes. ».	Spinoza, Éthique (GF Flammarion), de (p.137) : « Bien que la nature des choses » ; à (p.137) : « suivent une infinité de choses ».
Epicure, Lettres et maximes (PUF) de (p.109): « Et il faut encore penser »; à (p.143): « et ne périsse pas dans le non-être ».	Hume, Essais esthétiques (GF Flammarion), de (p.143) : « Mais, en dépit de tous nos efforts » ; à (p.143) : « entre ces différences ».
Montaigne, Les Essais. Livre III (Folio 2012) de (p.417): «L'avertissement à chacun »; à (p.169): « le plus sûr parti de l'école du monde ».	Lévinas, <i>Hors sujet</i> (Le livre de Poche 2006), de (p.169): « Ne faut-il pas reconnaître »; à (p.169): « quitte envers autrui ».
Hobbes, <i>Léviathan</i> (Sirey) de (p.71): « En somme, toutes les passions qui provoquent »; à (p.155): « leur aurait révélé cette chose surnaturellement ».	Lévinas, <i>Entre nous</i> (Le livre de poche 1993), de (p.155) : « La proximité de l'autre » ; à (p.155) : « aucun scrupule d'être ».
Bergson, <i>Matière et mémoire</i> (PUF) de (p.172) : « Un être humain qui rêverait son existence » ; à (p.137) : « apparaît l'idée	Leibniz, <i>Nouveaux essais sur l'entendement humain</i> (GF 1990), de (p.137) : « Philalèthe. Tant qu'un homme » ; à

générale. ».	(p.137) : « incline sans nécessiter ».
Bachelard, Le matérialisme rationnel (PUF, 1990) de (p.123) : « L'esprit scientifique moderne » ; à (p.146) : « rationalisme appliqué ».	Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990), de (p.146) : « Cicéron dit bien quelque part » ; à (p.146) : « quelque mauvaise inclination. ».
Locke, Essai sur l'entendement humain, livre II, ch 21, §56 (Vrin 1983) de (p.209) : « Il est visible que la liberté » ; à (p.96) : « que si elles étaient justes et véritables. ».	Lévinas, Humanisme de l'autre homme (Le Livre de Poche 1987), de (p.96) : « Toujours est-il » ; à (p.96) : « très ferme du matérialisme. ».
Platon, <i>Les Lois</i> (Gallimard Pléiade vol 2) de (p.761): « C'est que, là où les charges publiques » ; à (p.61): « dont les Dieux ont fait présent aux Cités ».	Montaigne 1, Essais II (Folio), de (p.61): « C'est une dangereuse invention »; à (p.61): « condamnation instructive ».
Spinoza, Éthique (GF Flammarion) de (p.62): « N'ayant jamais reçu au sujet de la complexion » ; à (p.244): « et d'en inventer un autre ».	Husserl, La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (Gallimard), de (p.244) : « Par essence tous les objets du monde sont. "corporéisés" » ; à (p.244) : « en tant que tel percevoir. ».
D'Ockham, Somme de logique (TER) de (p.1): « Prologue A quel point sont importants, »; à (p.294): « jusqu'à ce qu'il parvienne à la fin ».	Spinoza, Éthique (GF Flammarion), de (p.294) : « Rien ne peut mieux s'accorder » ; à (p.294) : « établir la concorde et l'amitié ».
Hume, Essais esthétiques (GF Flammarion) de (p.140) : « Ainsi, bien que les principes du goût » ; à (p.168) : « la véritable norme du goût et de la beauté ».	Marx, Contribution à la critique de l'économie politique (Editions sociales 1972), de (p.168) : « L'indifférence à l'égard d'un genre déterminé » ; à (p.168) : « dans le cadre de celle-ci ».
Bergson, L'évolution créatrice (PUF Œuvres) de (p.602) : « Il ne faut pas oublier » ; à (p.229) : « les traits du vivant. ».	Lévinas, <i>Totalité et infini</i> (Le livre de Poche 1990), de (p.229) : « Un mode sensé est un monde où » ; à (p.229) : « sa signification spatiale ».
Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin) de (p.129): « Ceux qui prétendent »; à (p.436): « qu'il se partage. ».	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> (Gallimard, TEL, 1976.), de (p.436): « L'idée d'une conscience qui serait transparente »; à (p.436): « de leur valeur affective ».
Aristote, <i>Politique</i> (Vrin) de (p.186): « Mais il existe une forme d'autorité »; à (p.270): « aux gouvernants et aux gouvernés. ».	Locke, Essai sur l'entendement humain, livre II, ch 27, § 17 (Vrin 1983), de (p.270) : « Le soi est cette chose pensante »; à (p.270) : « qui y feront quelque réflexion. ».
D'Ockham, Somme de logique (TER) de (p.3): « Très cher frère et ami, il y a quelque temps »; à (p.109): « aussi bien philosophiques que théologiques ».	Spinoza, <i>Ethique</i> (GF Flammarion), de (p.109): « Les hommes se trompent en ce qu'ils se croient libres »; à (p.109): « affecté par cet astre. ».

D'Ockham, Somme de logique (TER) de (p.5): « Je dis que les sons vocaux sont des signes »; à (p.250): « suivant l'arbitraire de quiconque. ».	Aristote, Ethique à Nicomaque (Vrin), de (p.250) : « La justice politique » ; à (p.250) : « naturellement la meilleure ».
Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990) de (p.179): « Le principe d'individuation » ; à (p.1) : « de la vraie métaphysique. ».	Bachelard, <i>Le matérialisme rationnel</i> (PUF, 1990), de (p.1): « Dès qu'on suit l'évolution »; à (p.1): « 'en hauteur'', hiérarchiquement ».
Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990) de (p.254): « Il est vrai qu'on n'en saurait »; à (p.284): « faire un autre jugement. ».	Lévinas, <i>Totalité et infini</i> (Le livre de Poche 1990), de (p.284) : « L'événement métaphysqiue » ; à (p.284) : « l'équivoque par excellence. ».
Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990) de (p.257): « Il est bon cependant de reconnaître » ; à (p.199) : « doués d'une véritable unité. ».	Bergson, <i>Matière et mémoire</i> (PUF), de (p.199) : « Une conclusion générale » ; à (p.199) : « notre vie psychologique. ».
Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990) de (p.305): « Théophile. Je ne désespère point » ; à (p.103) : « pour leur propre bonheur. ».	Epicure, <i>Lettre à Hérodote</i> (PUF), de (p.103) : « Le tout est infini » ; à (p.103) : « au sujet de la nature de ce qui est ».
Epicure, Lettre à Hérodote (PUF) de (p.123): « Il faut penser que la tâche » ; à (p.266): « qu'il se produit d'une certaine façon ».	Diderot, "Art", Encyclopédie (Oeuvres T.I Robert Laffont), de (p.266) : « En examinant les productions des arts » ; à (p.266) : « et nous méprisons les hommes utiles. ».
Leibniz, Nouveaux essais sur l'entendement humain (GF 1990) de (p.380): « Après avoir expliqué l'usage » ; à (p.284): « de quel côté est la plus grande apparence. ».	Popper, La connaissance objective (Aubier Montaigne (trad. Leroy, vol II)), de (p.284): « Je suis tout à fait prêt »; à (p.284): « ou du microcosme ».
Locke, Essai sur l'entendement humain, livre II, ch 21, §35 (Vrin) de (p.195) : « C'est une maxime fort établie » ; à (p.6) : « entraînera sa volonté à d'autres choses. ».	Bachelard, <i>Le matérialisme rationnel</i> (PUF 1990), de (p.6) : « Mais c'est à un autre point de vue » ; à (p.6) : « éminemment en acte ».
Spinoza, Ethique (GF Flammarion) de (p.42): « La souveraine puissance de Dieu » ; à (p.117): « et le chien, animal aboyant. ».	Epicure, <i>Lettre à Hérodote</i> (PUF), de (p.117) : « Bien des accidents arrivent » ; à (p.117) : « en nommant le temps ».
Bachelard, <i>Le matérialisme rationnel</i> (PUF, 1990) de (p.40) : « Nous insistons » ; à (p.43) : « de notre pensée personnelle ».	Popper, La logique de la découverte scientifique (Payot), de (p.43) : « Nous pouvons à présent retourner » ; à (p.43) : « l'état présent de la psychologie ».
Alain, <i>Propos</i> (15 octobre 1927) (Gallimard Pléiade) de (p.745): « La liberté d'action, nul ne l'a. »; à (p.24): « et ce n'est pas un rêve ».	Popper, La logique de la découverte scientifique (Payot), de (p.24): « (Or) ce principe d'induction »; à (p.24): « sont la vérité et la fausseté ».
Alain, Propos (4 septembre 1912) (Gallimard Pléiade II) de (p.265) : « Résistance et obéissance » ; à (p.9) : « La tyrannie serait	Popper, <i>Conjectures et réfutations</i> (Payot), de (p.9) : « La connaissance, et la connaissance scientifique » ; à (p.9) : « qui

sans force. ».	constituent la rationalité de la science ».
Mill, L'utilitarisme (P.U.F) de (p.112): « Il est vrai que l'humanité considère »; à (p.318): « à un stade avancé de l'évolution de la société. ».	Arendt, La crise de la culture (Folio Essais), de (p.318) : « Alors que le menteur est un homme d'action » ; à (p.318) : « mésutilitilsée et dénaturée par le mensonge ».
Mill, L'utilitarisme (P.U.F) de (p.134): « Les règles morales qui interdisent »; à (p.405): « l'obligation de justice. ».	Anselme, <i>Pourquoi un Dieu-homme ?</i> (Cerf), de (p.405) : « Il y a une nécessité » ; à (p.405) : « par laquelle il a fait vœu ».
Bacon, Novum organum (P.U.F) de (p.122): « Les idoles de théâtre, ou des théories »; à (p.173): « sophistique, empirique, superstiteux. ».	Marx, Contribution à la critique de l'économie politique (Editions sociales 1972), de (p.173) : « Pour l'art, on sait que certaines époques »; à (p.173) : « de modèles inaccessibles ».
Augustin, Les Confessions (Gallimard Pléiade vol I) de (p.994): « La mémoire renferme aussi les rapports »; à (p.139): « de ma mémoire que je le devrai ».	Machiavel, Le Prince (XXV) (Folio classique), de (p.139) : « Mais pour entrer » ; à (p.139) : « ne changerait point. ».
Augustin, Les Confessions (Gallimard Pléiade vol I) de (p.1001): « Mais le bonheur, n'est-ce pas ce que tous recherchent »; à (p.1090): « est retenue au fond de leur mémoire ».	Rousseau, Lettres morales (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.1090): «L'art de raisonner n'est point la raison »; à (p.1090): « qui ne dureront pas plus longtemps ».
Spinoza, Ethique (GF - Flammarion) de (p.219): « Nous avons coutume en effet de ramener » ; à (p.129): « toutes sont égales en cela ».	Plotin, Ennéades III VII 3 (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.129) : « quiconque a vu d'ensemble cette puissance » ; à (p.129) : « c'est l'éternité que nous cherchons ».
Locke, Essai sur l'entendement humain (Vrin) de (p.144): « Quand on a trouvé une proposition générale »; à (p.146): « pour les recevoir et en juger ».	Mill, <i>De la liberté</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.146) : « La liberté de l'individu doit être contenue » ; à (p.146) : « du progrès individuel ou social. ».
Bergson, <i>Matière et mémoire</i> (PUF) de (p.221): « A côté de la conscience et de la science »; à (p.238): « ce nous appelons vivre ».	Aristote, Les politiques (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.238) : « Mais il y a une difficulté » ; à (p.238) : « ce que nous avons dit plus haut ».
Spinoza, Ethique (GF Flammarion) de (p.64): « Si les choses immédiatement produites par Dieu » ; à (p.193): « cet asile de l'ignorance ».	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.193) : « On dit trop peu de la nature » ; à (p.193) : « d'une telle forme de causalité ».
Hobbes, <i>Léviathan</i> (Sirey) de (p.344) : « En second lieu je remarque les maladies de la République » ; à (p.75) : « ne sauraient aller de pair ».	Plotin, Ennéades I IV 6 (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.75): « Si l'on avait raison d'admettre que le bonheur »; à (p.75): « Il faut conserver cette fin sans la mélanger avec eux ».

	Spinoza, Ethique (GF Flammarion) de): « Après s'être persuadé que tout ce qui e » ; à (p.64): « à cause de sa faiblesse. ».	Mill, <i>De la liberté</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.64): « L'idée que les peuples n'ont pas besoin de limiter »; à (p.64): « qu'un autre. ».
raiso	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i>) de (p.196): « Juger qu'une chose en n de sa forme » ; à (p.385): « au principe écanisme de sa causalité ».	Tocqueville, De la démocratie en Amérique 2 (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.385) : « Lorsque je songe » ; à (p.385) : « le trouble de penser et la peine de vivre ? ».
	Kant, <i>Critique de la raison pratique</i> 1966) de (p.126) : « Mais n'a-t-on pas un » ; à (p.330) : « mais aussi de la moralité ».	Arendt, <i>La crise de la culture</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.330) : « La vérité, quoique sans pouvoir » ; à (p.330) : « en conflit avec les exigences du politique ».
toujo	Arendt, <i>La crise de la culture</i> (Folio s) de (p.123) : « Puisque l'autorité requiert surs l'obéissance » ; à (p.80) : « des ements politiques de premier ordre ».	Plotin, Ennéades I IV 10 (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.80): « Mais pourquoi l'intelligence et l'âme intellectuelle » ; à (p.80): « rassemble en elle-même et au même point ».
consi	Plotin, Ennéades I VIII 5 (Belles Lettres 1954) de (p.119): « (Non;) le mal ne ste pas en un défaut partiel »; à (p.46): partie immatérielle de notre être ».	Popper, La logique de la découverte scientifique (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.46) : « ceux qui, à l'instar des positivistes » ; à (p.46) : « au rang de vérité incontestable ».
passi	Kant, Anthrologie d'un point de vue matique (Vrin 1984) de (p.120): « Les ons sont une gangrène » ; à (p.133): « au é suffisant de culture (§81) ».	Plotin, Ennéades II IX 16 (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.133) : « Mépriser le monde, mépriser les dieux » ; à (p.133) : « le monde participe donc à Dieu ».
	Nietzsche, <i>Aurore</i> (Folio Essais) de): « Les pratiques préconisées » ; à 4) : « tout entier ».	Rousseau, <i>Emile</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.304): « En quoi donc consiste la sagesse humaine »; à (p.304): « plus le bonheur s'éloigne de nous ».
	Nietzsche, <i>Aurore</i> (Folio Essais) de 2): « La compassion »; à (p.403): oile et secourable ».	Augustin, <i>Le Maître</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.403): « Mais, lorsqu'il est question des choses » ; à (p.403): « et l'autre, déjà connue ».
goût	Kant, Anthropologie d'un point de vue matique (Vrin 1984) de (p.101) : « Dans le (celui qui choisit) » ; à (p.250) : « en lui ouissance immédiate ».	Arendt, <i>La crise de la culture</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.250) : « Nous devons fermement séparer le domaine de l'éducation » ; à (p.250) : « sans jamais s'éduquer pour autant ».
(p.13	Bergson, <i>Matière et mémoire</i> (PUF) de) : « Les deux formes de la mémoire. » ; à 4) : « un moment irréductible de monire. ».	Bacon, <i>Novum organum</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.134): « De tous les signes, le plus sûr et le plus noble » ; à (p.134): « les épines des disputes et des controverses. ».
	Spinoza, Ethique (GF Flammarion) de): « Nous connaissons clairement »; à): « comme lui étant présentes. ».	Mill, <i>De la liberté</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.78): « Voilà donc la région propre de la liberté humaine. »; à (p.78): « à vivre comme bon semble aux autres. ».

Hobbes, <i>Léviathan</i> (Sirey) de (p.316): « La déficience du raisonnement »; à (p.31): « ils voudraient fonder leur excuse ».	Foucault, <i>L'archéologie du savoir</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.31) : « La mise en jeu des concepts » ; à (p.31) : « événements dispersés ».
Pascal, De l'esprit géométrique (Œuvres Complètes (Seuil L'intégrale)) de (p.349) : « Ces choses étant bien entendues » ; à (p.397) : « pas évidentes d'elles-mêmes ».	Platon, <i>Gorgias</i> (Gallimard Pléiade vol IV), de (p.397) : « Mais quant à moi » ; à (p.397) : « une espèce de l'art politique ».
Bacon, <i>Novum organum</i> (P.U.F) de (p.171): « On dira sans doute aussi »; à (p.271): « par ce que nous venons de dire. ».	Nietzsche, <i>Aurore</i> (Folio Essais), de (p.271) : « Il n'est pas sage » ; à (p.271) : « mais la lassitude ».
Comte, Catéchisme positiviste (Gf Flammarion) de (p.237) : « Il est vrai ma fille » ; à (p.19) : « d'après des fonctions ».	Kant, Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeur négative (Vrin), de (p.19): « Deux choses sont opposées »; à (p.19): « qui est proprement inconcevable ».
Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i> (Gallimard Tel 1976) de (p.409): « Je perçois autrui »; à (p.89): « ce " monde unique " ».	D'Ockham, <i>Somme de logique</i> (TER), de (p.89) : « Et de même » ; à (p.89) : « l'homme métaphysique ».
Spinoza, <i>Traité théologico-politique</i> (GF Flammarion) de (p.317) : « Il est certain que la piété » ; à (p.16) : « de lui porter secours ».	Husserl, Idées directrices pour une phénoménologie (Gallimard TEL), de (p.16): « Les sciences issues de l'expérience sont des sciences du »; à (p.16): « des "régions"ou "catégories" d'individus ».
Berkeley, Dialogues entre Hylas et Philonous (Œuvres II) (PUF) de (p.106): « Je suis d'un modèle ordinaire »; à (p.108): « philosophiques ridicules ».	Mill, De la liberté (Gallimard), de (p.108): « Mais, bien que nous n'infligions plus tant de maux » ; à (p.108): « le courage moral de l'esprit humain. ».
Nietzsche, Humain trop humain (Folio) de (p.142): « Comme nous avons bonne opinio » ; à (p.94): « enfantillage de la raison ».	Leibniz, Eléments de droit naturel (in Le droit de la raison) (Vrin), de (p.94) : « La doctrine du droit est du nombre » ; à (p.94) : « de l'usage des mots ».
Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i> (Folio Essais) de (p.152) : « Contre ceux qui croient » ; à (p.297) : « d'être glorifié ».	Popper, La connaissance objective (Aubier), de (p.297) : « Le but de la science » ; à (p.297) : « de preuves indépendantes ».
Heidegger, La question de la technique in Essais et conférences (Gallimard TEL) de (p.28): « Il reste vrai toutefois que l'homme de l'âge technique » ; à (p.622): « règne déjà dans la physique ».	Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF 2013), de (p.622) : « On peut maintenant entrevoir » ; à (p.622) : « aux esprits particuliers ».
Montesquieu, De l'esprit des lois (Pléiade Gallimard 2) de (p.394): « Il n'y a point de mot qui ait reçu plus de différentes significations »; à (p.1219): « parce que les autres auraient tout de même ce pouvoir ».	Pascal, <i>Pensées</i> (Gallimard Pléiade), de (p.1219) : « Car il ne faut pas se méconnaître » ; à (p.1219) : « elle sera toujours vacillante ».

Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse (PUF Quadrige) de (p.545): « Ainsi la religion ne serait pas elle-même » ; à (p.217): « moindres attraits ».	D'Aquin, Somme contre les Gentils I (GF vol.1), de (p.217) : « D'où l'on peut voir comment on peut trouver » ; à (p.217) : « plutôt la créature qui est assimilée à Dieu. ».
Descartes, Les Principes de la philosophie (Pléiade) de (p.578): « Que, d'autant que nous concevons »; à (p.215): « étaient infinies qu'elles y sont encore ».	Sartre, L'Être et le néant (Gallimard), de (p.215): « Il convient en effet de distinguer » ; à (p.215): « en son cœur comme une absence ».
Heidegger, La question de la technique in Essais et conférences (TEL Gallimard) de (p.10): « La représentation courante de la technique »; à (p.4): « de s'en rendre maître ? ».	Durkheim, <i>De la division du travail social</i> (PUF 2004), de (p.4): « Sans doute, il semble bien »; à (p.4): « une fonction déterminée ».
Husserl, Méditations cartésiennes (Vrin) de (p.82) : « La multiplicité inhérente à l'intentionalité » ; à (p.209) : « comme toute "liberté" en général ».	Platon, <i>Théétète</i> (GF), de (p.209) : « Mais il n'est possible, Théodore, ni que les maux »; à (p.209) : « d'autant plus qu'ils ne croient pas l'être ».
Hegel, <i>La raison dans l'histoire</i> (UGE 10-18) de (p.111) : « Dans l'histoire universelle, il résulte » ; à (p.179) : « qu'un exemple analogique ».	Sextus Empiricus, Esquisses pyrrhoniennes (Seuil), de (p.179) : « Et d'après Protagoras » ; à (p.179) : « suspendons notre assentiment. ».
Comte, Discours sur l'esprit positif (Œuvres choisies (Aubier Montaigne)) de (p.217): « Considéré d'abord dans son acception la plus ancienne » ; à (p.189): « pu être que critique ».	Montaigne, <i>Essais II</i> (Folio Gallimard), de (p.189): « II y a quelque difference »; à (p.189): « de Dieu et de nature ».
Hobbes, Eléments de loi (Allia) de (p.122): « Aussi grand que soit le nombre d'hommes »; à (p.350): « institution arbitraire ».	Kant, <i>Critique de la Raison Pure</i> (GF Flammarion), de (p.350) : « Aussi grand que soit le nombre d'hommes » ; à (p.350) : « incontournablement nécessaire ».
Malebranche, Recherche de la vérité (Vrin, livre 1-3) de (p.338) : « Il faut de grandes qualités pour trouver quelque » ; à (p.89) : « qu'ils ont inventé quelque nouveau système ».	Popper, La connaissance objective (Aubier), de (p.89) : « Ma thèse au contraire » ; à (p.89) : « comment pouvons-nous le réaliser? ».
Alain, Propos du 24 février 1922 (Pléiade Gallimard 2) de (p.365): « Si quelqu'un me demandait » ; à (p.157): « ».	Montaigne, <i>Essais</i> 1 (PUF), de (p.157) : « Il se tire une merveilleuse clarté » ; à (p.157) : « ainsi du reste ».
Merleau-Ponty, L'œil et l'esprit (Folio Essais) de (p.71) : « Quand on y pense c'est un fait étonnant » ; à (p.178) : « sans oser déchiffrer jusqu'au bout l'oracle ».	Niezsche, <i>Le gai savoir</i> (GF Flammarion), de (p.178) : « Répercussion de la religiosité la plus reculée. » ; à (p.178) : « ne possède rien de tel. ».
Descartes, <i>Principes de la philosophie</i> (Gallimard Pléiade) de (p.605) : « Que nous pouvons juger en deux façons » ; à (p.111) :	Bergson, Essai sur les données immédiates de la conscience (PUF 1963), de (p.111) : « Quand nos amis les plus sûrs » ; à

	« appartenir à sa nature ».	(p.111): « du bonheur et de l'honneur. ».

Rapport d'épreuve

Rappelons tout d'abord en quoi consiste l'épreuve d'Analyse d'une situation professionnelle. Après un tirage au sort, le candidat se voit proposer un choix entre deux textes d'auteurs de périodes différentes et portant sur des champs de problèmes différents. Dans l'enveloppe qui lui est remise se trouvent également les textes réglementaires relatifs à l'enseignement de la philosophie en classes terminales. Il se voit confier en outre les ouvrages d'où sont extraits les textes proposés. Il dispose ensuite de 2h30 de préparation sans accès à la bibliothèque, pendant lesquelles il doit choisir entre l'un des deux textes (au bout de 15 minutes) et construire une explication qu'il exposera en trente minutes maximum devant la commission. Son exposé est suivi d'un entretien avec les membres du jury de trente minutes au maximum. Il est demandé au candidat de procéder à une lecture orale du texte, soit dès le début de son exposé, soit à l'issue d'une brève introduction.

Le jury tient tout d'abord à souligner, malgré quelques disparités, le bon niveau général des prestations lors de la présente session. Cela témoigne avant tout de la qualité des préparations universitaires en formation initiale et de la nécessité de continuer à les déployer au sein d'un parcours disciplinaire solide et fourni. Les meilleurs candidats ont ainsi été en mesure de s'appuyer sur une culture philosophique et générale reposant sur la fréquentation assidue des textes, et cela au rebours de toute forme de bachotage superficiel. En effet, lorsque les auteurs n'ont été lus qu'à travers des résumés de seconde main plus ou moins fiables, les exposés s'en ressentent : la singularité du texte et parfois même son étrangeté au regard de la *doxa* ne sont pas prises en charge.

Les prestations entendues ne sont donc pas sans défaut et comme chaque année ces quelques pages permettront de les mettre en évidence à destination des futurs candidats. La première étape, celle du choix du texte peut s'avérer déterminante. De ce point de vue, on ne peut que conseiller de lire attentivement les deux textes sans prévention ni précipitation. En effet, la familiarité avec un auteur n'est pas forcément un avantage, celle-ci pouvant occulter le propos du texte et conduire insensiblement à un exposé doxographique en lieu et place d'une explication attentive et réceptive au texte, pour laquelle il est nécessaire dans un premier temps de faire abstraction de ce que l'on croit savoir de l'auteur et de sa (supposée) doctrine. Il est nécessaire de conserver dans cette phase parfois décisive de l'épreuve une disponibilité d'esprit et une capacité d'étonnement qui seules permettent d'appréhender les textes dans leur singularité propre. Une telle lecture ne saurait toutefois se faire en pleine abstraction. Une méconnaissance totale du courant de pensée auquel appartient l'auteur donne le plus souvent lieu à des prestations désastreuses. Un candidat ayant choisi un extrait de La philosophie comme science rigoureuse de Husserl sans être familier des concepts majeurs ni même des enjeux de la phénoménologie a éprouvé les plus grandes difficultés à rendre raison du texte choisi, l'entretien révélant d'importantes lacunes qui empêchèrent tout examen philosophique du texte.

La consultation de l'ouvrage remis au candidat s'avère particulièrement utile, et ce afin de réinscrire l'extrait dans le mouvement argumentatif et les enjeux de l'œuvre en question. Certains candidats ne profitent pas de cette opportunité : ils ne lisent même pas les quelques lignes qui suivent ou qui précèdent alors qu'elles pourraient leur permettre de conforter leur interprétation ou d'éviter des erreurs. Ainsi un candidat amené à expliquer un extrait du chapitre XXV du *Prince* de Machiavel, et dont l'explication présentait au demeurant certaines qualités aurait gagné à lire et à tirer profit de la suite et de la fin du chapitre, où l'auteur caractérise la fortune et l'attitude que le prince doit avoir à son égard. L'argumentation paraissant éminemment théorique, le candidat perd de vue la valeur pratique et concrète de cette apparente reprise d'un débat ancien sur la providence, manquant alors l'objet véritable du texte, qui résidait notamment dans le traitement des exemples historiques dans la suite du chapitre. Il en va tout autrement lors de l'explication d'un extrait de *Sens et non-sens* de Merleau-Ponty, pour laquelle le travail d'introduction, d'une réelle pertinence et précision, parvient à situer les enjeux du texte dans le

cadre d'une approche de la perception, « en dehors de cette illusion propagée par la psychologie classique » qui fut aussitôt définie de manière concise et efficace, en prenant appui sur la page précédente. De même, quand les textes comportent un titre de partie, de section, de chapitre ou encore une note de l'auteur, il convient de s'y rendre attentif pour éclairer l'ensemble du passage. Ainsi, un candidat, qui avait à expliquer un extrait du *Proslogion* d'Anselme, aurait été aidé par l'analyse du titre de la section qu'il commentait (« Ce que quelqu'un peut répondre au nom de l'insensé ») car celui-ci indique la nature dialogique de l'extrait et qualifie d'insensé celui au nom duquel on pouvait chercher à répondre. Il y a là des éléments précieux pour expliquer le développement qui suit. Il convient cependant de signaler un écueil, qui consiste à substituer à l'explication du texte choisi celle d'autres passages, cités plus ou moins longuement sans qu'ils en éclairent la compréhension.

Quelques considérations sur la forme des exposés s'imposent ici. Les candidats doivent s'appliquer à se rendre audibles et intelligibles, notamment lors de la lecture du passage à haute voix, celle-ci indiquant une première compréhension du texte, de son mouvement et de sa tonalité. On ne peut que recommander aux candidats de s'entraîner à cette lecture pendant leurs études car, au-delà de l'épreuve du concours, elle fait partie de la pratique régulière du professeur dans sa classe. Une lecture heurtée et précipitée, même si l'on comprend qu'elle puisse être liée au stress, augure mal de l'explication. L'effort d'oralisation de l'exposé est aussi à envisager très tôt dans la préparation. Certains candidats ne font que lire leurs notes, sans même jeter un regard sur l'extrait à expliquer. S'il est difficile à ce stade pour beaucoup de candidats d'improviser totalement à partir de leurs notes, on ne peut que leur conseiller de rendre leur discours le plus fluide possible, même s'il est lu. Il importe de ne pas perdre de vue que l'explication du texte est un acte de lecture vivant, à destination d'un auditoire qu'il importe de regarder de temps en temps, pas seulement pendant l'entretien.

La quasi-totalité des exposés mènent une explication de type linéaire, suivant la structure et les articulations du texte. Mais on peine parfois à distinguer dans le propos des candidats ce qui relève d'une introduction ou de l'explication proprement dite. De ce point de vue, il est essentiel de guider l'auditoire dans la progression de son propos. Il faut aussi adapter le rythme de l'explication à la longueur du texte - qui peut être assez variable selon les sujets. Un candidat devant expliquer un texte asse long de Bergson extrait de L'énergie spirituelle portant sur le statut des souvenirs dans la mémoire comparés à des réalités fantomatiques, s'est efforcé de toujours inscrire son propos dans la progression du texte en s'interrogeant constamment sur le rôle et la fonction de ses étapes successives, les resituant de manière dynamique dans la stratégie argumentative de l'auteur. L'exposé a marqué par sa clarté, son aisance bien articulée et ses qualités pédagogiques. Le texte lui-même lorsqu'il est compris dans sa structure fournit les ressorts logiques permettant d'en dynamiser l'explication. Or ceux-ci sont trop rarement mis au jour, et pour tout « mouvement » on n'obtient souvent qu'une rigide juxtaposition de parties quand il ne s'agit pas d'un « découpage » des plus arbitraires. Dans la très grande majorité des cas, de fausses transitions logiques sont utilisées : « d'abord », « ensuite », « enfin » ou « dans un premier temps », « dans un deuxième temps », etc. En lieu et place de ces artifices on ne peut que conseiller aux candidats de revenir au véritable mouvement argumentatif du texte et de tenter d'appréhender son cheminement. Par ailleurs, lorsque le texte est composé de paragraphes, certains candidats se règlent d'emblée sur cet ordre, par confort. Dès l'introduction, toute la dynamique propre à l'argumentation de l'auteur est alors dévitalisée. La mise en évidence des articulations logiques du texte est, faut-il le rappeler, le point névralgique de toute explication. Par ailleurs, au lieu de mettre en évidence son objet, le ou les problèmes qu'il traite, sa thèse, ses implications et enjeux, ses différents moments et ce qui les relie, les introductions laissent trop souvent place à une avalanche de questions faussement naïves et souvent répétitives qui tient lieu de problématique ou d'enjeux. Un autre défaut fréquent consiste dans la longueur excessive de l'introduction, souvent très soignée mais qui prend un temps précieux sur l'explication proprement dite.

La gestion du temps imparti a fait difficulté pour certains candidats. Le jury a été frappé par la surprenante brièveté de certains exposés dont la durée est inférieure à 15 minutes. Mais plus généralement les prestations manifestent un déséquilibre dans le traitement du texte. Or il est essentiel de proportionner ses explications à celle des différents moments du texte en fonction des enjeux qui ont été repérés. Trop d'exposés n'expliquent qu'une ou deux parties du texte par excès d'analyse, en perdant de vue le statut de chacune de ces étapes dans le cheminement global de l'auteur. Certains candidats multiplient les références extérieures, en citant même longuement d'autres philosophes, trop souvent sans pertinence ni nécessité. Le temps imparti est alors perdu au profit du hors-texte, et finit même par manquer. Dans la plupart des cas, substituer au texte à expliquer d'autres extraits, supposés connus ou allusivement mentionnés, relève d'un véritable refus d'obstacle. Il faut entrer dans le travail de lecture tout de suite, ne pas s'attarder sur des considérations extérieures qui ne profitent pas directement au questionnement et à la compréhension du texte. Ainsi, une explication d'un extrait des Principes de la philosophie du droit de Hegel n'a pas dépassé le premier paragraphe. Si les détails doivent pris en considération, il faut prendre garde à ne pas s'y perdre au détriment de la totalité du texte, de son souffle et de son mouvement d'ensemble. Pour éviter cet écueil, la préparation des candidats doit intégrer la recherche de cet équilibre. Accumulant les préalables et les observations accessoires, les candidats expliquent trop souvent la fin du texte au pas de charge alors qu'elle donne bon nombre de clés de compréhension : le point de fuite indiquant ce vers quoi il tend et permettant de saisir à rebours son véritable sens philosophique. Un candidat amené à expliquer un extrait du Concept de l'angoisse de Kierkegaard, a manqué de prise sur le texte et sur la radicalité de ses enjeux. Tout en mettant en évidence l'angoisse qui provient de la liberté et en examinant scrupuleusement les distinctions conceptuelles suggérées par le texte entre l'âme, le corps et l'esprit comme synthèse d'âme et de corps, il n'a pas vu ce que pouvait signifier cette angoisse comme « immense néant de l'ignorance », c'est-à-dire l'angoisse de la mort.

Au-delà de ces remarques, le défaut majeur repéré lors de cette session est le manque d'attention à la lettre du texte, à sa singularité, sa terminologie. Cela se manifeste principalement par une tendance à la paraphrase qui soit n'explique pas le texte, soit lui substitue indifféremment d'autres termes. Une explication d'un extrait du *Tractatus logico-philosophicus* de Wittgenstein se contente de répéter les mots de l'auteur sans jamais les expliquer pour euxmêmes, y compris des termes comme « totalité », « transcendant », « supérieur ». Le jury se trouve alors comme noyé dans le texte sans aucune possibilité de le questionner et de la réfléchir. On imagine aisément les difficultés qu'une telle démarche aurait suscité au sein d'une classe de terminale.

Au contraire, les meilleures prestations ont su allier l'explication des termes à celle de leur fonction dans l'argumentation, tout en faisant preuve d'une culture philosophique suffisante pour mettre en perspective l'extrait, au regard de ses enjeux philosophiques. Là encore, un équilibre doit être recherché par le candidat, qui puisse concilier l'analyse minutieuse avec une lecture globale et synthétique du texte. Les explications médiocres ont parfois pêché, quant à elles, par excès de généralité. Or l'une des qualités d'un professeur de philosophie est de faire mesurer à ses élèves l'importance des distinctions conceptuelles et de les rendre aptes à saisir les finesses de la langue. Au cours de l'explication d'un extrait du *Traité de la nature humaine* de Hume, l'amour du prochain, le souci de l'autre, l'empathie, la sympathie et la pitié, ont été considérés comme équivalents. Ces approximations furent maladroitement justifiées par le fait que « toutes ces notions sont au centre de la morale de Hume ».

Il faut donc, et c'est toute la difficulté de l'explication, tenir ensemble les deux approches analytique et synthétique du texte en prenant parfois du recul par rapport à sa linéarité au profit d'une lecture « en réseau », attentive aux glissements de sens, aux répétitions, aux correspondances et aux redéfinitions. Certains candidats ont eu des difficultés à exposer clairement la thèse centrale du texte et le problème traité. Il s'agit pourtant là d'une qualité

pédagogique essentielle, qui doit conduire à éveiller l'intérêt des élèves pour le propos d'un auteur. Pour cela, celui-ci doit être mis en relation avec des problèmes qui se présentent dans la vie concrète. Il ne s'agit bien sûr pas de faire référence à des trivialités, mais de faire apparaître la nécessité du questionnement proposé et son lien avec la réalité. Il est essentiel en effet de ne pas chercher à tout prix à lisser le texte, à le priver de son tranchant et de son relief.

Il peut également être utile de réfléchir au style du texte, à sa tonalité, à sa manière philosophique. On n'explique pas en effet de la même façon une démonstration et une réflexion pointilliste, une pensée en mouvement et une séquence dialectique. Ainsi, un candidat, qui avait à expliquer un extrait des *Problèmes de philosophie* de Russell sur le type de connaissance de ce qui existe et l'extension du savoir *a priori*, s'est mis en difficulté en abordant le texte comme une analyse implacable d'un unique sujet de départ, alors que le passage était foisonnant d'idées diverses et comportait toutes sortes de décalages dans le propos. Une méthode de lecture plus souple, collant au type de pensée à l'œuvre dans le passage, aurait davantage aidé le candidat à en saisir l'originalité et la progression, voire la discontinuité. De même, insister pour un même extrait sur l'importance d'une analogie, qui par la suite devient une métaphore et qui se révèle finalement être une comparaison, manifeste un manque de rigueur dans l'identification des figures rhétoriques fréquemment utilisées par les auteurs.

Ce manque d'attention à la singularité des textes se manifeste également dans le traitement des exemples. Ceux-ci, qu'ils soient présents dans le texte ou utilisés dans l'exposé par le candidat pour rendre plus concrète l'argumentation ou incarner des concepts, sont souvent mal négociés. Il est fréquent que le candidat ne songe pas à s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'auteur fait intervenir tel exemple ou telle comparaison. Un candidat devant expliquer un texte de Wittgenstein sur le concept de jeu (Recherches philosophiques ; §71) rencontre une interrogation : « une photographie qui manque de netteté est-elle vraiment l'image de quelqu'un ? Est-ce même toujours un avantage de remplacer une image indistincte par une image nette ? ». Le candidat évoque simplement l'idée d'un floutage des contours sans s'interroger sur la notion d'image. Et lorsqu'il lui est demandé de le faire, durant l'entretien, il justifie son omission par le fait que la photographie n'est pas vraiment une image. Bref, il ne prend pas au sérieux la lettre du texte ; il ne cherche pas à explorer l'idée d'une pluralité de niveaux de définition d'une image photographique. Il ne s'interroge pas non plus sur l'idée d' « avantage » : cela l'aurait pourtant conduit à réfléchir sur le rapport entre les divers emplois et les différentes images. Ce défaut d'attention est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un candidat ayant une certaine connaissance de la pensée de Wittgenstein. Une candidate qui devait expliquer quant à elle un texte extrait de l'Éthique à Nicomaque sur l'objet de la délibération ne s'est à aucun moment efforcée d'exposer ce qu'on fait quand on délibère ni de rendre compte de la temporalité spécifique à la délibération par rapport à l'action. Il faut davantage d'incarnation, d'exemples et d'illustrations pour que les arguments les plus abstraits soient accessibles. Souvent, c'est au cours de l'entretien que ces illustrations sont demandées. Que les candidats se préparent donc à cette tournure de l'entretien : « quel usage feriez-vous de ce paragraphe ? », « plus simplement ou concrètement, comment expliqueriez-vous cela dans une classe? », etc. Les illustrations proposées doivent être de bonne tenue, elles ne doivent pas « abîmer » le texte. S'efforcer d'illustrer le texte à partir de comparaisons qui sont contradictoires avec le sens de celui-ci est proprement contre-productif. Ainsi, un candidat qui devait expliquer les paragraphes 15 à 17 de la Monadologie de Leibniz sur l'appétition et l'impossibilité de rendre compte de la perception par des « raisons mécaniques » s'est fourvoyé en recourant au modèle de l'impression sur une pellicule qui présuppose l'action d'une entité externe, la lumière, sur cette pellicule, alors que le texte identifie les perceptions et leurs changements dans la substance simple à des « actions internes », expression-clé dont le candidat n'a pas rendu compte.

D'une manière générale, on peut regretter une certaine frilosité de la part des candidats qui survolent le texte, presque par timidité, alors qu'il suffit de s'en remettre à la richesse de son

contenu pour que ses significations apparaissent. C'est parfois l'absence d'engagement qui explique les notes les plus faibles, comme si les candidats restaient en retrait par rapport au texte. Dès lors, ont été valorisées les explications qui ne reculent pas devant les difficultés : ainsi un candidat a-t-il su mettre en évidence la structure syllogistique sous-jacente à l'argumentation d'un texte de Condillac sur l'âme des bêtes dans le *Traité des animaux*. Ceci lui a permis de montrer que la conclusion partielle à laquelle aboutissait Condillac sur la mortalité de l'âme des bêtes (alors même qu'il soutient la thèse de son immatérialité et de sa séparabilité par rapport au corps des animaux) ne reposait pas sur des prémisses logiques et philosophiques, mais bien plutôt sur une prémisse de nature théologique qui n'était pas étayée philosophiquement dans le texte.

L'usage des références et de la culture philosophiques a donné des résultats contrastés. On constate en effet chez les candidats une tendance générale à vouloir à tout prix expliquer un texte en fonction de ce qu'ils croient connaître de la doctrine de leur auteur. Cela fut particulièrement flagrant lorsque les candidats avaient choisi un texte stoïcien. Amené à expliquer un texte d'Épictète (Entretiens, III, chapitre XX : « Qu'il est possible de tirer profit de toutes les choses extérieures »), un candidat plaque sur lui des idées fausses et caricaturales sur la doctrine stoïcienne. Il affirme notamment que les Stoïciens sont « détachés de la vie », passant donc à côté du problème, central dans le texte, de l'action bonne et de la vertu. Interrogé sur un moment du texte qui fait référence à un homme qui a subi la mort mais « sauvegardé en lui le patriotisme, la générosité, la fidélité, la noblesse », le candidat réduit ces vertus à des « biens honorifiques » qui dépendent de l'opinion d'autrui. Sollicité à plusieurs reprises sur ce point, il s'entête à affirmer que ces biens n'ont pas de valeur intrinsèque. Pourtant, le texte dit explicitement qu'il vaut mieux mourir que de gagner « l'âme d'un lâche, d'un homme vil, d'un antipatriote ». Cette insistance sur la nécessité, pour vivre vertueusement, de faire bon usage de ce qui ne dépend pas de nous, n'a pas été saisie. Lorsque la connaissance de l'auteur est trop sommaire, le danger consiste souvent à projeter dans l'extrait des conceptions non seulement extérieures au texte mais aussi erronées. Ainsi, un extrait de la deuxième partie de la Critique de la faculté de juger portant sur la connaissance de la nature est expliqué à partir du jugement esthétique et des œuvres d'art, alors qu'à aucun moment Kant ne les mentionne. Le candidat a manifestement réduit la notion de jugement réfléchissant à celle de jugement esthétique.

Il est nécessaire de ne pas laisser des contenus de doctrine extérieurs au texte et supposés adverses en infléchir la lecture au mépris des distinctions effectivement thématisées par l'auteur. Sur un texte délicat de Leibniz extrait de sa Correspondance avec Arnauld, un candidat dont la note a néanmoins été honorable passe à côté de la subtilité du raisonnement de Leibniz sur les différents types d'unités (l'unité substantielle, l'unité d'un être de raison, l'unité d'un phénomène, l'unité d'un être par agrégation, etc.) parce qu'il s'obstine à vouloir comprendre le texte à partir du dualisme cartésien des substances. La projection des préoccupations d'un auteur sur un autre donne aussi lieu à certains anachronismes. Par exemple, sur un texte de Saint Augustin concernant le conflit en moi entre une volonté de la chair et une volonté tournée vers Dieu, le candidat insiste sur « la radicalisation d'un dualisme substantiel » opposant le corps et l'âme sans chercher à distinguer le corps et la chair, ignorant d'ailleurs que la théologie chrétienne proclame la résurrection de la chair. Le texte est tiré tantôt du côté de Descartes, tantôt du côté de Platon. Bien sûr, certaines comparaisons peuvent éclairer un texte, mais à condition d'être au moins aussi attentif aux effets de démarcation et de réfutation qu'aux héritages et aux similitudes. Une candidate explique un texte de Spinoza extrait du scolie de la proposition 2 de la deuxième partie de l'Éthique, affirmant avec insistance que ce texte, « moniste », est une réfutation du « dualisme cartésien », sans aucune distance à l'égard de ces catégories, sous estimant l'importance de la théorie cartésienne des passions. Lorsqu'un auteur fait explicitement référence à un autre, le risque est aussi celui de la surinterprétation. Une candidate donne ainsi une trop grande portée à une citation faite par Montaigne d'Héraclite comme si cette référence venait donner au texte

toute sa portée : tout serait toujours changeant et mouvant. Or dans l'extrait, Montaigne affirme la possibilité d'interpréter finement le monde, d'en livrer une compréhension qui éclaire et enrichit. Ce qui est critiqué c'est la surenchère des interprétations, surenchère définie comme une lutte en vue de la gloire.

Pour expliquer un texte, on peut bien sûr avoir recours à un concept qui lui est extérieur, étranger à l'auteur, voire tout à fait postérieur du point de vue de l'histoire de la philosophie. Néanmoins, ces imports doivent être justifiés et maniés avec prudence pour ne pas produire davantage de confusion que de clarté. Ainsi, à un candidat qui, commentant un extrait du *Timée* de Platon, avait dépeint l'homme rationnel comme un « esclave de ses pulsions » et ce à plusieurs reprises, le jury a demandé s'il n'y aurait pas une différence à faire, surtout auprès des élèves, entre la question de l'appétit et celle de la pulsion. L'introduction mal maîtrisée d'un concept freudien ne clarifiait pas le propos de Platon. Les candidats manquent aussi bien souvent de distance face aux séquençages chronologiques utilisés par les auteurs. Ces périodisations ne vont pas de soi et sont souvent solidaires d'une conception de l'histoire en général et de l'histoire de la philosophie en particulier. Ainsi, un candidat qui avait à expliquer un extrait des *Mots et les choses* de Foucault sur l'histoire naturelle à l'époque classique n'a guère su expliciter ce que pouvait désigner précisément cette « époque classique ». De même, un candidat interrogé sur un extrait de *Qu'est-ce que la politique* ? d'Arendt s'est vu demander ce que pouvait bien signifier dans le texte la référence au « monde moderne » et à la « modernité ».

Il ne saurait être question de faire le procès de ce que dit l'auteur ou de dénoncer la manière dont il présente la pensée d'un autre philosophe, ou dont il caractérise telle ou telle époque. Néanmoins, il n'est pas interdit au candidat de prendre un peu de recul et de se demander si la présentation que fait l'auteur d'une doctrine adverse ne comporte pas un biais, n'est pas instruite à charge ou au contraire n'est pas l'objet d'une valorisation manifeste. Ainsi, un candidat a été interrogé sur ce qu'on pouvait penser de la manière dont Merleau-Ponty peignait, dans l'extrait de Sens et non-sens qu'il avait à expliquer, la position de la « psychologie classique » et de la « pensée classique » touchant l'unité du champ visuel. De même l'explication d'un extrait de La société ouverte et ses ennemis de Popper sur l'« historicisme moral », critiquant la doctrine marxienne de l'histoire, a donné lieu à un certain manque de circonspection de la part de la candidate, s'agissant du statut polémique du propos de Popper et de certains de ses partis-pris et présupposés. Une explication peut aussi travailler à mettre au jour les présupposés du texte, ses angles morts, les questions que l'on peut légitimement lui poser si l'on admet ce qu'il dit. Ainsi, une candidate qui avait à expliquer un des Propos d'Alain intitulé « La beauté des formes vivantes » affirmant que la beauté tient à l'équilibre intérieur d'une forme aurait pu demander, réflexion à laquelle elle en est d'ailleurs venue dans l'entretien, quelle place cette thèse ménage à l'esthétique du fragment ou de la laideur.

Véritable épreuve dans l'épreuve, l'entretien n'est pas qu'une simple reprise de l'exposé, il peut se révéler décisif en permettant de compenser une explication décevante, ou tout au contraire en venant mettre en évidence une lecture de surface, lorsqu'il est demandé au candidat de justifier ou d'expliciter certaines hypothèses de lecture, définitions, références extérieures au texte qu'il a lui-même mobilisées. À ce titre, il convient de mettre en garde les candidats sur toute « sortie » du texte qui lorsqu'elle est maîtrisée se révèle payante mais qui peut aussi révéler des gouffres d'ignorance lorsqu'au contraire ces références ne sont qu'allusives, approximatives et accessoires. Les questions peuvent aussi, dans certains cas, avoir pour objet de tester la capacité des candidats à répondre à des interrogations très simples, ou très étroitement liées à des considérations concrètes, qui peuvent être celles d'élèves de terminale. Dans ce cas, un futur professeur doit pouvoir fournir une réponse claire, synthétique et fidèle au propos de l'auteur. Il faut s'exercer à ce moment déterminant de l'épreuve et ne pas le négliger pendant la préparation du concours. Trop souvent les questions sur les textes sont vécues comme des remises en question de ce qui a été dit pendant l'exposé du candidat. Certains candidats refusent même tout approfondissement sous prétexte qu'ils l'ont « déjà dit ». Au

contraire, à condition de se montrer disponibles et attentifs à leur égard, de les entendre non comme des directives mais des propositions ou des hypothèses de travail, les questions du jury sont véritablement des occasions de préciser et affiner sa pensée, compléter une analyse, opérer des distinctions conceptuelles plus précises, voire rectifier des erreurs ou des approximations. Or les réponses lors de l'entretien sont parfois laconiques ou à l'inverse tellement étirées qu'elles noient la question de départ et sa réponse. Invité par exemple à se prononcer sur les difficultés d'un texte de Cicéron (extrait Des Biens et des maux, III, § XIX), le candidat se borne à affirmer que, pour les Stoïciens, il faut vivre en accord avec la nature, et ne perçoit pas que, justement, une des difficultés consiste à identifier ce qui relève de la nature et ce qui n'en relève pas. Autre exemple : le jury invite un candidat à remettre en cause l'assimilation qu'il a faite lors de son explication consacrée à un extrait du Léviathan entre deux conceptions de la raison, celle de Platon et celle de Hobbes. Le candidat élude la question et se contente de répondre qu'il s'agit là d'un « autre contexte » et d'un « autre rapport au monde ». Au contraire, cette fois, à propos d'un extrait de L'avenir d'une illusion de Freud, l'attention portée aux questions du jury a permis d'approfondir l'élaboration conceptuelle et de valoriser des connaissances sur la sublimation. Répondre pour répondre, sans rigueur et de manière précipitée, provoque de graves confusions. Il faut éviter de multiplier des positions et les arguments contradictoires, en espérant que l'un d'entre eux finira bien par convenir. Un candidat, à propos d'un extrait de La cité de Dieu d'Augustin, qui avait su reconnaître une opposition utile entre l'homme qui aspire au bien et l'homme tourné vers les biens extérieurs, est invité à l'expliciter. Après avoir manifesté son étonnement devant une telle question, il affirme alors de manière péremptoire « en fait, les deux se mêlent », plutôt que de tenter d'approfondir l'opposition qu'il avait pourtant ébauchée. Si l'attitude dans l'entretien de nombreux candidats a su révéler des qualités d'écoute, de réflexion et de recul critique, certains font malheureusement preuve d'un excès de confiance ou de désinvolture, ou inversement abandonnent, croyant avoir échoué.

Parmi les bonnes prestations, notons pour finir l'explication d'un extrait de la *Critique de la raison pratique* qui a donné lieu à une lecture précise du texte sur la sublimité du devoir. L'analyse a permis de donner sens au tutoiement (« Devoir ! mot grand et sublime, toi qui ne renfermes rien d'agréable [...] ») caractéristique de l'invocation du devoir dans ce passage. L'explication a consisté à cheminer réellement dans l'extrait et non pas à plaquer sur le texte les rudiments d'un supposé kantisme. L'entretien avec le jury a permis de revenir sur les articulations conceptuelles fines dégagées par la lecture du texte, en reprenant et en discutant le concept de liberté qui ne consistait pas seulement à « s'opposer aux lois biologiques », comme le supposait le candidat, mais plutôt à penser une liberté qui se surajoute aux déterminismes biologiques, d'une part, et qui, d'autre part, consiste *in fine* à se soumettre aux lois pratiques.

Car l'entretien est avant tout un dialogue : examinateurs et candidat réfléchissent ensemble, sans idées préconçues ou réponse « figée », attendue. Il arrive ainsi que le jury se laisse enseigner et convaincre par l'exposé et les réponses du candidat à ses questions, l'épreuve étant alors le lieu du surgissement d'un sens et d'une lecture en commun, les textes se révélant sous un jour nouveau et inattendu.

ANNEXES

1/ Définition des épreuves du Capes-Cafep / Section philosophie

On se reportera aux pages:

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2013/4/19/MENH1310120A/jo

(en particulier : « Section Philosophie »)

et

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98571/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-CAPES-CAFEP-capes-section-philosophie.html

2/ Programmes des séries générales et technologiques

On se reportera aux pages:

http://eduscol.education.fr/cid46520/programmes-en-vigueur.html

- Séries générales : programme arrêté le 25 mai 2003 et publié au <u>BO n°25 du 19 juin 2003</u>.
- Séries technologiques : programme arrêté le 26 juillet 2005 et publié au <u>BO hors série</u> n°7 du 1er septembre 2005.

3/ Epreuves du baccalauréat (séries générales et technologiques)

On se reportera aux pages:

- Pour les séries générales :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin officiel.html?cid bo=61108

Pour les séries technologiques :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin officiel.html?cid bo=117635

4/ Statistiques de la session 2018 (complémentaires de celles indiquées supra)

Epreuves d'admissibilité

1/ CAPES

- Nombre d'inscrits: 1792. Ayant composé: 1026 (403 femmes; 672 hommes)
- Admissibles: 180 (61 femmes; 119 hommes)
- Moyenne ensemble des présents aux deux épreuves : 8,27
- Moyenne admissibles: 12,70 Barre d'admissibilité : 11
- Postes: 80 (+10 en liste complémentaire)

2/ CAFEP

- Nombre d'inscrits : 326. Ayant composé : 184 (79 femmes ; 110 hommes)
- Admissibles: 55 (26 femmes; 29 hommes)
- Moyenne ensemble des présents aux deux épreuves : 8,06
- Moyenne admissibles: 11,54 Barre d'admissibilité : 9,5
- Postes: 20

Epreuves d'admission

1/ CAPES

- Nombre d'admissibles : 191 ; non éliminés : 161 (nb : les éliminations tiennent pour la très grande majorité d'entre elles aux résultats (positifs) du concours de l'agrégation)
- Moyenne des candidats admissibles (non éliminés) sur l'ensemble du concours : 10,61
- Moyenne des candidats admis (ensemble du concours): 12,35
- Moyenne des candidats admis sur liste complémentaire (ensemble du concours): 10,25
- Moyenne des candidats admissibles (épreuves d'admission) : 9,67
- Moyenne des candidats admis (épreuves d'admission) : 12,10
- Moyenne des candidats admis sur liste complémentaire (épreuves d'admission) : 9,58
- Barre liste principale (ensemble des épreuves): 10,5
- Barre liste complémentaire (ensemble des épreuves): 10,17

2/ CAFEP

- Nombre d'admissibles : 57 ; non éliminés : 52 (nb : les éliminations tiennent pour la très grande majorité d'entre elles aux résultats (positifs) du concours de l'agrégation)
- Moyenne des candidats admissibles (non éliminés) sur l'ensemble du concours : 9,61
- Moyenne des candidats admis (ensemble du concours): 11,65
- Moyenne des candidats admissibles (épreuves d'admission) : 8,69
- Moyenne des candidats admis (épreuves d'admission) : 11,29
- Barre liste principale (ensemble des épreuves): 10,42

3/ Hommes/Femmes

- Hommes: Capes: 123 admissibles; 50 admis; Cafep: 29; 13 admis
- Femmes: Capes: 68 admissibles; 30 admises; Cafep: 26 admissibles; 7 admises